

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE.

TOME II.

6<sup>e</sup> Livraison. — Décembre 1857.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE

1857.

TABLE DES ARTICLES.

	Page
I. Etudes historiques. — Origines et caractère de la Ligue en Bretagne (1 <sup>re</sup> partie), par M. V. AUDREN DE KERDREL	3
II. Critique littéraire. — <i>Souvenirs Bretons</i> , de M. Stéphane Halgand, par M. Édmond Biré	5
III. Histoire de la Révolution. — Mémoires de Jean Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal, écrits par lui-même, publiés par M. Ch. de KERANFLECH	5
IV. Le Bœuf de Malestroit, légende bretonne, par M. S. ROPARTZ	6
V. Des Lectures d'agrément. — I. M. Hippolyte Violeau, par M. P.-S. VERT	6
VI. L'Honneur (suite et fin), par M. Alfred DE COUCY	6
VII. Chronique. — Société Académique de Nantes. — Revue bibliographique, par M. Louis DE KERJEAN	6
VIII. Tables du tome II de la Revue	6

TRAVAUX A PUBLIER EN 1858.

Parmi les travaux que la *Revue de Bretagne et de Vendée* est en mesure de publier en 1858, on se borne à indiquer les suivants, rangés selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs; et ces auteurs sont :

MM.

AUDREN DE KERDREL : Origines et Caractère de la Ligue en Bretagne (2<sup>e</sup> partie). — DE LA BASSETIÈRE (Edouard) : Les Classes souffrantes aux premiers siècles de l'Eglise. — BÉNÉDICTINS BRETONS : Correspondance relative à leurs travaux historiques. — Biré (Edmond) : Les *Dernières Chansons* de Béranger. — DE LA BORDERIE : Histoire de la Conspiration Pontcallec (2<sup>e</sup> partie). Les Héros et les Saints, récits de l'Histoire Bretagne du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. — DE BARTHÉLÉMY (Anatole) : Droits  
(Voir la suite à la 5<sup>e</sup> page de la Couverture.)

ÉTUDES HISTORIQUES.

ORIGINES ET CARACTÈRE

DE

LA LIGUE EN BRETAGNE.

Première partie.

Il y a quelques années, faisant des recherches dans le riche dépôt des Archives d'Ille-et-Vilaine, j'y découvris les registres originaux des États convoqués à Nantes et à Vannes, pendant la Ligue, par M. le duc de Mercœur. Ce précieux document que l'on croyait perdu (1) fut pour moi toute une révélation : non-seulement il m'apprit une foule de détails que l'on chercherait en vain dans les historiens les plus complets; mais, avec des horizons nouveaux, avec des aspects ignorés, j'y trouvai une véritable compensation aux tristesses que m'a toujours causées l'étude de nos troubles religieux du XVII<sup>e</sup> siècle.

Là, en effet, aucune trace, pour ainsi dire, ni de ces chefs ambitieux, presque tous si inférieurs à leur cause, ni de ces violences que l'on a nommées les fureurs de la Ligue, ni de ces prédicateurs fanatiques ou grotesques qui transformaient la chaire en une tribune de club, et auxquels la *Satire Ménippée*, trop souvent injuste et mes-

(1) « Je ne pourrai dire que peu de choses ici de toutes ces assemblées d'États que le duc de Mercœur fit pendant les troubles; parce que les registres n'en ont pas été conservés et qu'apparemment on crut, quand la paix fut faite, qu'on n'en devait laisser aucun monument » (Guyot-Desfontaines, *Histoire de la Ligue en Bretagne*, t. I, p. 288.)

quine dans ses appréciations, a cependant donné de légitimes écrivains. Les cahiers des États de la Ligue, laissant dans l'ombre tant de personnages qu'on voudrait oublier, tant de choses qu'on aimerait à n'avoir jamais connues, ne font guère voir qu'une seule figure : la Bretagne, dans sa noble, grande et libre représentation, s'occupant comme toujours de ses affaires, depuis la plus importante, la défense de sa foi, jusqu'au moindre de ses intérêts matériels, et délibérant avec autant de calme que si le pays eût joui d'une parfaite tranquillité; la Bretagne résignée à une lutte qu'elle croit nécessaire, se saignant à blanc pour la soutenir, mais prête à déposer les armes, lorsque la réconciliation du roi de Navarre avec l'Église ne permettra plus qu'aux ambitieux et aux aventuriers de prolonger une résistance désormais inutile; la Bretagne, en un mot, faisant tout ensemble acte de foi, de dévouement, de probité politique et de bon sens. N'est-ce pas là un admirable spectacle, et n'avais-je pas raison de dire qu'il est bien propre à consoler des lugubres et sévères peintures que les historiens ont pu tracer de la Ligue sans outrager la vérité?

Aussi, lorsque l'occasion se présenta de communiquer à un auditoire d'élite (1) la découverte que j'avais faite à Rennes, ce fut avec empressement que je la saisis. Aujourd'hui encore, si grande que soit ma paresse à écrire, je veux prendre vis-à-vis du public un engagement que je n'aurais peut-être pas le courage de contracter avec moi-même, et je promets d'écrire quelque jour l'histoire des États de la Ligue en Bretagne, ou plutôt de publier les documents d'après lesquels chacun pourra juger ces solennelles assemblées. Quant à faire l'histoire de la Ligue elle-même (2), c'est-à-dire du mouvement religieux et politique qui porte ce nom, considéré dans son ensemble et dans ses détails, faut-il l'avouer, je crois que je ne l'oserai jamais. Fussé-je capable de mener à bonne fin une pareille entreprise, elle m'effraierait encore par plus d'un côté : indépendamment de la douloureuse nécessité où elle me mettrait de raconter la plus horrible guerre civile qui ait jamais désolé notre province, est-ce qu'il n'y a

pas au fond et au-dessus de ces neuf années de combats, d'incendies, de meurtres et de pillages, que les mémoires contemporains nous ont dépeintes, une question à elle seule bien délicate, bien épineuse : celle de savoir où étaient alors et le droit et le devoir de la nation?

Sans la Ligue, c'est ma conviction et c'est aussi celle des écrivains qui ont le mieux servi les idées monarchiques, la France serait aujourd'hui protestante comme l'Angleterre, la Suède et le Danemark; ou démembrée comme l'Allemagne. J'ajouterais volontiers avec le vénérable M. Laurentie, l'homme de ce temps qui a peut-être le mieux compris l'histoire de son pays, que « la situation personnelle de Henri » de Navarre altérerait jusqu'à un certain point le droit d'hérédité qui » depuis tant de siècles se conservait en France comme fondement de » l'ordre. . . . et que la Ligue avec ses ambitions funestes ou aveu- » gles, retenait le principe de la constitution de l'Etat (1). »

D'autre part, je conçois à merveille qu'à la mort d'Henri III, d'excellents catholiques aient jugé les choses d'une façon toute différente. La bonne nature du Béarnais, sa profonde intelligence, la promesse qu'il faisait de respecter le catholicisme et d'en étudier les dogmes, tout pouvait leur donner l'espoir que, sous la pression de la grâce divine et des instances de l'immense majorité des Français, il abjurerait ses erreurs, et dès lors leur faire envisager avec plus d'effroi une révolution politique que l'avènement au trône d'un prince huguenot. La Ligue, il ne faut pas l'oublier, a été la première atteinte à l'hérédité des Bourbons; et l'on sait tout ce que la logique révolutionnaire devait faire sortir, deux siècles plus tard, de ce fatal précédent.

Il m'est donc, encore une fois, et il me sera toujours difficile, pénible même de prononcer entre les Ligueurs et les Royaux. En histoire, comme en philosophie, comme en politique, il y a des questions qui vous offrent un attrait tout particulier : on les recherche, on s'y complait, on les inventerait si elles n'existaient pas; il y en a d'autres, au contraire, que l'on traite à son corps défendant et seulement quand les circonstances vous mettent en demeure, vous acculent

(1) L'Association Bretonne réunie à Vannes en 1853.

(2) Je parle toujours, bien entendu, de la Ligue en Bretagne.

(1) Laurentie, *Histoire de France* (1<sup>re</sup> édition), t. VI, pp. 9, 10 et 23.

et vous demandent impérieusement une réponse. Telle est pour moi la question de la Ligue. Pourquoi donc viens-je aujourd'hui l'aborder? c'est peut-être ce que j'aurais dû dire dès les premières lignes de ce travail.

Un professeur distingué du Lycée de Nantes, M. Grégoire, a publié l'an dernier, sur *la Ligue en Bretagne*, un livre où les hommes et les choses sont, à mon sens, grandement méconnus. Ce ne serait pas assez, toutefois, pour me mettre la plume à la main, car beaucoup d'autres sauraient mieux que moi réfuter le nouvel historien de nos guerres religieuses; mais sur la simple lecture d'un procès-verbal, où le travail que j'ai communiqué à l'Association bretonne n'a pu être qu'incomplètement analysé, il juge mes conclusions et en conteste la légitimité (1). Il le fait, il est vrai, avec une excessive courtoisie: je l'en remercie sincèrement, mais à l'expression de ma reconnaissance je ne puis ajouter une rétractation. Je crois même que ce m'est un devoir de donner, sur quelques points, à ma pensée plus de précision et de développement qu'elle n'en a dans le compte-rendu où on est allé la chercher. Personne ne s'étonnera d'ailleurs, je le suppose, qu'ayant à m'occuper de la Ligue en Bretagne, je commence par jeter un coup-d'œil rapide non-seulement sur la Ligue dans les autres parties de la France, mais sur les troubles religieux dont elle ne fut que la conséquence. Il y a entre les divers événements qui composent la grande unité du XVI<sup>e</sup> siècle une telle cohésion, un lien si intime, que les isoler les uns des autres, c'est vouloir ne les éclairer que d'une douteuse lumière, pire souvent que l'obscurité complète.

(1) On lit à la page 183 du livre de M. Grégoire: « Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai lu le compte-rendu de la lecture faite par M. de Kerdrel sur ces Etats de la Ligue, dans le *Bulletin archéologique* de l'Association bretonne, 1854. Je regrette vivement de ne connaître qu'imparfaitement le consciencieux travail de l'habile écrivain, d'autant plus que je ne puis partager tous les jugements qu'il porte sur la période de la Ligue en Bretagne et sur le rôle de Mercœur en particulier; — M. de Kerdrel exagère beaucoup, à ce qu'il me semble, l'indépendance des Etats à l'égard de Mercœur et l'importance de leurs décisions. Les *Etats constituaient-ils* vraiment le Gouvernement de la Ligue? »

Déjà dans sa préface et en des termes non moins flatteurs, M. Grégoire m'avait reproché de n'avoir pas admis que la Ligue fût considérée par la Bretagne comme un moyen et une occasion de recouvrer son indépendance, en secouant le joug de la royauté française.

La liberté, dont la cause est aujourd'hui trop délaissée pour que je ne sois pas disposé à l'indulgence envers ses rares adhérents, ne me semble jamais plus respectable ni plus sainte que quand, sous le nom de tolérance, elle s'applique aux choses de la conscience et de la foi. Il m'est impossible cependant de ne pas signaler ce banal sophisme qui consiste à transporter dans les âges passés, les principes et les thèses de la liberté moderne. C'est par de semblables anachronismes, plus encore peut-être que par l'altération matérielle des faits, que se justifie cette parole du plus hardi penseur de notre temps: « L'histoire » est depuis trois siècles une vaste conspiration contre la vérité. » On supprime le milieu dans lequel se sont accomplis les événements historiques; par exemple, de la tolérance religieuse, idée essentiellement moderne comme le mot même qui l'exprime (1), on fait une doctrine ancienne, et alors, par une déduction nécessaire, les croisades ne sont qu'une entreprise du plus aveugle fanatisme, saint Louis qui faisait battre de verges les blasphémateurs, n'est qu'un roi barbare; et les catholiques du XVI<sup>e</sup> siècle, pour avoir opposé une résistance armée à l'invasion de l'hérésie, méritent les malédictions de la postérité.

Si monstrueux que paraissent ces jugements de l'école historique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui compte encore aujourd'hui plus d'un adepte en France, ils ont au moins, non leur excuse, mais leur explication, dans l'adoption d'un faux point de départ, et ils n'en sont que la conséquence rigoureuse. Mais voici une contradiction dont il est difficile de se rendre compte et qui cependant court les rues: des gens qui, en l'an de grâce 1837, ne pardonneraient pas la manifestation la plus modérée d'une pensée hostile au gouvernement et qui appelleraient sur ses auteurs la plus sévère répression, s'indignent néanmoins, avec une extrême vivacité, de l'intolérance des catholiques français à l'égard des premiers huguenots. Que faisaient-ils donc ces champions de notre foi menacée? Tout en la conservant à leurs enfants, comme le plus précieux patrimoine qu'ils pussent leur laisser, ne défendaient-ils pas l'État lui-même?

(1) Cette observation est de M. le comte de Falloux. Elle se trouve dans sa belle préface à l'histoire de saint Pie V.



Aujourd'hui, après tant de révolutions qui n'ont rien respecté de l'ancienne constitution du pays, l'Église de France accepte son isolement, ou plutôt sa neutralité politique; elle y trouve même plus d'avantage et de sécurité que dans une trop étroite union avec des puissances temporelles qui ont été successivement contestées à des points de vue divers. Mais, alors que l'ordre de l'hérédité royale n'avait jamais été mis en question, que tout était empreint de catholicisme dans ce « royaume fondé par des évêques, » depuis le pouvoir du Roi très-chrétien qui jurait le jour de son sacre, *devant Dieu et les anges, d'exterminer les hérétiques* (1), jusqu'au plus humble corps de bourgeois, jusqu'à la plus obscure confrérie de métier, alors nier la suprématie de l'Église, vouloir partager ses droits et ses privilèges, c'était s'attaquer à la base même de l'édifice politique et social.

D'ailleurs, s'agissait-il pour le protestantisme d'une place modeste à obtenir, d'un partage pacifique et inégal qui aurait laissé au catholicisme ses antiques prérogatives? On n'oserait le prétendre sérieusement. Les huguenots, comme les catholiques, croyaient posséder la vérité religieuse, et, à leur point de vue, c'était un devoir, non-seulement de propager la doctrine protestante, mais de déraciner par tous les moyens possibles, la croyance contraire (2). La tolérance à laquelle ils avaient droit, suivant une certaine école où trop souvent les passions tiennent lieu de convictions, ils la revendiquaient, il est vrai, tant qu'ils étaient les plus faibles; mais aussi partout où ils l'emportaient, ils exerçaient sur les consciences une domination de fer. Si

(1) M. Le Ber, dans sa curieuse Histoire des cérémonies du Sacre (n. 8<sup>e</sup>, 1825), accompagne la formule du serment prêté par le roi de ce judicieux commentaire qui conserve toute sa justesse, appliqué au XVI<sup>e</sup> siècle: « A l'époque de l'établissement de la formule contre les hérétiques, il eût été aussi dangereux de tolérer l'hérésie qu'il le serait aujourd'hui de ne la point souffrir.

» Les systèmes d'indépendance religieuse ne pouvaient se concilier avec rien de ce qui existait alors. La religion romaine exerçait par elle-même sur les consciences, par ses ministres sur les esprits, un empire absolu qui n'admettait ni partage, ni résistance, ni contradiction. On ne pouvait concevoir de milieu entre protéger et proscrire tout ce qui paraissait contraire à ses dogmes (page 205). »

(2) M. Buchez, peu suspect en semblable matière, a écrit dans l'Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle (au mot Ligue) « Qu'on ne comprenait pas alors la liberté religieuse, et que chacun, protestant ou catholique croyait bien faire en imposant sa foi. »

en Angleterre et en Allemagne le protestantisme se fait d'abord petit et suppliant, bientôt, grâce à cette audace et à cette ténacité de propagande qui lui est propre, il s'étend et se développe avec une effrayante rapidité, s'empare du pouvoir, et de persécuté devient persécuteur. La tolérance et le libre examen lui avaient été d'excellents principes pour détruire, il les proclama, pour régner, des *dogmes diaboliques* (1), et il eut des bannissements et des bûchers, non-seulement contre l'infailibilité du Pape, mais pour l'infailibilité de Calvin.

En France, Dieu merci, les choses prirent une autre tournure, mais le huguenotisme y eut la même marche, y poursuivit le même but que partout ailleurs. « Il n'y a pas longtemps » disait, en 1567, Charles IX à l'amiral de Coligny, chef avoué des protestants, « que vous vous contentiez d'être soufferts par les catholiques: maintenant vous demandez à être égaux; bientôt vous voudrez être seuls et nous chasser du royaume. »

Rien n'était plus vrai que cette appréciation du jeune monarque. Dominer d'abord, puis usurper le pouvoir politique, afin de se substituer d'autorité au catholicisme, tel était le plan des religieux français: je le démontrerai sans peine tout à l'heure, mais auparavant je veux répondre à un argument qui a son côté spécieux.

Quelques écrivains, moins prévenus ou moins partiaux que d'autres, concèdent que les huguenots finirent en France, comme dans les États du Nord, par viser à l'usurpation de la souveraineté; mais ils prétendent qu'ils ne le firent que poussés à bout par les provocations des catholiques, et pour ainsi dire à titre de légitime défense.

Ce système est ingénieux, je le répète; il ne résiste cependant pas à une discussion sérieuse.

D'abord on peut répondre que le seul fait de l'existence du protestantisme, dans un État dont la constitution était éminemment catholique, avait tout le caractère d'une véritable provocation permanente (2).

(1) Ce sont les expressions, même de Calvin, tout le monde les connaît.

(2) Ce qui rendait les huguenots ennemis de l'État, dit M. Laurentie au tome VI de son Histoire de France, « c'était, selon l'apparence, la croyance même en vertu de laquelle ils attaquaient à force ouverte le catholicisme et par lui la royauté. » — Un écrivain,

Mais cette considération ne serait probablement admise que par des esprits capables de s'élever à la hauteur d'un principe; et, comme ces esprits sont infiniment rares dans le monde incrédule ou indifférent, le mieux, je crois, est de m'en tenir aux preuves qui ressortent directement et, pour ainsi dire, matériellement des faits les plus connus de l'histoire de France au XVI<sup>e</sup> siècle.

Tous ceux qui écrivent sur nos guerres de religion placent au frontispice de leurs récits, les horribles boucheries de Mérindol et de Cabrières en 1545; mais la plupart oublie de dire, et ce serait justice cependant, que la rage des catholiques avait été allumée par les excès d'une bande de religionnaires qui, au nombre de quinze ou seize mille, avaient sur leur passage brisé les crucifix, déchiré les saintes images, profané les autels. Les mêmes historiens nous parlent avec une compassion que je partage, du supplice d'Anne Dubourg; ils glissent rapidement sur l'assassinat du président Minart, dont le sang, par l'abominable mais éternelle loi des représailles, retomba sur l'infortuné magistrat. Ces deux exemples, pris au hasard, peuvent donner une idée malheureusement trop exacte des procédés de la critique moderne la plus répandue: j'essaierai, dans le peu que j'ai à dire, d'être plus impartial.

Les Espagnols venaient de prendre St-Quentin après un siège long et meurtrier; la France, exténuée, aux abois, avait besoin de l'union de tous ses enfants pour réparer ce désastreux échec. Les huguenots le comprendront-ils? Au contraire, ils profiteront de l'épuisement de la patrie commune pour se montrer plus agressifs que jamais. Ce fut à cette époque qu'eurent lieu les premières assemblées du Pré-aux-Cleres, où les psaumes de Marot, chantés à tue-tête par des hommes armés, étaient jetés comme un incessant défi au peuple catholique de la

que le vulgaire a peut-être trop admiré, mais que les érudits ont à leur tour trop déprécié, M. Capéfigue, exprime la même pensée dans son Histoire de la Réforme: « Le catholicisme, » dit-il, « étant alors le fondement de la société, les hommes qui parta- » geaient toute la chaleur de cette foi, pouvaient bien considérer comme des fauteurs de » guerre civile et des rebelles ceux qui se séparaient de l'unité religieuse, alors entière- » ment confondue avec l'organisation politique. De là, sans doute, cette conviction que » tout moyen de se délivrer de ce danger menaçant était bon et justifiable aux yeux de » Dieu et des hommes. »

capitale. Deux ou trois ans plus tard éclatait la conjuration d'Amboise, et lorsque, après de sévères exécutions, une large amnistie eut rassuré la plupart des complices de La Renaudie, on sait qu'ils commencèrent à se faire honneur d'avoir trempé dans sa criminelle entreprise (1); on sait également avec quelle insolence Coligny, présentant à la reine les réclamations de ses coréligionnaires, se vanta de pouvoir les faire signer par cinquante mille hommes, c'est-à-dire par cinquante mille combattants.

Ces réclamations n'aboutirent d'abord qu'à l'édit de juillet 1561 qui, tout en mettant les calvinistes à l'abri des attaques et des injures des catholiques, leur interdisait les assemblées publiques. Mais le crédit prépondérant de l'amiral obtint bientôt le retrait de cette prohibition et la convocation du colloque de Poissy, où Théodore de Bèze put blasphémer impunément devant le Roi et les princes.

En veine de succès, le calvinisme français poursuivra son œuvre: les prêches se multiplieront, même dans des églises catholiques; l'édit de St-Germain, si favorable aux protestants, ne leur suffit plus; il ne leur interdit les assemblées publiques que dans les faubourgs de Paris, c'est là précisément qu'ils se réuniront de préférence, jusqu'au moment où le connétable de Montmorency les en délogera de force.

Si encore ils ne s'étaient réunis que pour prier!

Un jour, le son des cloches de l'église St-Médard, à Paris, voisine d'un prêche appelé le Patriarche, irrita la bile des huguenots. Ils sortent en armes de l'office, envahissent l'église d'où, après avoir frappé, à tort et à travers, femmes, enfants, vieillards; brisé les autels et profané les hosties, ils emmènent trente ou quarante prisonniers. Vers la même époque, à Valence, ils établissent un prêche dans l'église des Cordeliers, non sans y avoir commis d'abominables sacrilèges (2). A Montélimar, ils n'agissent pas autrement, si ce n'est

(1) « Je vis, dit Brantôme, des huguenots qui disaient: Or, hier nous n'étions pas de » la conjuration et ne l'eussions dit pour tout l'or du monde; mais aujourd'hui nous le » disons pour un écu, et que l'entreprise était bonne et sainte. »

(2) Capéfigue, *Histoire de la Réforme*, t. II, p. 139.

qu'à leurs profanations sans nombre ils ajoutent un massacre de moines et de *papelards* (1); au monastère de la Guiche ils enlèvent treize des plus jeunes religieuses (2); à Lyon, dont ils se sont emparés, ils interdisent la messe.

De pareilles agressions se produisaient à chaque instant et partout. Néanmoins, obéissant à la parole de Théodore de Bèze : « Il n'est plus » temps de discuter mais d'exécuter, » les huguenots déclarent la guerre dans de bien autres proportions aux catholiques et à l'État. En deux jours cinquante villes sont surprises : le prince de Condé et Dandelot se renferment dans Orléans. Leur prétexte est d'arracher la reine à la tyrannie du parti catholique; mais Dieu sait ce qu'ils auraient substitué à cette domination, si le duc de Guise n'avait anéanti leur armée à la bataille de Dreux.

Les vaincus obtinrent la paix d'Amboise, qu'ils ne respectèrent pas longtemps. De tous côtés ils conspirèrent, se soulèvent et dans le délire de leur audace, ils imaginent d'enlever la cour à Meaux et d'affamer le roi dans sa capitale. Cette fois, ce fut le connétable de Montmorency qui eut l'honneur de terminer la guerre par la bataille de St-Denis.

La paix de Lonjumeau, fruit de cette glorieuse journée, eut le même sort que les précédentes. Les huguenots ne la considèrent que comme un moyen de réparer leur pertes et de combiner à loisir de nouvelles entreprises (3). Leur fureur un instant concentrée éclata avec plus de violence que jamais, et, par les massacres de Nîmes, ils jetèrent aux cœurs des catholiques ces germes de vengeance et de férocité, qui devaient se développer d'une si sanglante façon dans la nuit de la St-Barthélemy (4).

(1) De Thou, lib. XXV.

(2) Mss. de Béthune, vol. 8676 (cité par Capefigue).

(3) Dom Morice dit, au tome II de son Histoire de Bretagne, d'après Castelnau et Grevain : « Dandelot s'était retiré en Bretagne après la paix de Lonjumeau, sous prétexte de visiter les » terres qu'il avait en cette province; mais, en effet, pour se préparer à une nouvelle » guerre... il leva secrètement des troupes, aidé de la Noue, de Brossat St-Gravé et de » Montéjan, tandis que le vidame de Chartres, Lavardin et Montgomeri en faisaient » autant en Normandie et dans l'Anjou. »

(4) « Quand le parti huguenot, dit M. Capefigue, fit triompher ses idées, ses projets et enveloppa de son pouvoir le catholicisme (la grande force populaire), alors la majorité courut aux armes. De là ces journées sanglantes de la St-Barthélemy que je vais raconter. » (*Histoire de la Réforme*, t. II, p. 505.)

Il me serait facile, continuant cette revue de l'histoire des huguenots français, d'établir jusqu'à l'évidence qu'ils sont responsables devant la postérité des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle et, dans une certaine mesure, des excès, des crimes même que l'on reproche justement aux catholiques. Mais si je soutenais une pareille thèse avec les détails qu'elle comporte, si je montrais les religionnaires à l'œuvre, dans les conspirations et sur les champs de bataille, dans leurs prêches et dans leurs synodes, dans leurs pamphlets, cette arme toujours plus redoutable que l'épée entre les mains du protestantisme, j'outrepasserais certainement les limites de cet article : et d'ailleurs ce n'est pas assez de mettre en lumière l'esprit de provocation des huguenots; j'ai promis aussi de prouver qu'ils aspirèrent de toutes leurs forces à dominer le pouvoir royal, même à le renverser et à régner sur ses ruines.

Pour cela rien ne coûta à l'hérésie, ni la ruse, ni la violence, ni l'intimidation, ni les ligues avec les puissances étrangères.

Dès l'année 1534, elle entoura François I<sup>er</sup> de séductions. La reine de Navarre, sœur du roi et l'une des plus ferventes adeptes de la réforme, n'imagine rien de mieux que d'attirer Mélancton à la cour, et déjà elle triomphe de voir son frère aux prises avec cet irrésistible apôtre, lorsque l'heureuse intervention du cardinal de Tournon vient déjouer tous ses calculs. A peu de temps de là, c'est Calvin lui-même qui, par l'intermédiaire de la duchesse de Ferrare, cherche à insinuer dans le cœur du monarque le venin de sa doctrine.

Ces essais de prosélytisme ne devaient pas réussir. Au sein des plaisirs et du luxe, François I<sup>er</sup> oublia rarement ses devoirs de roi très-chrétien, et si, à cet égard, quelque reproche pèse sur sa mémoire, c'est plutôt pour avoir été trop loin dans la voie des rigueurs, que pour avoir montré en matière religieuse l'indifférence et la tiédeur qu'on eût pu redouter d'un prince aussi léger. Tout le monde se rappelle ce qu'il dit un jour du calvinisme : « Si un de mes bras estoit infecté » de ceste peste, je le ferais couper, et si un de mes enfants estoit si » malheureux que de tomber dans ceste impiété, je le sacrifierais à la » justice divine et à la mienne (1). » Les actes de François I<sup>er</sup> furent

(1) Malmbourg, *Histoire du Calvinisme*, p. 28.

en rapport avec ce langage; le protestantisme ne tarda pas à se convaincre par une dure expérience de l'inutilité de ses tentatives près de lui; mais la Réforme avait à sa disposition des pièges plus dangereux contre la royauté. Quel fut le but, par exemple, de la conjuration d'Amboise? On a prétendu qu'elle n'avait eu en vue que les ministres du roi; nous savons trop ce qu'il en est en France des vaines théories de responsabilité ministérielle, qui ont servi de mot de passe à tous les révolutionnaires, pour nous payer de cette gratuite supposition. Non, c'est bien au roi lui-même qu'en voulaient La Renaudie et ses complices, et si le duc de Guise n'eût déjoué leur coupable trame, le prince de Condé eût vraisemblablement fait asseoir le protestantisme sur le trône de France.

J'ai signalé plus haut l'intimidation dont usa Coligny près de la cour, et les édits favorables à ses coréligionnaires qu'il sut obtenir de la peur. J'ai mentionné également cette trop fameuse assemblée de Poissy, dont les huguenots arrachèrent la convocation à la reine Catherine: qu'il me soit permis de revenir en quelques mots sur ce dernier fait, sans précédent dans notre histoire, et qui contenait toute une révolution. Non contente de jouir des franchises qui lui ont été accordées par l'édit de Saint-Germain et de vivre en toute liberté côte à côte avec la religion catholique, la Réforme aspire à la prédominance, et pour y parvenir elle ne trouve pas de plus sûr moyen que d'accuser le catholicisme d'imposture devant la cour, devant le roi lui-même, — et cela dans quel moment? Un Concile général est convoqué à Trente, où déjà eu ont lieu ses premières sessions; les questions religieuses les plus brûlantes doivent y être tranchées par l'autorité compétente et jusque là incontestée de l'Église. N'importe, un des principaux personnages du royaume, le chancelier, déclare hautement qu'une assemblée où siègeront des prélats étrangers, ne saurait statuer, en connaissance de cause, sur les besoins religieux de la France, et la cour, entraînée par ce faux grand homme qu'on appelle Michel de L'Hôpital, autorise les docteurs de Poissy à discuter les dogmes fondamentaux de la religion de l'État. Il y a plus, elle semble prendre plaisir à ce scandaleux tournoi, où des cardinaux, des évêques, des religieux sont sur le pied de la plus par-

faite égalité avec les apôtres de l'hérésie, et où Théodore de Bèze insulte, devant le successeur de saint Louis, le sacrement de l'Eucharistie.

De là à un schisme officiel, comme celui dont Henri VIII fut le promoteur en Angleterre, y a-t-il loin? Le colloque de Poissy ne contenait-il pas en germe la proclamation d'une église nationale, et si ce grand malheur ne s'est pas réalisé, la France le doit à cette protection spéciale de la Providence qui l'a tant de fois sauvée alors que les hommes ne pouvaient plus rien pour elle?

Le colloque de Poissy, si plein de périls et de menaces, ne produisit donc pas tous les fruits amers qu'on devait en attendre; cependant, par cela seul qu'il avait pu avoir lieu, les huguenots comprirent que leur situation près du Pouvoir s'était singulièrement agrandie et qu'il fallait mettre tout en jeu pour la maintenir. Leurs efforts dans ce but furent habiles et persévérants, et les catholiques se virent contraints d'abandonner la cour, où la faveur ne s'attachait plus qu'à leurs adversaires, où l'amiral régnait sans partage.

Tout paraissait encore une fois désespéré, lorsque l'excès même du mal en devint le remède inattendu: Coligny, au lieu d'user de son crédit avec modération et ménagement, comme l'eût voulu la prudence la plus vulgaire, se laissa aller à tous les énièvements de la puissance et poussa si loin les choses, qu'il provoqua une véritable explosion de la conscience publique. Le duc de Guise alors, au nom des Catholiques dont il était l'organe le plus accrédité, se crut autorisé à mettre la cour en demeure d'opter franchement entre son parti, qui se composait de la nation presque tout entière, et cette poignée armée de religieux qui constituait le parti huguenot. La reine Catherine, avec cette profonde duplicité qui présida à tous ses actes, donna des assurances aux uns et aux autres: en même temps que la cour se rendait à Paris sur l'appel du duc de Guise, Catherine écrivait secrètement au prince de Condé, qu'elle était sous la domination des catholiques. Qu'elle ait ou non ajouté: « Sauvez la mère et l'enfant (1) », une pareille confiance ressemblait bien à une demande de secours, et dans tous les

(1) Plusieurs historiens ont avancé que la lettre de Catherine à Condé contenait ces mots.

cas, autorisait le prince à offrir l'appui de son armée. Il n'hésita pas à le faire. D'Orléans, capitale improvisée du calvinisme, il lança un manifeste, où il déclarait agir par les ordres de la Reine, et prenait le titre captieux de *Protecteur de la maison de France*.

S'assurer du concours de Catherine était habile; se proclamer son fondé de pouvoir, lui prêter ainsi une attitude tranchée, si contraire aux habitudes de sa tortueuse politique, était de la dernière imprudence. La Reine, irritée de l'abus que Condé avait fait de son nom, se décida à le désavouer et à le traiter comme un rebelle. Alors commença cette terrible guerre, où la fortune des protestants balança celle des catholiques jusqu'à la bataille de Dreux, et dont le but éclate dans ces paroles, attribuées par Montluc à un chef huguenot: « Il faut donner des verges » à l'enfant qui ose se dire roi, et lui faire apprendre un métier pour » gagner sa vie. »

En 1567, nouvelle levée de boucliers du parti calviniste, plus significative encore que sa précédente révolte. Préparée dans l'ombre, à tel point que, le 26 septembre, l'amiral faisait ses vendanges et que, le 28, toute la France était en feu (1), — la conjuration courut droit au roi, comme au point de mire véritable de ses criminels desseins; et, sans une circonstance providentielle elle l'eût surpris à Monceaux avec toute la cour, juste au moment où le ministre Rozière professait: « Qu'il est permis de tuer un roi et une reine, qui résistent à la réfor- » mation de l'Évangile. »

L'année suivante, disent plusieurs historiens, le prince de Condé, que ses partisans avaient surnommé par anticipation le *roi des fidèles*, aurait fait frapper une médaille à son effigie, avec cette légende: *Louis XIII, premier roi chrétien de France*.

Mais je n'en finirais pas si je voulais rappeler toutes les circonstances dans lesquelles les huguenots français tendirent à l'usurpation de la souveraineté, et peut-être, au demeurant, eussé-je mieux fait de ne pas même commencer une énumération aussi incomplète et d'invoquer seulement l'autorité des historiens les plus graves. L'un d'eux, sur l'opinion duquel j'aime particulièrement à m'appuyer, résume dans quel-

(1) C'est ainsi que s'exprime Anquetil.

ques lignes frappantes et tout ce que j'ai dit et tout ce que je pourrais ajouter. « A l'exception des masses entraînées, » a écrit M. Laurentie, » il est trop visible que les chefs de ces entreprises n'étaient que des sédi- » tieux, et puisqu'on a revendiqué quelquefois le droit de croyance, il est » permis d'affirmer qu'on le déshonorait et qu'on le trahissait par ces » crimes renaissants de la guerre civile. Si la réforme eût été le Chris- » tianisme; elle eût conseillé la soumission et la souffrance. Quant à » la huguenoterie de France, elle ne poursuivait que l'extermination » de l'autorité, et puis sur les ruines elle n'entendait créer que des » dominations et des tyrannies (1). »

C'est la même pensée qu'exprime Bossuet dans son *Cinquième Avertissement*: il vient d'établir un parallèle entre l'héroïque douceur des premiers chrétiens et l'esprit de révolte des protestants; il continue ainsi: « On sait que le parti n'eût pas plutôt senti ses forces qu'on n'y » médita rien de moins que de partager l'autorité, de s'emparer de la » personne des rois et de faire la loi aux catholiques; on alluma la » guerre dans toutes les villes et dans toutes les provinces; on appela » les étrangers de toute part au sein de la France comme à un pays de » conquête; et on mit ce florissant royaume, l'honneur de la chré- » tienté, sur le bord de sa ruine sans presque jamais cesser de faire la » guerre. »

Après Bossuet qui citerai-je? Je m'arrête.

La Royauté française, au XVI<sup>e</sup> siècle, eut donc à remplir deux grands devoirs, si étroitement unis qu'ils n'en faisaient, à vrai dire, qu'un seul: se défendre elle-même et défendre la religion dont elle était le représentant armé. Souvent elle s'en acquitta avec une énergie qui eut ses excès, aux applaudissements du peuple, dont l'exigeante colère ne trouvait jamais qu'on en fit assez contre des hérétiques. Parfois aussi, la corruption des mœurs, le relâchement de la foi, l'intrigue des grands la circonvinrent, l'enchaînèrent, et lui arrachèrent des concessions de principe également menaçantes pour l'unité religieuse et pour l'unité politique. La nation alors, se voyant délaissée par ses protecteurs-nés et, suivant l'expression de M. Laurentie, « frémissant de l'impiété publique qui

(1) Histoire de France, tome V, p. 392.



s'étalait par édits royaux, » la nation avisa à sauvegarder elle-même ses plus chers intérêts d'abord sans le roi, puis malgré lui et contre lui. Telle fut l'origine de ces confréries ou ligues locales dans les provinces les plus menacées par l'hérésie, dont le parti du reste s'était le premier organisé de cette manière. L'histoire nous montre, à la tête de ces confédérations, de grands seigneurs, d'illustres généraux, des princes, des prélats entourés du prestige que donne ou l'éclat d'un nom glorieux ou le souvenir de services signalés rendus au pays ; mais l'élan avec lequel ils sont suivis par les masses, quand elles n'ont pas pris elles-mêmes l'initiative, prouve assez qu'ils ne font qu'obéir à l'impulsion populaire (1).

A plus forte raison faut-il reconnaître ce caractère de spontanéité et d'entraînement national à la Ligue proprement dite, ou Sainte-Union, qui ne diffère des associations antérieures formées par les catholiques, que par la puissance de son organisation, proportionnée à l'imminence et à la gravité du péril.

Longtemps les historiens, même les plus religieux, n'ont attribué ce grand soulèvement de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qu'aux menées ambitieuses de tels ou tels personnages considérables, qu'à des intrigues de marquis, suivant la pittoresque expression d'un écrivain moderne ; longtemps M. d'Humières a passé pour avoir, en quelque sorte, inventé la Ligue, parce que, le premier, il l'aurait fait jurer dans son gouvernement de Péronne, et l'on ajoutait qu'il n'avait eu pour cela d'autre motif qu'une querelle personnelle avec M. le prince de Condé. Sous l'influence d'une réaction passionnée, tel était le préjugé historique, qu'il prêtait assez de puissance au simple gouverneur d'un petit territoire pour avoir pu atteler à ses rancunes personnelles la France presque tout entière et la faire courir à une immense guerre ou, comme dit encore M. Laurentie, à un martyre universel.

Un jour devait venir cependant, où une si étrange disproportion entre la Ligue et les chétives causes dont on la faisait généralement dériver, frapperait les esprits tant soit peu attentifs et leur donnerait à réfléchir.

(1) Il n'est pas jusqu'au fameux triumvirat, où le connétable de Montmorency, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André mirent en commun leur dévouement au pays et leur influence personnelle, qui ne doive être considéré sous ce point de vue.

À l'heure qu'il est, la Ligue est jugée avec plus de vérité, même par les écrivains protestants ; M. d'Humières et bien d'autres sont descendus du piédestal de fantaisie qu'on leur avait dressé ; et le premier rôle est restitué à ces terribles masses catholiques qu'on peut, à un certain point de vue, accuser de fanatisme, mais dont on ne saurait faire, sans travestir l'histoire, le servile troupeau de quelques ambitieux. Qu'on veuille bien, du reste, se reporter aux temps où éclata la Ligue, aux événements dont elle jaillit, pour ainsi parler, et l'on comprendra que des populations profondément religieuses n'eurent besoin ni d'un mot d'ordre, ni d'une incitation quelconque pour s'y précipiter.

L'audace des calvinistes, un instant abattue par les massacres de la Saint-Barthélémy, s'était comme retrempee dans la sympathie qu'avait excitée leur sort, et deux ans après, elle était arrivée à ce point qu'un des principaux chefs du parti, Montbrun, sommé par le Roi de rendre des prisonniers répondait : « Comment ! le Roi m'écrira comme » roi et comme si je devais le reconnaître ! Je veux bien qu'il sache que » cela serait bon en temps de paix ; mais en temps de guerre, qu'on a » le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. » Vers la même époque avaient lieu les conférences de Milhaud où les politiques et les calvinistes se promettaient mutuellement de ne déposer les armes que le jour où le protestantisme jouirait d'une liberté complète. L'année suivante, dit Anquetil, peu suspect quand il énonce les griefs des catholiques, « les confédérés se nommèrent des chefs, établirent » des impôts, en réglèrent la levée et l'emploi, firent des lois pour » l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la » liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée ; lois » indépendantes du souverain et dont la base était un engagement » solennel de ne jamais traiter les uns sans les autres... Ce fut une » vraie ligue », ajoute le même historien, « qui forma comme » une république dans l'État. » En 1576, le roi de Navarre est à la tête des confédérés ; une diète se tient à Moulins sous son inspiration, et si la requête qui y fut signée avait été admise par le roi, c'en était fait « c'est encore Anquetil qui le reconnaît » de la religion catholique et de la couronne. » Que dire maintenant des édits de pacification qui remontent à la même année ?

« Jamais, s'écrie un écrivain auquel la force de la vérité arrache cet  
 » aveu, jamais sous les gouvernements précédents, au milieu des  
 » embarras les plus graves, on n'avait fait au parti protestant une  
 » position aussi avantageuse : liberté entière de conscience, exercice  
 » public de son culte, sauf dans un rayon de deux lieues de la cour et  
 » de Paris, chambre des Parlements mi-parties de catholiques et de  
 » protestants ; de plus, des gouvernements, des provinces entières  
 » étaient accordées aux chefs du parti, et le commandant de l'armée  
 » allemande appelée par les huguenots, le prince Casimir, recevait le  
 » duché d'Etampes, une compagnie d'hommes armés et l'entretien de  
 » 4000 reîtres à ses ordres, c'est-à-dire d'une armée étrangère en  
 » France au service des protestants ; ce n'était pas tout, le duc  
 » d'Alençon, le frère de Henri III, le futur roi de France (puisque le  
 » roi n'avait pas d'enfant) s'était rangé, dans les derniers troubles du  
 » côté des protestants, et recevait, en conséquence, d'immenses apa-  
 » nages. Il résultait de tout cela que le protestantisme français formait  
 » un État dans l'État, et que les plus proches héritiers du trône, le duc  
 » d'Alençon et Henri de Navarre, étaient engagés avec les protes-  
 » tants (1).

Aussi la réaction catholique fut-elle terrible, et le Roi lui-même se vit-il dans la triste nécessité de se mettre à sa tête, pour ne pas être dépassé et broyé par elle (2).

L'adhésion donnée par Henri III aux ligueurs les ayant calmés pour un instant, leur épée rentra dans le fourreau ; mais la mort du duc d'Alençon, qui faisait d'un huguenot l'héritier présomptif de la couronne, mais l'assassinat du duc de Guise par l'ordre du roi, mais l'avènement d'Henri IV devaient réveiller toutes leurs appréhensions et fournir à leurs colères un aliment de plus en plus actif.

Que des ambitieux aient exploité à leur profit cette disposition des esprits ; que la politique du roi d'Espagne et les prédications de quelques moines fanatiques aient aiguisé plus d'un poignard ; ce ne sont là que des accidents d'une valeur secondaire : la Ligue a pu les produire, ils n'ont pas pu produire la Ligue, qui fut la conséquence naturelle,

(1) M. Buchez, au mot *Ligue*, dans l'Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle.

(2) Henri III signa la Ligue en 1576.

inévitables des événements que je viens de résumer. Des confédérations partielles s'étaient formées précédemment, qui avaient eu pour but de conjurer des périls locaux et passagers ; quand le protestantisme eut en quelque sorte mis le feu aux quatre coins de la France, les provinces se tendirent la main et firent la chaîne pour éteindre ce vaste incendie (1).

La Bretagne, dont il est peut-être plus que temps de parler, voulut apporter, elle aussi, son concours à cette œuvre de salut commun. Cependant, chose surprenante, et comme s'il fallait que la lumière eût toujours ses éclipses en ce monde, des écrivains modernes qui ont su d'ailleurs saisir la signification générale de la Ligue, ont fait avec les vieilles erreurs dont cette époque a été l'objet, une sorte de capitulation dans laquelle l'histoire de notre province se trouve sacrifiée.

Voici en résumé quel est le langage de ces écrivains : — La Bretagne, disant-ils, différant en cela de la majeure partie de la France, n'avait rien à craindre du calvinisme, au moment où éclata la Ligue. Sa langue particulière, sa ténacité proverbiale, son antipathie pour les nouveautés françaises ; enfin l'état de ruine complète auquel étaient réduites les quelques églises réformées qui avaient çà et là végété sur son territoire, tout concourait à la garantir de la contagion de l'hérésie. Depuis trente ans que le calvinisme entretenait en France des divisions et des guerres désastreuses, elle s'était maintenue dans la paix et dans l'union ; il y a plus : la Ligue elle-même n'y avait, dans le principe, rencontré aucun écho, bien qu'alors on pût y adhérer sans faire acte de rébellion, puisque le roi s'en était déclaré le chef. Pourquoi donc, tout à coup, ces soulèvements contre l'autorité légitime, jusque là reconnue avec un admirable ensemble ? Pourquoi ces combats, ces sièges, pourquoi cette guerre acharnée qui se prolonge cinq années après l'abjuration du roi ? C'est, répondent les mêmes historiens, que M. le duc de Mercœur, dont la femme descendait des souverains

(1) Je n'examine pas si les Ligueurs à leur tour ne jouèrent pas plus tard, sous bien des rapports, le rôle d'incendiaires. Il est entendu que dans cet article je ne parle jamais de la Ligue qu'au point de vue de ses causes et de ses commencements, et que je réserve entièrement mon opinion sur l'attitude ultérieure du parti catholique et de ses chefs.

du pays, avait rêvé de rétablir à son profit le duché de Bretagne, et que les Bretons, de leur côté, supportant avec impatience le joug encore récent de la royauté française, s'étaient flattés qu'à la faveur de l'anarchie générale, ils pourraient recouvrer leur ancienne indépendance. —

M. de Mercœur, gouverneur de la Bretagne, a-t-il rêvé d'en devenir le souverain ? cela est possible, probable même. Les Bretons en lui donnant l'adhésion de leurs sympathies et en le suivant au combat, ont-ils fait à son ambition un marchepied dont des obstacles, plus forts que sa volonté, l'empêchèrent seuls de tirer parti ? je le veux bien encore. Ce ne serait certes ni la première ni la dernière fois que des populations auraient, à leur insu, servi des convoitises personnelles. Mais prétendre que l'épée du duc de Mercœur, véritable baguette magique, ait fait sortir de notre sol une lutte à laquelle ses fidèles habitants n'étaient pas prêts à courir de leur propre mouvement, qu'elle ait, non pas dirigé, mais créé ce grand courant de craintes, de colères et de foi qui, grossissant toujours, finit par s'appeler la Ligue, c'est, à mon avis, s'avancer fort loin dans les voies de l'in vraisemblance. Je ne crois pas davantage que la Ligue ait trouvé son principal auxiliaire dans je ne sais quels rêves d'émancipation bretonne ; tout à l'heure je dirai pourquoi, mais éclaircissons d'abord le premier de ces deux points.

Durant les trente années qui venaient de s'écouler, la Bretagne, je le reconnais, n'avait pas été le théâtre de ces luttes à outrance qui avaient ensanglanté d'autres provinces. Mais est-elle donc tellement au bout du monde qu'elle ne se fût pas douté de ce qui se passait dans le reste de la France ? Les levées que l'on faisait dans ses campagnes <sup>(1)</sup>, les navires que l'on armait dans ses ports <sup>(2)</sup>, les munitions que l'on

(1) A la bataille de Dreux il y avait seize enseignes bretonnes (Moimbourg, *Hist. du Calvinisme*, page 284.) En 1568, Dandelot et La Noue sont à la tête de 4000 hommes tirés de Normandie, de Bretagne, du Maine et d'Anjou (Moimbourg, *Ibid.*)

— Lettre du roi Charles IX au duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, dans laquelle il lui mande de mettre de *bonnes et gaillardes forces* à la disposition du maréchal de Maignon afin qu'il puisse s'emparer de la personne de Montgomery. (D. Morice, *Preuves*, tom III, col. 1318.)

(2) Commission pour armer en course contre les Rochelois des navires de St Malo en

trait de ses places fortes <sup>(1)</sup>, la publication des édits en faveur des réformés <sup>(2)</sup>, les récits que rapportaient dans leurs foyers les soldats qui avaient assisté aux grandes batailles des guerres de religion, enfin les actions de grâces que l'on rendait dans les églises pour le succès des armées catholiques <sup>(3)</sup>, ne l'avaient-elle pas tenue au courant des événements, et, en sa qualité de province française, n'avait-elle pas partagé l'effroi commun, chaque fois que le calvinisme avait été sur le point de s'emparer du pouvoir ?

Cela seul eût suffi pour entretenir dans les esprits, en Bretagne, une agitation croissante, que la mort du duc d'Anjou, l'assassinat du duc de Guise et l'avènement d'Henri IV au trône portèrent à son comble. Mais est-il donc vrai que, pour avoir été moins malheureuse que d'autres provinces, la Bretagne ne connût le calvinisme que de réputation, qu'elle n'eût pas vu de près ses pratiques, ses menées, ses violences de toute sorte, bien plus en un mot qu'il n'en fallait pour inquiéter sa foi et lui inspirer l'idée d'une résistance armée ? Qu'on lise donc avec attention le troisième volume de *Preuves*, ajouté par

1573. (D. Morice, *Preuves*, tome II, col. 1396.) — Dans des lettres patentes données par le roi, le 26 mars 1577, en faveur des habitants de Loc-Péran, depuis Blavel et aujourd'hui Port-Louis, on lit ce qui suit : « Desirant bien favorablement trestier lesdits suppliants et leur donner occasion de continuer au devoir de fidélité qu'ils ont toujours eu à cette couronne, ainsi qu'il nous firent cognoistre durant le siège de la Rochelle, où la plupart d'entreux nous vindrent trouver avec plusieurs navires de guerres dudit havre de Blavel, qu'ils avoient esquipés à leurs dépens, sans en avoir eu aucun remboursement ni récompense, etc. » Archives de la ville de Port-Louis.

(1) M. le duc de Montpensier fait venir pour le siège de Lusignan vingt milliers de poudre de Saint-Malo et six milliers de Brest. Dom Mor, tome II, p. 331. M. de Bouillé, lieutenant-général pour le roi en Bretagne envoie des armes et des arquebuses aux officiers de M. de Guise dans le Maine. (D. Morice, tome V, col. 1257.) — Le 16 mars 1569, M. de Bouillé écrit à M. de Kardelan, capitaine de cinquante hommes d'armes qu'il a fait venir de Nantes de l'artillerie pour réduire les places de Tiffauge et de Montaigu. (D. Morice, tome V, col. 1361.)

(2) M. de Bouillé écrit au duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, que l'édit de 1561 pour la religion est loin de remédier au mal.

(3) Dans une lettre de René de Sanzay, capitaine de Nantes, au duc d'Étampes, à la date du 7 décembre 1562, on lit : « Monseigneur, j'ai reçu une lettre qu'il vous a plu escrire au sénéchal de cette ville et à moi ; nous avons ja fait en cettedite ville processions et prières pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il lui a plu donner victoire au roy contre ses ennemis et de la foi chrestienne, et ayant reçu votredit commandement, ont esté à ceste fin derechef fait processions et prières. »

dom Taillandier à l'histoire de dom Morice, et l'on ne tardera pas à revenir de cette étrange illusion.

Ce fut en l'année 1558 que le calvinisme prit pied en Bretagne, sous la haute et puissante protection du frère de Coligny, communément appelé d'Andelot, qui, du chef de sa femme Claude de Rieux, était l'un des grands seigneurs terriens de la province. Le célèbre colonel de l'infanterie française, soldat valeureux et entreprenant, passait aussi à bon droit pour le plus ardent huguenot qu'il y eût en France. On se rappelle qu'interrogé par le roi Henri II sur sa foi religieuse, il osa non-seulement la confesser avec une franchise inouïe jusque-là, mais déclara qu'à ses yeux la messe était une impiété.

Un homme de cette audace ne devait reculer devant aucun moyen, pour assurer le triomphe de ses convictions; on peut dire qu'il s'acharna à les implanter en Bretagne. Après s'être concerté avec la vicomtesse de Rohan, Isabeau de Navarre, qui habitait son château de Blain, il parcourut ses nombreux et vastes domaines de Rieux, de Pontchâteau, de la Roche-Bernard, de Rochefort, et y fit prêcher le nouvel évangile par deux des principaux ministres de la réforme, dont l'un était celui-là même que l'on avait appelé tout exprès de Neufchâtel pour fonder la première église calviniste de Paris (1). Cette campagne eut l'effet que d'Andelot pouvait attendre de l'éloquence de ses auxiliaires, de l'influence attachée à sa haute position personnelle, enfin du prestige qui entourait le nom de Rohan sous lequel il avait abrité ses premières tentatives de propagande. Plusieurs églises réformées s'établirent comme par enchantement, à la Roche-Bernard, à Guérande, à Piriac, à Vitré, à Rennes, à Pontivy; et au bout de deux ans les calvinistes étaient assez nombreux en Bretagne pour que la conjuration d'Amboise pût y avoir des ramifications sous la conduite d'un chef déterminé, du nom de Montejan (2).

Autour des églises que je viens de nommer, beaucoup d'autres se

(1) Il se nommait Jean Carmel ou Fleury (Crevain, *Histoire de la Réformation en Bretagne*, pages 5 et 6.) L'autre ministre venu à la suite de Dandelot, homme d'un mérite égal à celui de Fleury, dit Crevain, se nommait Loiseleur.

(2) On voit dans de Thou, tom. II, que La Renaudie fut secondé par un gentilhomme breton, M. de la Caraye — Davila dit que les meneurs de la conjuration se partagèrent les provinces, et que Montejan eut la Bretagne (*Hist. des Guerres civiles*, t. 1<sup>er</sup>).

groupèrent successivement. Elles eurent, comme leurs aînées, des vicissitudes, dont Philippe Le Noir de Crevain nous a laissé un curieux récit, dans un manuscrit récemment mis au jour; mais florissantes ou dispersées, suivant la tolérance ou la rigueur d'une législation capricieusement mobile, elles ne furent jamais complètement dissoutes, et si leur courage se sentit quelquefois près de faiblir, l'ardente parole de leurs pasteurs et les pressantes sollicitations des principales églises réformées de France ne tardèrent pas à le ranimer (1).

Aussi, dans les mauvais jours, comme dans les temps de prospérité, forts d'avantages obtenus ou prêts à prendre leur revanche d'un échec; les huguenots Bretons conservèrent une attitude également confiante et des allures belliqueuses, qui furent pour nos pères un sujet de perpétuelle émotion. Il faut bien encore, à l'appui de cette assertion, citer quelques faits et imposer un nouvel effort à la patience du lecteur.

Dès l'année 1559, M. de Bouillé, lieutenant-général pour le Roi en Bretagne, écrit de Rennes au duc d'Étampes, gouverneur de la province: « M. du Gué est arrivé ici qui m'a dit qu'il est passé auprès de » sa maison plus de deux ou trois cens grans chevaux et armes, et » qu'il y a des gentilshommes de ce pays qui font tout ce qu'ils peuvent pour chercher des soldats à mener avecques eux et leur promettent de leur bailler argent, armes et chevaux, et leur disent que » s'ils y veulent aller qu'ils les feront tous riches et qu'ils pilleront » toutes les églises et les richesses de France, et que tous ceulx de » la France sont déjà de leur religion, et qu'après ils viendront faire » autant en Bretagne. »

Quelques jours après, l'inquiétude de M. de Bouillé pour la ville de Rennes était si vive, qu'il y faisait prendre des précautions formidables et que, pour aller plus vite, il employait les femmes elles-mêmes, aux-

(1) Les églises d'Angers et de Paris adressèrent à l'église de Nantes des lettres qu'on peut voir au tome V, de Dom Morice, col. 1302 et 1303. On lit dans la dernière (du 13 mars 1561): « Cependant nous vous prions de vous tenir prests et en la plus grande diligence qu'il » sera possible, regardez quelles forces pourra fournir votre église, comme déjà on vous » a plusieurs fois mandé. »

quelles il ordonnait de « *mettre force pierres dans leurs maisons* » (1). » Et ce n'était pas seulement les villes, mais les campagnes qui donnaient du souci à M. de Bouillé. « Les plus riches du pays, » mande-t-il encore au duc d'Étampes, « se vont mettre avec les troupes » qui s'en vont en armes à Orléans (2), » (où était le prince de Condé) et plus loin : « Je suis adverti que les chemins sont tous pleins d'hommes » en armes qui fouillent si l'on porte point de lettres, et qu'ils tiennent tout en crainte, en sorte que je ne vois plus de seureté d'aller » par pays..., » Enfin : « Si je n'ai ung bon nombre de gens de » cheval, ils (nos ennemis) feront en ce pays tout ce qu'ils voudront, » et ne pourrai aller d'ung lieu en aultre pour donner ordre à tout ce » qu'il surviendra. »

M. de Bouillé n'est pas le seul à faire connaître au duc d'Étampes des faits de ce genre. Le capitaine de la ville de Nantes, M. René de Sanzay, lui écrit le 12 mai 1562 que les « *méchans luthériens* ont » mis des placars aux portes de M. le président de Belle-Isle, du sénéchal, du greffier Chaulvynière, et à la porte de la herse du Château (3). »

Dans une nouvelle lettre de M. de Bouillé, en date du 11 mai, il est question de quatre à cinq cents hommes de pied et quatre-vingts ou cent hommes de cheval, « *tous avecques chappeaux pointus*, » qui s'assemblent près de Châteaubriand (4). Des réunions également séditieuses « de sectaires armés » sont signalées, dans d'autres documents contemporains, sur différents points de la Bretagne. Un jour on a vu, à Guér, « deux cents chevaux en armes, et dans le quartier de Nantes » plusieurs petites bandes qui constituent le peuple en fort grand » crainte (5); » une autre fois ce sont « des fugitifs d'Anjou, tant des » villes d'Angers, Cran, que aultres, et de dessus les champs, qui s'en » sont tous venus en ce pays (la Bretagne), que tous les bois et fo- » rests en sont pleins (6); » et lorsque, par exception, les huguenots

(1) Dom. Mor., t. V, col. 1234.

(2) Dom. Mor., t. V, col. 1235.

(3) Dom. Mor., t. V, col. 1245.

(4) Dom. Mor., t. V, col. 1246.

(5) Dom. Mor., t. V, col. 1296.

(6) Dom. Mor., t. V, col. 1259 et 1260.

ne portent pas l'épée, ils nous sont représentés comme maniant l'arme plus dangereuse encore de la séduction, et promettant au peuple qu'ils l'affranchiront des « *tailles et des rentes* » (1). »

Le 4 août 1562, voilà encore que M. de Bouillé écrit de St-Malo au duc d'Étampes une lettre, dont on me permettra de citer les lignes suivantes : « Tout le monde dit que ces huguenots, que nous avons sur » les champs en ce pays, attendent et brassent quelque chose qui ne » vaudra rien. Vous pensez estre en grand repos de quoi ils ne se meuvent » point, mais je m'attends que tout en un coup vous aurez l'allarme » si chaude que vous serez bien empesché. Chacun voit qu'ils ne ten- » dent à autre fin qu'à se faire les plus forts. Je crains bien, s'ils l'es- » toient, qu'ils ne nous soient pas si bons que nous leur sommes. On » dit qu'ils sont en grand troupes à deux ou trois maisons d'auprès » du Guildo. Monseigneur, tout à cette heure est arrivé ici un navire qui » est de Morbihan, qui partit il y eust mercredi huit jours de Douvres; » l'on a pris les deux de ses gens qu'il avoit mis à terre, et m'a dit » d'assurance que tous les navires des François y sont arreztez et les » hommes pris prisonniers, et qu'il a esté contraint se sauver en » grand haste. Par quoi *ne faut plus vous douter que vous n'ayez la » guere à eux*, et vous pouvez vous tenir asseuré que ce sera à ceste » heure à vous deffendre; *car il y a tant de gens en armes de leur » religion* en ce pays, qu'il y en a plus à les favoriser à leur descende » que si leur avant-garde estoit déjà descendue (2). »

Nouvelle alarme, donnée un mois après par le sénéchal de Nantes. Les huguenots de Montaigu, place forte située sur les frontières de la Bretagne, « lèvent les cornes plus que jamais; » des compagnies armées qui se préparent, soit à joindre Montgomery, soit à recevoir des Anglais, stationnent aux environs de Nantes; enfin, « deux pièces d'ar- » tillerie » ont passé à deux lieues de la même ville.

Vers la fin de l'année 1562, c'est M. de Sanzay qui écrit au duc d'Étampes que « les huguenots se relèvent et assemblent en grandes » troupes, » que quatre ou cinq cents de leurs chevaux ont traversé

(1) Dom. Mor., t. V, col. 1262.

(2) Archives de Penthievre, Dom. Mor., t. V, col. 1315.



Guer et Malestroit, et que les mêmes huguenots ont parmi eux « des » gens de bonne maison de ce pays de Bretagne (1).

Plusieurs années s'écouèrent ensuite sans que les documents recueillis par dom Taillandier, mentionnent des rassemblements séditieux en Bretagne. Est-ce lacune dans l'histoire, ou amélioration passagère dans la situation du pays? je ne sais: j'inclinerais cependant vers la première de ces hypothèses, car il résulte d'un extrait des registres secrets du Parlement de Bretagne qu'en 1568, M. de Martigues, alors gouverneur de notre province, crut devoir s'y rendre, afin de dissiper « d'aucunes assemblées et grands amas de gens » (2), et M. de la Borderie nous a appris de son côté, par la publication de deux lettres contemporaines, qu'en 1574, Vitré fut surpris par une troupe de Huguenots (3). Quoiqu'il en soit, l'on retrouve les bandes armées de religionnaires plus audacieuses que jamais, en 1576 (4), juste au moment où se forme la sainte Ligue. M. de Bouillé, que l'on retrouve aussi à son poste de gouverneur, n'est pas plus rassuré que par le passé: « Quand à ce que m'escrivez des malcontans », écrit-il à M. de la Marzelière, enseigne de sa compagnie, « l'on me fait tous les jours » semblables rapports d'eux que ceux que me mandez, et même on » les a veus passer par Dynan ayant les armes descouvertes, le corselet à dos (5). » Quelques jours auparavant il se préoccupait de M. de Chasteauneuf que plusieurs venaient « trouver en armes et par

(1) Dom. Mor., t. V, col. 1317.

(2) Je dois la communication de cette pièce à l'obligeance de M. Quesnet, archiviste d'Ille-et-Vilaine.

(3) *Le Calvinisme à Vitré*, par M. de la Borderie, pages 7, 8 et 9. — Au reste il est question du même événement dans la Table des Registres secrets du Parlement, conservés à la Bibliothèque de Rennes. On y voit, à la date du 25 février 1574, que deux conseillers furent commis pour se transporter à Vitré et y informer des crimes et violences des séditieux.

Il est également mention de la prise de Vitré par des huguenots « dont le comte de » Montgomery se dit le chef » dans une pièce conservée aux archives de la ville de Rennes (liasse 89) et portant la date du 3 mars 1574.

(4) A la date du 7 avril 1576, les registres secrets du Parlement de Bretagne contiennent une remontrance du procureur général où il est parlé « d'assemblées nombreuses et » récentes sous différents prétextes, les uns de s'accompagner pour querelles prises, » les autres de baptêmes, noces, commérages, etc. . . . qui ont conspiré de faire la » guerre au roi. »

(5) Dom Morice, tome V, col. 1425.

troupe », de « grands capitaines et de soldats (1) », qui devaient venir à un « baptistaire », enfin du dessein qu'avaient les Huguenots de surprendre la ville de Saint-Malo (2).

« De tous côtés », écrit encore M. de Bouillé: on l'avertit que les « mécontents et ceux de la religion s'assemblent et s'arment (3), qu'ils songent à s'emparer de Rennes, de Dinan, de Fougères, de Saint-Malo; que des croiseurs hostiles se montrent en grand nombre sur les côtes; et comme la cour et le nouveau gouverneur, M. de Montpensier, — qui, notez bien, n'était pas en Bretagne, semblent croire qu'ils n'ont rien à y craindre de la part des réformés et marchendent à M. de Bouillé les moyens de défense qui pourraient lui être nécessaires d'un instant à l'autre, celui-ci s'écrie avec colère (4): « Sa Majesté et ledit sieur (M. de Montpensier), ne croiront jamais rien jusqu'à ce que le feu » soit bien allumé. Voilà où nous en sommes. Il n'en faut espérer » aucune providence (5). »

Cette exclamation n'était, hélas! que trop fondée. La cour, un jour catholique jusqu'à l'excès, le lendemain complice des religionnaires, ne savait quels ordres donner, et dans son hésitation elle n'en donnait aucun. M. de Bouillé, heureusement, suppléa par son initiative personnelle à cette absence de direction, qui eût paralysé un homme moins résolu que lui; l'on peut juger par sa correspondance de l'activité qu'il déploya en ces périlleuses conjonctures et dont il donne lui-même une idée, par ce passage si expressif d'une de ses lettres: « Je vous assure que je remue bien du ménage

(1) On voit (col. 1428) que parmi ces soldats il y en avait d'étrangers.

(2) Id. tome V, col. 1425.

(3) Id. col. 1429.

(4) Id. col. 1430.

(5) C'était alors l'erreur de la cour, comme c'est aujourd'hui encore celle de plusieurs historiens, de croire que les religionnaires bretons étaient beaucoup plus inoffensifs que ceux des autres provinces. M. de Bouillé avait cependant bien des fois combattu ce préjugé. « Et quant » à l'article qu'on a fait entendre au roi, écrivait-il dès l'année 1560 à M. le duc d'Etampes, « qu'il y en a aucuns de ceste église réformée qui ne trouvent bon ce que les autres de leur » religion ont fait d'avoir prins les armes et s'estre emparés des villes, je ne sçai qui sont » ceux-là des leurs qui ne le trouvent pas bon: car je n'ai point entendu qu'il y en ait en ce » pays-ci qui ayent dit le trouver mauvais; mais au contraire on ne fait aultre rapport, » sinon qu'ils menassent toujours de plus en plus. » (Dom Morice, tome V, col. 1245).

» ici (1). » En effet on le voit convoquer le ban et l'arrière ban des évêchés, nommer des capitaines *vaillants et expérimentés*, auxquels il ordonne d'équiper et d'instruire les communes au maniement des armes; faire faire la revue de l'artillerie, pièces et munitions; organiser les garde-côtes, mettre des garnisons dans les villes menacées, — avec l'infatigable sollicitude d'un homme qui a tout à la fois le sentiment de son devoir et la conscience du danger que court la province confiée à ses soins (2).

Quelle que vigilance que montrât M. de Bouillé, des agents du prince de Condé, parvinrent à surprendre Concarneau (3); sa propre compagnie de gens d'armes, après avoir essuyé de grandes pertes fut chassée de la ville de Dol par des troupes qui avaient été sur le point d'occuper Saint-Malo. Mais l'habile lieutenant-général sut déjouer bien d'autres desseins coupables de la faction huguenote, et en somme il faut reconnaître qu'il préserva son gouvernement des calamités qui fondirent sur tant d'autres provinces (4). Doit-on aller plus loin et dire que, pendant toute la durée de son administration, la Bretagne n'ait couru aucun danger? N'est-il pas évident au contraire que, sans les incessantes et minutieuses précautions qui y furent prises, on eût eu « de ce côté » — ce sont encore les propres expressions de M. de Bouillé, » — d'aussi grandes alarmes que d'endroit qui soit en ce royaume. »

(1) Dom Morice, tome v, col. 1422.

(2) Dom Morice, tome v, col. 1365, 1392, 1395.

(3) Ce fait est rapporté par le chanoine Moreau.

(4) On lit dans un extrait des registres du parlement que M. Quesnet, archiviste d'Ille-et-Vilaine a bien voulu me communiquer.

« Lundy 2 avril 1576.

« Aux chambres assemblées messire René de Bourgneuf, premier président, a dit à la Court qu'il avoict eu certain advertissement, comme aussi estoict chose commune et notoyre, que quelques seigneurs et gentilshommes de ce pais, lesquels puis peu de jours s'estoient assemblez en armes, vendredy dernier, après avoir failly à surprendre la ville de Saint-Malo, sont entrez en la ville de Dol dont ils ont chassé la compagnie du seigneur de Bouillé, gouverneur de ce pays, qui y estoient en garnison, en ont tué aucuns de la dicte compagnie et autres prins prisonniers; que leurs desseings sont, ainsy qu'on dit, de se saizir de quelques autres villes et places fortes, pour y avoir retraicte de faire la guerre en ce dit pays, etc. »

Les mêmes faits, sauf la tentative sur Saint-Malo, sont relatés dans les registres du Parlement que possède la ville de Rennes, à la date du 7 avril 1576.

Au reste si les rassemblements armés, si les bruits d'entreprises contre les places fortes préoccupaient par dessus tout les hommes de guerre chargés de veiller à la sûreté du pays, il y avait pour ses habitants des motifs autrement puissants d'inquiétude et d'excitations. Plus que les soldats répandus dans les campagnes et les rançonnant sans relâche; plus que les Anglais, ces éternels ennemis de la race bretonne, croisant sur nos côtes, — le seul fait d'un culte nouveau, d'une foi nouvelle prétendant à remplacer le vieux culte et l'antique croyance, tenait la Bretagne en un grand émoi et lui mettait, pour ainsi parler, l'épée au poing. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, que, dans la célébration de leurs cérémonies religieuses, les huguenots bretons recouvraient ce calme et cette douceur des premiers chrétiens, que semblent leur prêter toujours leurs apologistes. Chez nous aussi, les prêches et les synodes de la réforme eurent ce caractère de turbulence et d'agression, qui les rendit partout si redoutables. J'ajoute — et nous le verrons dans un prochain article — que là où par exception les protestants se trouvèrent en force, ils ne furent ni plus respectueux ni plus tolérants pour le culte catholique que leurs frères des autres provinces, et qu'ils ne commirent ni moins d'atrocités ni moins de profanations.

V. AUDREN DE KERDREL.

(La suite prochainement.)

## SOUVENIRS BRETONS

DE M. STÉPHANE HALGAN<sup>(1)</sup>.

Voici un volume de vers que vous ne trouverez point dans le magasin de l'éditeur, ni sur les rayons du libraire : il n'a point été mis en vente. Si vous pouvez cependant parvenir à vous le procurer, ouvrez-le bien vite, et vous reconnaîtrez, dès la première page, que vous avez affaire à un galant homme et à un homme d'esprit : il n'y a point de préface. L'auteur est évidemment un poète comme on en voit peu, ayant horreur du bruit et paraissant bien décidé à se passer de la Renommée plutôt que de courir après elle. Mais qui sait ? je viens de le lire, et je ne serais point étonné s'il la trouvait, quelque jour, assise à sa porte. La Renommée est comme la Fortune : elle est femme, elle est capricieuse. Essayez de l'atteindre, elle vous échappera ; tournez-lui le dos, elle ira à vous.

Ne cherchez point cette déesse,

Elle vous cherchera : son sexe en use ainsi<sup>(2)</sup>.

Quoiqu'il en soit, découvrir, en l'an de grâce et de charlatanisme 1857, un écrivain, — un poète ! — qui ne veut montrer ses vers qu'à ses amis ; trouver un livre qui se cache et qui renferme, en dépit de ses allures modestes, des trésors d'imagination, d'esprit et de verve, — c'est assurément là, pour un pauvre critique, une bonne fortune inappréciable. Je serais heureux de pouvoir la faire partager aux lecteurs de la Revue. J'ai essayé d'y parvenir, dans les pages qui suivent, à l'aide de quelques remarques qui paraîtront peut-être trop longues, et de quelques citations qui paraîtront certainement trop courtes.

(1) Un joli volume in-18, Nantes, 1857.

(2) LaFontaine, *l'Homme qui court après la Fortune et celui qui l'attend dans son lit*.

## I.

Ce qui frappe tout d'abord, à la lecture des *Souvenirs bretons*, c'est le caractère en quelque sorte impersonnel dont ce recueil est marqué. Les deux grands poètes dont les œuvres ont signalé, voici tantôt quarante ans, le réveil de la poésie endormie depuis plus d'un siècle, le chantre des *Méditations* et celui des *Odes et Ballades*, ont mis le public dans la confiance de leurs joies et de leurs deuils, de leurs amours et de leurs douleurs : ils ont fait de leurs poésies le commentaire et l'écho de leur vie. À l'aide de leurs livres, il serait facile de construire leur biographie et de suivre, par exemple, M. Victor Hugo depuis ce beau jardin des Feuillantines où s'est écoulée son heureuse enfance, jusqu'à cet âpre rocher de l'exil, battu par les flots et l'injure, d'où nous sont venues les *Contemplations*. Quant à M. de Lamartine, il n'a voulu nous laisser ignorer ni Graziella, ni Elvire, et dans l'un de ses derniers volumes, dans ses *Recueils politiques*, il a cru devoir nous donner une longue pièce de vers sous ce titre : *A une jeune fille qui m'avait demandé de mes cheveux*. Quel beau sujet de recueillement ! — L'exemple venait de haut, il fut suivi. Parmi les nombreux recueils que chaque année voit éclore, il en est bien peu où l'auteur ne profane, en les divulguant, ses sentiments les plus intimes. M. Stéphane Halgan, qui n'est point un sectateur de la religion du *moi*, a été plus discret, il s'est montré sobre de révélations. Il ne nous apprend rien sur ses goûts et ses habitudes, sur ses antipathies ou ses affections. Je le louerai volontiers de cette réserve de bon goût ; mais peut-être, à mon sens, a-t-il poussé le scrupule un peu loin en s'abstenant, dans son livre, de toute dédicace. À la condition de n'être point trop prodiguées, les dédicaces ont bien leur prix, et c'est avec bonheur, ce me semble, que le poète devrait inscrire en tête de quelque bonne pièce, comme il y en a tant dans les *Souvenirs bretons*, le nom d'un père, d'une sœur ou d'un ami.

Je viens de dire que M. Halgan ne nous apprenait rien sur ses goûts et ses affections, et je m'aperçois que je me suis trompé. Il nous parle en effet quelque part de son amour, — tranchons le mot, — de sa

passion pour la mer, et l'on ne saurait douter de la sincérité et de la profondeur de ce sentiment, lorsqu'on a lu les vers qu'il a dictés à notre poète. Est-il d'ailleurs rien de plus naturel que cet amour de M. Halgan pour la mer, et n'est-ce pas chez lui comme une heureuse tradition de famille? En célébrant la beauté et les grandeurs de l'Océan, l'auteur des *Souvenirs bretons* ne fait que payer, en quelque sorte, la dette si glorieusement contractée par son aïeul. Voici comment il s'exprime, presque au début du volume que nous examinons :

J'ai toutefois promis que j'allais vous le dire,  
Le nom de celle à qui j'ai voué mon amour,  
Et sans la compromettre ici je puis l'écrire :  
Point n'en suis-je jaloux; chacun peut à son tour  
La regarder, l'aimer sans qu'il s'en fasse faute.  
Plages de Pen-Château, men-hir du Croazic,  
Et vous, qui tout du long festonnez la grand'côte,  
Dunes de sable jaune et noirs rochers à pic,  
Combien, combien de fois vous m'avez vu près d'elle,  
Assis ou promenant, mais bienheureux toujours,  
La contemplant toujours aimable, toujours belle,  
Celle à qui j'ai voué de fidèles amours.  
Dans le brouillard du soir elle était là, voilée;  
De son sein s'exhalait un parfum presque amer,  
Cependant que sa voix, voix inarticulée,  
Venait remplir mon cœur. O mer, ô vaste mer,  
Dans ton éclat changeant, c'est toi seule que j'aime.  
.....  
Ah! quand après long temps passé loin des rivages,  
On retourne, vers toi, — les beaux jours revenus, —  
Quand, sans te voir encore, on sent que l'air des plages,  
Voltigeant plus léger, caresse nos fronts nus,  
Puis, lorsque à pleins poumons on attire, on aspire  
Cette odeur de la mer qui vole jusqu'à nous,  
Quel singulier transport, quel enivrant empire  
Tu jettes dans nos cœurs qui battent à grands coups!  
De loin le souffle vif de la brise marine  
Palpite autour de nous; l'air de la liberté

Ravive, exalte l'âme et gonfle la poitrine :  
On relève la tête avec plus de fierté.  
Et quand on est enfin arrivé sur la plage  
Que le ressac du flot chaque instant vient mouiller,  
Oh! sous l'impression de ta grandeur sauvage,  
Qui ne se sentirait prêt à s'agenouiller,  
Prêt à courber le front devant ce vaste abîme  
Qui chasse de nos cœurs tout sentiment humain,  
A pleurer, à prier devant l'aspect sublime  
De tes flots déroulés par l'Invisible Main?  
Oui! lorsque sous les cieus tout meurt et tout s'altère,  
Seule tu sais garder ta sainte majesté,  
O mer, ô vaste mer! seul emblème sur terre  
De la Toute-Puissance et de l'Éternité!

Ce sont là de très-beaux vers et qui rappellent, par leur souffle et leur élévation, les magnifiques strophes de lord Byron, au IV<sup>e</sup> chant de Childe-Harold : « Déroule tes vagues d'azur, profond et sombre » Océan, glorieux miroir où la face du Tout-Puissant se refléchet dans » la tempête. Calme ou agitée, soulevée par la brise ou par l'aquilon, » glacée vers le pôle, sombre sous la zone torride, tu es toujours » immense, illimitée, sublime, l'image de l'Éternité, le trône de l'In- » visible !..... Et je t'ai aimé, Océan..... Dès mon jeune âge, mes » plaisirs étaient de me sentir sur ton sein, bercé au mouvement de » tes vagues. J'étais comme ton enfant; de près ou de loin, je me » confiais à tes flots, et ma main jouait avec ton humide crinière, » comme je fais maintenant. »

Ajoutons, — sans prétendre établir ici entre lord Byron et M. Stéphane Halgan un parallèle contre lequel notre spirituel compatriote serait le premier à protester, — que si le chantre de Childe-Harold célébrait ainsi l'Océan et se confiait si volontiers à ses flots, c'était peut-être parce que ces flots l'entraînaient bien loin de son pays et le portaient sans cesse vers de nouveaux rivages. Le chantre des *Souvenirs Bretons*, au contraire, aime surtout la mer parce qu'il y voit un ornement et comme une défense de sa terre natale. Il aime l'Océan, — vu du rivage, vu du haut des dunes et des rochers qui festonnent

les côtes du Morbihan et du Finistère, parce que l'Océan, — ainsi contemplé, c'est encore la Br

## II.

La Bretagne ! c'est elle en effet qui lui a inspiré ses plus beaux vers ; c'est elle qui est l'âme de ses chants et qui donne une unité réelle aux pièces détachées dont se compose son volume. L'amour du sol natal, de cette vieille et noble terre qui a su rester fidèle à son antique idiome, à la religion de ses pères et à leurs traditions de dévouement et d'héroïsme, respire à toutes les pages des *Souvenirs* de M. Halgan. Il a compris quelle bonne fortune c'était pour un poète, à une époque telle que la nôtre, de naître dans un pays où la Foi et la Poésie, ces deux sœurs, se sont réfugiées comme en un inexpugnable asile, et de vivre, loin de Paris, au fond d'une province où tout est poétique, les mœurs et les costumes, les légendes et les paysages.

Tous ceux qui ont lu les œuvres de M. Brizeux savent avec quel remarquable talent l'auteur de *Marie* a peint la nature bretonne, ses chênes et ses bruyères, ses fertiles vallons et ses sombres rochers. Si je ne m'abuse, certaines descriptions de M. Stéphane Halgan peuvent, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec celles de son éminent devancier. Lisez, par exemple, la pièce que l'auteur des *Souvenirs* a composée *Sur les landes*, et d'où je détache cette fidèle et poétique peinture :

Quel bruit vient éveiller la campagne assoupie ? —  
C'est au coin des guérets un attelage pie,  
Deux petits bœufs bretons tirant tant bien que mal  
Un chariot, claquant comme un bruit de métal  
Aux cahots de la route, et sur lequel s'étale  
La moisson des navets montés, charge d'or pâle.  
Aux sillons du chemin se heurtant, trébuchant,  
Pour entrer dans le bois voici qu'il sort du champ. —  
Cependant, aux pâtis d'en haut, de jeunes pâtres  
Gardent aux labours neufs leurs grands moutons noirs :

L'un d'eux chante ; sa voix que répète l'écho  
Lointain, s'est adoucie et se change en duo ;  
La voix qui sort du bois de sapins et de charmes  
D'un chant rustique a fait un chant rempli de charmes.

..... Je vais plus loin encore, et sur le faite  
Des landes, j'aperçois l'horizon imposant.  
Au soleil du matin la nature est en fête ;  
Voici les noirs sapins des forêts de Grisant.  
Sous mes yeux un vallon piqué d'un toit de chaume  
Harmonieusement creuse son vert contour ;  
Une odeur de printemps, léger et frais arôme,  
S'exhale des landiers aux premiers feux du jour.  
Tout là-bas, la bruyère aux fleurs roses et mauves  
Teinte le pied des monts devant mes yeux placés,  
Pendant que leurs sommets mornes, rougeâtres, chauves,  
Sont couronnés de blocs de rochers entassés.  
Le genêt fleurissant jaunît la lande verte. . . .

L'auteur continue à décrire le tableau qu'il a sous les yeux, et il termine sa pièce par ce remarquable sonnet :

Travaux des champs, accents du pâtre, aspects splendides,  
Nature, — devant toi je sentais autrefois  
Au fond de moi parler une secrète voix  
Et mon cœur tressaillir en battements rapides.

Les cheveux blancs, depuis ce temps, sinon les rides,  
Sont venus ; j'ai vécu loin des prés et des bois ;  
Mais nos jardins fleuris et charmants, je le vois,  
Sont plus silencieux que ces landes arides.

Devant ces frais tableaux qu'ai-je donc ressenti ?  
Suis-je donc jeune encore ? A-t-il bien retenti  
L'appel de cette voix chérie à mon aurore ?

Que le mot qu'il prononce ait changé comme moi —  
Qu'importe ! — c'est bien lui, plus doux et moins sonore ;  
Il me disait : Espère. . . . il me dit : Souviens-toi !



Si la Bretagne, en dépit des progrès de l'agriculture, conserve encore de belles et vastes landes, où la main du poète peut cueillir les genêts aux fleurs d'or et les *sonnets sans défaut*, elle ne laisse pas de produire aussi de riches et brillantes moissons. Au retour de chaque printemps, elle se couvre de froments et de seigles, de colzas et de lins, et quand vient l'automne, elle étale ses tapis de blés-noirs, — ces blés aux blanches fleurs qui donnent à nos champs un si joyeux aspect jusqu'au jour où, tombés sous la faucille, ils deviennent le pain qui nourrit la Bretagne. Le blé-sarrasin est pour notre province ce que l'orge est pour l'Écosse, et de même que Robert Burns a célébré avec enthousiasme « Jean Grain-d'Orge, le roi des Grains » (1), de même M. Stéphane Halgan a trouvé quelques-unes de ses plus heureuses inspirations en chantant le Blé-Noir. Lisez le début de son petit poème sur les *Crêpes*, « ces gâteaux flexibles, » où l'auteur des *Souvenirs Bretons* me paraît assez disposé à voir, lui aussi, « l'élite des aliments. »

Dans le seigle ou dans le froment  
Aux fleurs légères,  
Naissent tes fleurs, bleuet charmant ;  
La paille ombrage obligeamment  
Ces étrangères.

Des colzas jaunis au printemps,  
Moissons superbes,  
Les souffles d'avril palpitants  
Courbent en flots d'or éclatants  
Les hautes gerbes.

(1) Voyez, dans les œuvres de Robert Burns, la ballade de *Jean Grain d'Orge* et les stances sur la *Boisson Écossaise* : « Que le riche froment orne les vallées, et que les » avoines dressent leurs cornes barbes, et que les pois et les fèves, soir ou matin, par- » fument la plaine ; je suis fier de toi, Jean Grain-d'Orge, toi le roi des Grains !... » C'est de toi souvent que se nourrit l'Écosse, en gâteaux flexibles, élite des ali- » ments !... »

Ces longs essaims de papillons,  
Dont nul n'élève  
Son vol au-dessus des sillons,  
Noirs et blancs, sont des millions  
De fleurs de fève.

Quels beaux bouquets, près du sentier,  
Ornent les haies !  
L'aubépin, neigeux tout entier,  
Croise les roses d'églantier  
Aux rouges baies.

Les fleurs du lin, dans le lointain,  
Aux yeux du pâtre  
Ont un reflet gris, incertain ;  
On croirait voir de l'eau, que teint  
Le ciel bleuâtre.

Mieux que toutes ces fleurs celles que j'aime à voir,  
A l'automne, ce sont les grappes du blé-noir,  
Balançant leurs fleurettes blanches ;  
Le paysan joyeux, contemplant son labour,  
Bravement mis, le cœur léger, se rend au bourg  
Pour les offices des dimanches.

Il se plaît à compter le nombre de setiers  
Qui, la moisson battue, empliront ses greniers.  
Sous le vent du matin qui passe,  
Sous le soleil qui jette à flots ses gais rayons,  
Une senteur de miel, s'exhalant des sillons,  
Remplit sa poitrine et l'espace

C'est ce blé sarrazin, aux triangles noircis,  
 Qui doit de l'au qui vient éloigner les soucis,  
 Et nourrir toute la famille.  
 Ehl oui, l'ami qui vas tout du long' des buissons,  
 Comme le beau reflet de ces blanches moissons,  
 L'espérance en ton âme brille.

Tous les tiens mangeront des crêpes.....

Je voudrais m'arrêter, mais je me reprocherais de le faire sans avoir appris à ceux de mes lecteurs qui l'ignorent comment on fait les bonnes crêpes, — et comment on fait les bons vers. Notre poète, surpris par l'orage sur les bords de l'Odet, non loin du Marallac'h, entre dans une chaumière et s'assoit au foyer :

Attendant que le ciel fût au moins devenu  
 Calme, sinon sans voile,  
 Je voyais près de moi la servante au bras nu  
 Faisant fumer la poêle.

La pâte s'étalait; son flot moins transparent  
 S'arrondissait en crêpe;  
 Et le gâteau cuisait, cuisait, — en susurrant  
 Ainsi qu'un vol de guêpe.

Lorsque la crêpe était bien blonde d'un côté,  
 D'une batte légère  
 Voici qu'un tour de main leste et précipité  
 La tournait tout entière

Il est impossible, n'est-ce pas, de mieux tourner un vers... et une crêpe ? La voici faite, et je n'en vis jamais, pour mon compte, de plus légère et de mieux réussie : il ne reste plus qu'à la servir..... Mais si je n'y prenais garde, il pourrait bien m'arriver avec les crêpes de M. Halgan ce qui advint un jour à M<sup>me</sup> de Sévigné en face d'un panier de cerises : d'abord elle en prit une, puis une autre, si bien que tout

le panier y passa. De même ici, si je ne résistais à la tentation, la pièce y passerait bientôt toute entière.

On vient de voir comment M. Stéphane Halgan sait peindre la lande et ses genêts aux fleurs d'or, la plaine et ses riches moissons ; mais ce qu'il excelle par-dessus tout à décrire et à remettre sous nos yeux, ce sont les bords de la mer, ce sont ces côtes, pleines à la fois de charme et de grandeur, près desquelles la Muse des *Souvenirs Bretons* vient chaque année rafraîchir et renouveler ses inspirations. Il est, sur ces côtes, une plage, préférée entre toutes, où notre poète a passé ses plus beaux jours et fait ses plus beaux vers. Connaissez-vous, non loin du Croisic, Escoublac et ses dunes, le bourg de Batz et sa chapelle, Kermoisan et ses salines, le Pouliguen et sa plage ? Ce pays si pittoresque, — que M. Brizeux a oublié dans ses *Bretons* et qui a cependant gardé son originalité et conservé, plus qu'aucun autre, un reflet des vieilles mœurs et comme un parfum des anciens jours, — est justement celui que M. Halgan décrit le plus volontiers et avec le plus de bonheur. Il aime à y revenir et à le célébrer. Ce coin de terre est désormais son domaine et lui appartient au même titre que les bords de l'Ellé et la vallée du Scorf appartiennent au chantre de *Marie*. Ils ont payé l'un et l'autre leur droit de propriété argent comptant, je veux dire avec de beaux vers frappés au bon coin. Voici quelques-uns de ceux de M. Halgan :

Depuis le Pouliguen jusques au Croazic  
 S'étendent les rochers de ces rives que j'aime,  
 Ces longs caps d'où l'on voit s'enfuir au loin le brick.  
 Que de fois étendu mollement sur le sable,  
 Dans un demi-sommeil, mais sans trop m'endormir,  
 J'écoutais près de moi, charme indéfinissable,  
 Et les brises siffler et les vagues gémir.  
 C'est là que j'ai passé le meilleur de ma vie,  
 Mes plus paisibles jours, sinon mes plus heureux.  
 Derrière les rochers, la plaine sans collines  
 Etale ses œillets, ses tout petits viviers,  
 Ses fossés argileux, ses jaunâtres salines,

Et ses mulons de sel surgissant par milliers.  
 Quand le martin-pêcheur, aux grandes ailes bleues,  
 Rase le réservoir qui s'écoule au reflux ;  
 Quand, essaim blanc et noir, les petits hoches-queues  
 Sifflent en voletant sur le bord du palus ;  
 Lorsque sur le marais la lune se reflète,  
 Le soir, et que le vent chasse la nue au ciel,  
 On respire à plein cœur l'odeur de violette  
 Dont s'imprègne la brise en effleurant le sel.  
 De la vieille chapelle aux fins arceaux gothiques  
 Entre Batz et la mer élevant ses murs gris,  
 Son portail ogival, ses piliers granitiques,  
 Un demi-crêpuscule embellit les débris.  
 Le haut clocher du bourg au centre de la plaine  
 Se dresse fièrement ; d'un rayon gracieux  
 Si le soleil couchant dore la tour lointaine,  
 Quel spectacle charmant offrent alors les cieus !  
 L'astre d'or disparaît, couché dans ses nuages,  
 Et teint d'un rouge sang le zénith calme et pur :  
 Fantôme d'un géant, la tour sur ses rivages,  
 Spectre noir, se profile au milieu de l'azur ;  
 Et vers l'autre horizon la lune virginale  
 Levant vers Escoubiac son front, roi de la nuit,  
 Croise amicalement son rayon pur et pâle  
 Avec les derniers feux du soleil qui s'enfuit.

## III.

C'est là, sur cette côte qui s'étend depuis le Pouliguen jusqu'au Croisic et dont vous venez de lire une description si fidèle, que M. Halgan a recueilli l'un de ses meilleurs *Souvenirs* ; c'est là en effet qu'il a placé *les Noces de Jeanne-Marie*, — simple et touchante histoire dont le récit ouvre son volume et dont je voudrais essayer de donner une idée.

Jeanne-Marie était la plus charmante fille du bourg de Batz. Elle aimait un paludier de fière et haute mine,

Le plus grand, sans mentir, des gars de Tré-gaté.

Tous deux étaient fiancés et déjà le biniou du bourg était retenu pour venir faire danser la noce. Arrive, sur ces entrefaites, un monsieur de la ville :

J'ignore s'il venait de Guérande ou de Nantes,  
 Mais le monsieur était très-riche, en vérité,  
 Car il avait, dit-on, deux mille écus de rentes.

Il obtint bien vite de la mère de Jeanne-Marie la main de sa fille. La mère commanda ; la pauvre enfant obéit. Viennent les noces, *les Noces de Jeanne-Marie*, racontées avec une simplicité charmante, avec un art exquis. C'est un agréable tableau de genre, un tableau non pas flamand, mais breton, où l'auteur allie avec succès le sentiment de la réalité et celui de la poésie. — Une fois mariée et conduite au logis de l'époux, Jeanne sut préserver son âme du désespoir et son cœur de l'oubli.

Jeanne, soumise au sort, fut une brave femme  
 Et cacha dans son cœur, sans pouvoir les bannir,  
 Cet espoir d'autrefois, ces rêves de son âme  
 Qui pour elle n'étaient plus rien, — qu'un souvenir.  
 Jeanne garda toujours l'habit de paludière ;  
 Le monsieur, son époux, a, dit-on, acheté  
 Un grand et beau logis, une maison princière  
 Sur le chemin qui va de Batz à Tré-gaté ;  
 Et quand elle entendait encore sur la route  
 Du petit cheval blanc les pas insoucieux,  
 De souvenirs son cœur s'inondait, et sans doute  
 Une larme furtive échappait à ses yeux. —  
 Et qui donc oserait, Jeanne, vous faire un crime  
 Du tourment renaissant en ces tristes combats,  
 De l'effort douloureux que le devoir comprime,  
 Des derniers pleurs versés pour qui ne le sait pas ?

Et lui, — le paludier ? il n'imita point nos héros de roman, il ne se tua pas.

Non, mais il se jura, le cœur rempli d'angoisses, —  
 Et ne souriez pas d'un semblable serment, —  
 Qu'il ne se marierait jamais dans sa paroisse.  
 Pour ces honnêtes cœurs, qui vivent saintement  
 Où leurs pères vivaient, c'est une douleur vraie,  
 C'est un déchirement que nous ne sentons pas ;  
 Il n'en est certes point un seul qui ne s'effraie  
 D'abandonner ainsi son beau clocher de Batz.

On le voit, l'histoire de Jeanne-Marie est bien modeste, et il n'y a pas là de quoi défrayer un feuilleton. Mais qui ne sait le merveilleux parti que la Muse sait parfois tirer des moindres choses ? Qui ne sait par cœur les stances de Lamartine sur *le Lac* ? Et cependant qu'y a-t-il au fond de cette admirable pièce ? Par une nuit de printemps, sous un ciel semé d'étoiles, une barque glisse en silence sur un lac argenté. Tout à coup il en sort une voix qui supplie le Temps de suspendre son vol et les Heures propices de suspendre leur cours... Ce n'est rien sans doute, mais sur cette barque était un grand poète ; il essaie de fixer la trace de ces ineffables moments, et la littérature française compte un chef-d'œuvre de plus. — Dirai-je que l'auteur des *Noces de Jeanne-Marie* a été aussi heureux, et que son petit poème est un chef-d'œuvre ? Assurément non. Le talent avec lequel il a raconté cette naïve et simple histoire, dont j'ai donné tout à l'heure une si pâle esquisse, la verve avec laquelle il a semé sur cette trame légère de charmantes broderies et d'heureuses digressions, lui assurent du moins un rang honorable parmi nos bons poètes. Sans doute ces digressions, où débordent la jeunesse et l'*humour*, rappellent un peu trop, par leur tour piquant et leur ton cavalier, le genre et les libres allures du chantre de *Namouna*. On dira à M. Halgan qu'il imite Alfred de Musset. Mais Alfred de Musset n'imitait-il pas Byron, et Byron lui-même ne venait-il pas après Pulci :

Lisez les Italiens, vous verrez s'il les vole (\*) !

A défaut d'une complète originalité, qui manque, on le voit, même

(\*) Alfred de Musset, *Namouna*.

à lord Byron et à M. de Musset, les maîtres du genre, M. Stéphane Halgan a sur ses deux illustres devanciers un avantage précieux et que je m'empresse de signaler. Il n'a point, à leur exemple, sacrifié à la muse du caprice et de la fantaisie les droits sacrés de la morale et de la religion. Le fond même de son poème, aussi bien que chacune des digressions qu'il y a rattachées, découle d'une inspiration toujours pure. Le lecteur le plus scrupuleux ne voudrait pas déchirer une seule page, effacer un seul vers des *Noces de Jeanne-Marie*. Encore une citation empruntée à cette pièce et de nature à vous dédommager un peu de ma prose :

Ce n'était pas là Jeanne ; et, dans la matinée  
 Où pour son mariage on la voulut parer,  
 Sous les riches habits dont elle était ornée,  
 Oh ! combien, — le cœur gros, — dut-elle pas pleurer ?  
 Elle avait cependant une coiffe plissée,  
 Un tablier à fleurs aussi jaune que l'or,  
 Une chaîne d'or pur autour du cou passée,  
 Des bas rouges à coins brodés, — et puis encor  
 Une robe superbe à la jupe écarlate  
 Et trois jupons de laine étagés par dessous,  
 Un corsage tout raide où l'or brillant éclate,  
 Et des souliers de daim arrondis par les bouts.  
 La couronne enfermait sa brune chevelure ;  
 Car les femmes de Batz croiraient vraiment pécher  
 En laissant voir à tous cette noire parure  
 Que sous leurs courts bonnets elles savent cacher.  
 Mais dans ces beaux habits le pauvre cœur de Jeanne,  
 Cependant que la messe en pompe se disait,  
 Ainsi qu'un innocent qui pleure et qu'on condamne,  
 En pensant à l'absent, sans doute se brisait.  
 Des gouttes de sueur perlaient sur son front moite,  
 Pendant qu'on lui passait l'anneau de noce au doigt ;  
 Car l'homme agenouillé tout près d'elle, à sa droite,  
 Le marié n'avait, comme ceux de l'endroit,  
 Ni les quatre gilets bordés de hautes ganses,  
 Ni le grand chapeau rond relevé d'un côté

Par des velours tressés de diverses nuances,  
 Ni le petit manteau sur l'épaule jeté, —  
 Manteau sombre et tombant, large de plusieurs aunes,  
 Qu'on ne met dans le bourg que les jours de gala, —  
 Ni les bas de couleur, ni les beaux souliers jaunes.  
 Non, non, le riche époux n'avait rien de cela :  
 Il était tout en noir, — tout en noir comme l'âme  
 De Jeanne, qui sitôt ne pouvait par changer ; —  
 Et tous s'apitoyaient en voyant une femme  
 De leur vieux bourg de Batz épouser l'étranger.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que M. Halgan a eu, du premier coup et dès son début, une bonne fortune aussi enviable que rare ; Jeanne-Marie est une douce et sympathique figure, une ombre gracieuse et légère que la Muse a touchée de sa baguette magique et animée de son souffle créateur : elle vivra. Jusqu'ici, parmi nos poètes bretons, un seul et le plus illustre, l'auteur de *Marie*, avait vu ses efforts couronnés d'un pareil résultat. L'héroïne de M. Stéphane Halgan, encore bien qu'elle soit destinée à vivre moins longtemps que celle de M. Brizeux, me paraît cependant appartenir à la même famille : Si *Marie* et *Jeanne-Marie* ne sont pas sœurs, elles sont au moins cousines... à la mode de Bretagne.

Je me suis attardé un peu aux *Noces de Jeanne-Marie*, parce que ce poème montre le talent de M. Stéphane Halgan sous son double aspect, tour à tour mélancolique et souriant. Il sait émouvoir et toucher le lecteur, sans déclamations, en restant toujours simple et vrai ; il sait, en même temps, semer, d'une main légère, ces traits heureux et pitoyables qui ne pouvaient faire défaut au chantre du bourg de Batz et du Pouliguen, d'un pays

Où les mulons de sel surgissent par milliers.

Que d'esprit, dès les premières pages, dans les boutades de l'aimable écrivain sur la fatuité de nos poètes intimes, ou sur les héros des romans du jour ! Que d'esprit encore, et du plus charmant, dans ces autres pièces : *Rule Britannia*, — *Une bonne fortune*, — *Post-face* !

L'avouerais-je ? j'ai craint un instant qu'il n'y en eût trop. L'esprit en effet est souvent un défaut, en poésie, — heureux défaut à l'abri duquel se trouvent tant de braves gens qui font des vers ! — Grâce à Dieu, l'homme d'esprit, chez M. Stéphane Halgan, n'a point étouffé l'homme de cœur et le poète. Sans doute, on s'aperçoit bien vite que l'auteur des *Souvenirs bretons* prise assez peu les pleurards, les rêveurs à nacelles,

Les amants de la nuit, des lacs, des cascades,  
 Cette engeance sans nom qui ne peut faire un pas  
 Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendās (1).

Pas plus que M. de Musset, il n'est de ceux qui font parade de leur sensibilité et l'étalent aux regards de tous. Il met autant de soin à cacher la sienne que d'autres à montrer la leur. Il va même quelquefois, pour mieux la déguiser, jusqu'à glisser au milieu de ses vers si français des vers tels que celui-ci :

A tear, — a single tear, the love's last adieu (2).

Mais, quoiqu'il fasse, elle se révèle et se trahit, en maint endroit, par quelques-uns de ces élans involontaires, de ces cris partis de l'âme du poète et auxquels l'âme du lecteur ne se trompe pas, — celui-ci par exemple :

O pleurs, je crois en vous, — vous, marques de l'ivresse  
 Du bonheur, et des cœurs vraiment désespérés ;  
 Suprême expression de joie ou de détresse,  
 O pleurs, je crois en vous et vous m'êtes sacrés !

#### IV.

A la naissance de la Muse des *Souvenirs Bretons*, les Fées furent conviées ; chacune d'elles la dota d'une qualité heureuse. Elle reçut

(1) A. de Musset : *Un spectacle dans un fauteuil*.

(2) Lord Byron.



de l'une le don du sourire, et d'une autre le don plus précieux des larmes ; de toutes elle reçut le don de plaire. Survint une méchante Fée qui n'avait point été invitée à la fête et qui, ne pouvant plus effacer les dons de ses compagnes, essaya du moins de les gâter en accordant à la pauvre Muse la faculté de comprendre les philosophes et de mettre en vers leurs théories et leurs systèmes. — Nous ne pouvons attribuer en effet qu'à une maligne influence l'idée qu'a eue M. Halgan de composer plusieurs Sonnets sur le *Condillacisme*, l'*Éclectisme* et le *Fatalisme*; sur la *Réalité du monde*, sur les *Deux preuves*, — *preuve incomplète*, *preuve complète*, — et sur les *Quatre idées*, qui sont la Cause, la Durée, l'Espace et la Substance. Qu'il y prenne garde : son gracieux talent ne pourrait que perdre à un commerce trop intime avec des idées aussi abstraites. Les philosophes n'ont jamais dissimulé le peu de cas qu'ils faisaient des poètes. Pascal va même jusqu'à les comparer à des joueurs de quilles. Platon, il est vrai, les couronnait de roses, mais c'était pour les chasser aussitôt de sa République. Si les poètes faisaient bien, ils s'empresseraient à leur tour de bannir les philosophes de leurs cabinets, ou tout au moins de leurs livres, sans se croire le moins du monde tenus, en les renvoyant, de les couronner de roses : leurs pauvres fleurs se faneraient bien vite sur ces vieux fronts ridés.

Si M. Halgan tient absolument à connaître et à posséder la *preuve complète*, il la trouvera ailleurs que dans les bibliothèques, sur les coteaux et dans les vallées, à l'ombre des grands bois ou sur les bords de cet Océan qu'il a si bien chanté. La lande où flotte le genêt d'or, le champ où fleurit le blé noir, le ruisseau où glisse la feuille de chêne, la mer où le navire déploie ses voiles, la chapelle ignorée où le marin reconnaissant a suspendu son humble *ex-voto*, le chemin creux où la procession du village déploie ses modestes pompes, telles sont les pages du livre éternel et sublime où le poète doit aller chercher ses enseignements et sa philosophie. Quant à tous ces gros volumes où les *sages* et les *sophistes*, depuis Aristote jusqu'à Condillac, ont entassé tant de subtilités et tant d'erreurs, je ne saurais mieux les comparer qu'à ces fourrés obscurs, à ces inextricables broussailles où l'agneau ne peut pénétrer sans laisser un peu de sa toison. Que la

Muse des *Souvenirs Bretons* ne cherche pas à s'y frayer une route : elle ne réussirait qu'à mettre sa robe en lambeaux et à déchirer ses pieds nus.

Je regrette d'autant plus vivement que M. Stéphane Halgan ait cru devoir consacrer la plupart de ses sonnets à des abstractions philosophiques, qu'il est rompu à toutes les difficultés et connaît toutes les ressources de ce genre, interdit aux rimeurs vulgaires et dont Boileau a pu dire :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,  
Et cet heureux phénix est encore à trouver.

L'auteur des *Souvenirs Bretons* porte avec une merveilleuse aisance le joug de ces *rigoureuses lois*, devant lesquelles reculait l'auteur de l'*Art poétique*. On devine, en lisant ses sonnets, ciselés avec un soin infini et où les droits de la pensée ne sont jamais sacrifiés aux exigences de la rime, que M. Halgan est proche parent de M. Boulay-Paty, cet autre poète breton qui, de l'aveu de M. Sainte-Beuve, tient aujourd'hui la palme du genre <sup>(1)</sup>. Il me tarde de faire une citation qui en dira sur ce point plus que tous mes éloges. Après avoir hésité entre le sonnet sur les *Vieux Manoirs*, et ceux sur *Acril*, les *Saints de pierre* et le *Rêve d'une nuit d'été*, je me décide pour ce dernier que je préfère, je l'avoue, à plus d'un long poème :

La lune se jouait aux branches des cyprès,  
Et la lueur tombant de sa beauté nocturne  
Éclairait vaguement le gazon taciturne  
Et les tombeaux des morts que je considérais.

La brise palpitait en frémissements frais ;  
On eût dit une voix s'exhalant de chaque urne,  
Douce voix qu'effraierait une clarté diurne,  
Voix qui se tait le jour, mais qui s'élève après !

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, v.

Chantez, âmes des morts, sous vos tombes de mousse ;  
Vos concerts vers le ciel paraissent aspirer ;  
Qu'ils s'élèvent en paix, et que le vent les pousse !

Vos chants touchent le cœur et le font soupiner ;  
Chantez ! le ciel est pur ; chantez ! la nuit est douce.  
Chantez, âmes des morts ! — C'est à nous de pleurer.

M. Stéphane Halgan n'excelle pas seulement dans le sonnet. Il possède le secret d'assouplir à son inspiration, et comme en se jouant, les rythmes les plus rebelles. Il est une stance que le Dante et Pétrarque ont mise en honneur et que les Italiens appellent la *rima terza* ou le *terzetto*. Quelques-uns de nos poètes du XVI<sup>e</sup> siècle, Saint-Gelais, Baif, Desportes, s'en sont parfois servis ; mais, en dépit de leurs essais, Boileau n'a pas cru devoir parler du *tercet*, estimant sans doute inutile de s'occuper d'un genre dont les difficultés devaient lui sembler insurmontables. M. Halgan les a surmontées avec un rare bonheur. J'en veux donner pour preuve une pièce où, sous ce titre : *Photographies*, il a su rendre, sans périphrases, les détails les plus techniques et les faire servir, avec un art exquis, à traduire un sentiment plein de fraîcheur et de grâce. Voici ces vers dans lesquels l'auteur me paraît avoir approché bien près de la perfection :

Les rayons lumineux à travers la lentille  
Ont gravé, sur l'enduit au cristal adhérent,  
De vos traits gracieux un pur reflet qui brille.

Au grand jour exposé, ce portrait transparent  
Apparaît, ombre fixe, image grise et pâle,  
Doux spectre nuancé qui plaît et qui surprend.

On dirait un camée inscrit sur une opale,  
Gravé par un burin amoureux du fini ;  
Que de délicatesse en ce charmant ovale !

Tous les minces sillons de ce verre terni  
Reproduiront vos traits, avec les clairs en ombre  
Et les ombres en clair, sur le papier bruni.

Ce changement, avec une teinte plus sombre,  
Se fera de lui-même ; et vous posséderez  
De l'œuvre du soleil des épreuves sans nombre.

Sans doute ces feuillets seront bien désirés ;  
M'en donnerez-vous un ? — Je l'ignore et l'espère...  
Ou plutôt, donnez-les à qui vous le voudrez.

Non, je n'ai pas besoin d'une feuille éphémère  
Qui vous rappelle à moi. — Je n'en ai pas parlé, —  
Mais j'ai depuis longtemps cette image si chère.

Alors que j'étais seul, oui, seul et désolé,  
Elle apparut sur moi, votre chaste figure,  
Comme sur un miroir immobile et troublé ;

Ah ! dites-moi quel feu, quelle lumière pure,  
Sur mon cœur que les maux étaient venus ternir,  
Quand vous posiez devant mon âme, chambre obscure,

A fixé pour jamais votre cher souvenir ? —

Ne trouvez-vous pas comme moi que cette pièce est charmante et ne vous semble-t-il pas que, bien loin de refuser à la publicité le livre qui la renferme, on devrait en tirer *des épreuves sans nombre* ?

## V.

Pétrarque, que je citais tout à l'heure, a fait d'admirables tercets sur *le Triomphe de la Divinité* et sur celui de l'Amour. M. Stéphane Halgan a composé sur le même rythme des stances qu'il a intitulées *le Monument de François II*, et qui sont consacrées à célébrer *le Triomphe de la Bretagne*. Cette pièce, la plus longue du volume après *les Noces de Jeanne-Marie*, termine et couronne les *Souvenirs Bretons*, et c'est aussi par elle que je veux finir.

L'auteur décrit d'abord, avec une curiosité infinie et avec une exactitude que j'appellerais volontiers magistrale, le beau tombeau de François II, duc de Bretagne et de sa femme Marguerite de Foix, qui s'élève

Dans le transept fermé de Saint-Pierre de Nantes.

Le duc et la duchesse sont là, étendus côte à côte; le front calme et les mains pieusement croisées, ils semblent dormir encore....

Non, ce n'est pas la mort qui ferme leur paupière,  
C'est un repos vivant qui n'a rien de fatal.

En présence de ce sommeil qui atteste la vie, le poète songe à la Bretagne, — à la Bretagne endormie mais toujours vivante, et il s'interroge :

Par delà le tombeau quelle force fait vivre ?  
Pour exister encor même après le trépas  
Que faire ? et quel chemin ici-bas faut-il suivre ?

Ce chemin, demandez-le à ces moines en prières que Michel Colomb, le grand sculpteur, a mis au pied du monument; demandez-le aux douze apôtres, à saint Louis et à saint Charles, à saint François et à sainte Marguerite, milice céleste qui veille sur le tombeau du dernier duc breton, et tous vous répondront que la force qui fait vivre est celle qui nous vient de la Prière, de l'Honneur et de la Foi.

C'est par là qu'on obtient l'immortelle victoire ;  
Pour ceux qui ne sont plus la mort n'a pas d'affront  
Si leur devise était : Prier, agir et croire.

L'auréole à jamais les viendra ceindre au front,  
Et de grands anges blancs, en repliant leurs ailes,  
Se tiendront derrière eux et les caresseront.

.....

Prière, Honneur et Foi, triple mot du grand livre,  
Vous faites de la mort un céleste sommeil ;  
Mieux encor ! grâce à vous, c'est la mort qui fait vivre !

Quelle terre plus que la Bretagne a conservé purs et sans tache  
l'Honneur, la Prière et la Foi, et quelle dès lors est plus assurée de  
vivre ?

Tu dors, mais tu vis. Calme au milieu des tempêtes,  
Ô Bretagne, tu vis ! — tu vis dans le présent,  
Aux âmes de tes fils, fermes, franches, honnêtes.

Tu vis dans ton passé superbe, éblouissant,  
Dans ce passé tout plein d'exploits et de miracles;  
Tes héros et tes saints t'ont grandie en passant.

Tu vivras à jamais ! .....

Nous avons des garants de cet avenir : voyez, aux quatre coins du tombeau ducal, ces admirables figures où Michel Colomb a su mettre à la fois tant d'énergie et de douceur, ces vivants symboles des vertus de la Bretagne, la Prudence et la Justice, la Tempérance et la Force.

Que ne puis-je reproduire ici les strophes remarquables dans lesquelles le poète a si bien décrit cette partie de l'œuvre du sculpteur ? Je me dédommagerai du moins en citant les beaux vers qui terminent la pièce. Ils parviendront peut-être à éclairer ma triste prose, comme ces rayons de soleil qui, pénétrant tout à coup dans une pauvre mansarde, lui rendent aussitôt la vie et le sourire.

Reste entêté, Breton ! Conserve avec bonheur  
Cet excès de vertu : c'est de la force encore  
Que cet entêtement aux choses de l'honneur.

Aux tristes nouveautés qu'un siècle vain adore  
Préfère sans rougir un passé respecté :  
Il demeurera honoré, celui-là qui l'honore.

.....

La Bretagne, gardant sa grande honnêteté,  
Soutiendra, sans souci des intérêts vulgaires,  
Ce qu'elle a cru toujours être la vérité.

Que lui font les travaux, les misères, les guerres?  
— Pour défendre les droits auxquels elle avait foi,  
Aux gens de Beaumanoir le sang ne coûtait guère.

L'impiété, le crime, ont seuls fait son effroi;  
Plus tard, elle aima mieux couber sa tête antique  
Sur l'échafaud sanglant que sous l'injuste loi. —

— O sublimes Vertus, ô quatuor mystique,  
Veillez sur ce pays qui repose, vivant;  
Protégez qui vous aime, aimez qui vous pratique!

Comme à ce blanc tombeau que je vais décrivant,  
Oh! faites bonne garde à la Bretagne entière;  
Et que par vous son cœur reste toujours fervent.

Mères de l'Honneur vrai, Filles de la Prière,  
Gardiennes de la Foi, — Vertus du sol natal,  
Parfumez la contrée où fleurit la bruyère!

Grâce à vous, ce tombeau n'a rien de sépulcral;  
C'est plutôt, ô Vertus, et puisqu'il vous rassemble,  
Un gage d'avenir, monument triomphal.

Gloire, Prière et Foi, Vertus, toutes ensemble  
Autour de nous, en nous demeurez pour toujours.  
Au passé plein d'honneur que l'avenir ressemble,

Bretagne! et tu vivras jusqu'au dernier des jours.

N'avais-je pas raison de dire plus haut que cette pièce devrait porter pour titre : *Le Triomphe de la Bretagne*? Dans son dernier numéro, la Revue a publié d'admirables vers de M. Brizeux sous ce titre

bien différent : *L'Élégie de la Bretagne*; nos lecteurs ne les ont certainement pas oubliés. Pour moi, sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de fondé dans les craintes et les pressentiments de notre illustre collaborateur, je m'associe cependant de préférence à la confiance que témoigne M. Halgan dans l'avenir et les destinées de notre province. Je ne saurais désespérer du pays de Du Guesclin et de Châteaubriand, — de ce coin de terre, cher à la poésie, qui a vu naître, depuis plus de dix siècles, tant d'admirables *Chants populaires* (1), et qui compte encore aujourd'hui des poètes tels que le chantre de *Marie* et l'auteur des *Souvenirs bretons*.

En terminant, je demanderai pardon à mes lecteurs d'avoir laissé usurper par ma prose une place qui eût été beaucoup mieux remplie par les vers de M. Stéphane Halgan. Ma faute est d'autant plus grande qu'il s'agit, on le sait, d'un volume qui n'est point en vente et qu'il est fort difficile de se procurer. J'espère du moins que les citations que j'ai faites suffiront pour prouver que les *Souvenirs bretons* sont l'œuvre d'un vrai poète. — Un dernier mot à leur auteur, un mot qui résume nos critiques et nos éloges. Que M. Halgan renonce à la lecture d'Aristote et de Condillac; qu'il désapprenne, s'il le peut, les vers d'Alfred de Musset, et, libre ainsi de toutes les influences qui pourraient le détourner de la voie où l'attend le succès, qu'il continue de cultiver la poésie, pour laquelle un si brillant début annonce un si rare talent.

EDMOND BIRÉ.

(1) Voyez les *Chants populaires de la Bretagne*, recueillis par M. de la Villemarqué. Nous ne saurions trop recommander cette belle publication.

## MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE JEAN ROHU

LIEUTENANT DE GEORGES CADOU DAL.

## INTRODUCTION.

Aussi loin qu'il est possible de remonter le cours des âges, on voit partout les nations soumises à des lois supérieures aux conceptions les plus élevées du génie humain. Ont-elles, dans leur orgueil, la témérité de vouloir s'y soustraire ? les nuages s'amoncellent lentement à l'horizon, des bruits sourds se font d'abord entendre ; puis, si les signes avant-coureurs de la tempête ne sont pas compris, la foudre éclate, et la Force d'en haut, brisant comme de faibles roseaux les plus solides établissements des hommes, fait tout rentrer dans l'ordre immuable établi par la Sagesse infinie.

La Révolution française possède au suprême degré ce caractère providentiel. Pas plus qu'aucune de celles qui l'ont précédée, elle n'a pu s'accomplir sans laisser pendant longtemps la société agitée par des passions, que le temps seul peut calmer. C'est en vain que l'historien le plus impartial essaierait de tracer le tableau de la bataille le lendemain du jour où elle s'est livrée. Les haines de parti, les intérêts personnels, et l'animation des combattants, sont autant d'obstacles qui l'empêchent d'apprécier les faits dans toute leur vérité. Plusieurs générations doivent s'écouler pour que le calme se fasse.

S'il est permis de douter que le moment soit venu de dire le dernier mot sur les grands bouleversements politiques et sociaux des soixante dernières années, l'opportunité de recueillir les documents qui s'y rapportent est du moins incontestable.

Les guerres de l'Ouest ne sont pas la partie la moins intéressante du grand drame dont nos pères ont vu jouer les premiers actes. Malgré le

concoure de circonstances malheureuses qui les empêcha de produire tous les effets qu'on en espérait, pour la défense des principes, sans lesquels la société française ne saurait être solidement assise, elles ont eu une immense portée morale.

Quand toutes les classes, frappées de terreur ou de vertige, courbent lâchement la tête sous les coups de la plus inique et de la plus abrutissante tyrannie, il importe en effet au premier chef que les lois fondamentales du pays et les principes les plus intimes du droit naturel ne soient pas violés sans qu'une protestation s'élève, ne fût-ce que sur quelques points. Y en eut-il jamais de plus énergique que celle de la Vendée et de la Bretagne, en 95 ? Peut-on rien imaginer de plus généreux que le dévouement de ces paysans, qui échangeaient la charrue contre le mousquet, pour défendre la religion de leurs pères et la constitution séculaire de leur patrie ? Pour peu que l'on voie dans l'existence du Catholicisme et de la Monarchie la pierre angulaire de la société française, on ne peut refuser à ce mouvement national et religieux l'hommage de sa reconnaissance. Serrés autour du vieux drapeau de la France, symbole de la religion, de la famille, de la propriété et de la vraie liberté, nos pères firent alors ce qu'ont fait les défenseurs de l'ordre en juin 1848, ce qu'il faudrait bien faire encore si les sectes absurdes mais formidables, naguère conjurées contre les bases mêmes de la société, tentaient de relever leurs sanglantes enseignes : — ils firent leur devoir.

Certaines plumes, gorgées de fiel rouge, essaient aujourd'hui de leur jeter de la boue, avec de petites habiletés qui font sourire. On ne fraude point la vérité, on ne dérouté point la conscience publique avec des chicanes de procureur ; et il faudra encore bien des petits papiers, bien des petites histoires, bien des petites soi-disant rectifications, pour empêcher les gens de bien de donner leur admiration à la Vendée et à Robespierre tout leur mépris.

Au reste, en attendant que le moment soit venu de dire le dernier mot sur les hommes et sur les choses de cette époque, il importe de recueillir les moindres témoignages, avant que le temps les ait entièrement effacés. Les Mémoires inédits, dont nous publions aujourd'hui le texte, reçoivent un intérêt tout particulier de la position élevée que leur auteur occupait dans l'armée catholique et royale du Morbihan. Leur auteur, Jean Rohu, appartient à cette courageuse phalange de jeunes paysans, que la Révolution chassa des paisibles classes du collège de Vannes avec Georges Cadoudal, pour en faire les héros d'une des guerres les plus



rudes et les plus opiniâtres dont les fastes de notre pays aient gardé le souvenir. Son intrépidité l'éleva rapidement au grade de commandant de cette vaillante légion d'Auray, sorte de garde d'élite du général et le noyau le plus solide de son armée.

De 1795 à 1800, il suivit Georges dans la plupart de ses expéditions. Arrêté quelque temps après, il fut conduit à Paris et renfermé dans la prison du Temple, d'où il ne sortit que pour demeurer, pendant tout l'Empire, sous la surveillance de la haute police. 1815 le trouva prêt à marcher sous son vieux drapeau. La Restauration le nomma chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et lui accorda une modique pension, faible compensation de la perte de son patrimoine, ravagé par les soldats de la République. Il vivait satisfait et heureux du triomphe de sa cause, dans sa maison patrimoniale du Pont-Neuf, paroisse de Plouharnel, près Auray, quand les événements de 1850 vinrent troubler sa retraite. Obligé de vendre le petit bien qui lui restait pour combler le vide que la suppression de sa pension fit alors dans son budget, il se retira au bourg de Sainte-Hélène, (canton du Port-Louis), où il est mort le 20 août 1849.

Aussi fortement trempé au physique qu'au moral, il conserva jusqu'à la fin une santé des plus robustes; à l'âge de soixante-dix-huit ans, il faisait encore sans se gêner la route de Sainte-Hélène à Carnac, où nous avons eu plusieurs fois occasion d'entendre de sa bouche le récit des principales actions consignées dans ses Mémoires, dont nous offrons la primeur aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Quelque temps avant sa mort, il nous avait même communiqué son manuscrit.

On ne doit pas s'attendre à y trouver des fleurs de rhétorique, c'est un simple journal où l'auteur, simple paysan, a inscrit jour par jour tous les événements dont il a été témoin. Il s'y est peint sans art, avec ses qualités et ses défauts. Il est difficile de parler de soi et des événements où l'on a été mêlé avec plus de simplicité et de bonne foi et moins de déclamation.

N'ayant ni le loisir ni la possibilité de contrôler toutes ses assertions, nous avons dû nous borner au rôle de simple éditeur, nous réservant de profiter des observations qu'on voudra bien nous faire, sinon pour modifier le texte qui appartient à l'histoire, du moins pour y joindre des notes explicatives. Tout le monde, nous l'espérons, comprendra les motifs de notre réserve.

Nous mettons pour signature, au pied de ces Mémoires, « *Le CHEVALIER Rohu*, » parce que c'est la signature mise par l'auteur même au pied de son manuscrit, et que dans tout le pays d'Auray, on a effectivement donné

ce titre à Rohu jusqu'à sa mort, sans doute à cause des deux Ordres, de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, dont il était membre. Et au reste, s'il n'avait point reçu du Roi des lettres de noblesse sur parchemin, ne s'était-il pas donné à lui-même la meilleure et la première de toutes les noblesses, la noblesse d'épée, qui, comme on sait, se passe de lettres ?

CH. DE KERANFLECH.

## MÉMOIRES DE JEAN ROHU.

### CHAPITRE PREMIER.

Etant un des officiers supérieurs qui ont été acteurs dans les guerres civiles du Morbihan pendant la Révolution, et désirant donner une idée de ce qui s'est passé dans le pays à cette époque de douloureuse mémoire, j'entreprends de faire le récit de ce qui me concerne en particulier, et de ce qu'ont fait, à ma connaissance, les hommes de ce pays qui se sont plus particulièrement dévoués à la cause de la religion et de la légitimité.

Né le 5 mai 1771, au village du Pontneuf, en la commune de Plouharnel, au canton de Quiberon; j'étais au collège de Vannes en 1789, quand le roi Louis XVI, entraîné par d'imprudents et perfides conseils, convoqua le 5 mai les Etats-généraux à Versailles; ces Etats, se proclamant Assemblée Nationale, s'occupèrent d'abord de mesures ou réformes politiques. Le trésor se trouvant obéré, le clergé fit des offres généreuses; mais l'embarras des finances n'était qu'un prétexte; on voulait avant tout la ruine de la religion et on commença par la dépouiller. Un décret du 2 novembre lui ravit toutes ses propriétés pour les mettre à la disposition de la nation; on adopta pour le clergé

une constitution civile qui bouleversait l'Eglise de France, et méconnaissait les droits les plus sacrés et les principes les plus incontestables.

L'Assemblée nationale, par un décret du 27 novembre 1790, voulut imposer aux évêques, aux vicaires-généraux, aux supérieurs des séminaires et aux professeurs de ces établissements ainsi qu'à ceux des collèges, aux curés et aux vicaires, l'obligation de prêter le serment à la constitution civile du clergé, serment contraire au dogme et à la discipline de l'Eglise, qu'ils ne pouvaient prêter sans tomber dans le schisme; aussi le refusèrent-ils en grande partie, et furent-ils dès lors exposés à la persécution.

Les catholiques étaient consternés de voir leurs prêtres fidèles obligés de quitter les paroisses pour céder la place à des schismatiques. Le 7 février 1791, les paysans des environs de Vannes se réunirent au Bondon, lieu peu éloigné de la ville, dans l'intention de se porter à l'Evêché afin de pourvoir à la sûreté de M<sup>r</sup> Amelot, évêque du diocèse, menacé d'être emprisonné par les révolutionnaires. Le nommé Baranger, de Quiberon, alors domicilié de Vannes, m'invita le matin à l'accompagner au Bondon, ce que j'acceptai, et il présida à cette réunion; mais craignant que ce peuple, dans son exaspération, ne se portât à des excès contre les habitants, il s'efforça de lui démontrer le danger auquel il allait s'exposer, et il réussit à le décider à ne pas tenter d'entrer en ville.

C'est dans l'après-midi de ce jour que je quittai mes études pour retourner dans ma famille. Le 21 mai suivant, Le Masle, évêque intrus du Morbihan, arriva à Vannes, et le lendemain eut lieu la cérémonie de son installation par l'autorité civile, avec le concours des soldats de la garde nationale, mais en présence d'un si petit nombre d'habitants qu'il ne s'en trouva pas là deux cents, sur une population de dix mille âmes: tant les catholiques avaient les schismatiques en horreur.

Depuis mon départ de Vannes jusqu'au 30 mai, je m'occupai à envoyer la nuit des prêtres à l'île de Houat, où ils se réunissaient pour de là passer en Espagne; et ne sachant que devenir, je m'embarquai à bord de Vincent-Michel Robu, mon frère aîné, qui commandait un chasse-marée et avec lequel je restai deux ans, c'est-à-dire jusqu'à

l'époque où la Révolution mit le comble à tous ses attentats en condamnant à mort le roi de France, le meilleur et le plus infortuné des princes, celui qui avait tant de droits à l'amour de son peuple par la douceur de son caractère, sa bienveillance, son éloignement de toute rigueur et son désir constant de satisfaire tous les vœux.

Un jour, entrant dans la rivière de Bordeaux, le capitaine d'un bâtiment stationnaire qui s'y trouvait nous fit jeter l'ancre et appela notre capitaine à son bord; je suivis mon frère, et là on nous conduisit auprès du cadavre d'un capitaine de commerce, guillotiné pour avoir transporté des prêtres catholiques en Espagne, et on eut soin de nous dire que le même sort attendait tous ceux qui feraient comme celui-là. La vue de cet objet causa tant de frayeur à mon frère, que depuis ce moment il se crut toujours réservé à subir le même traitement.

Au retour de ce voyage notre bâtiment fut mis en réquisition pour le service de la République et armé, au port de Lorient, de deux canons de douze, deux de quatre, de quatre perriers et trente-six hommes d'équipage. Nous fûmes employés pendant cinq mois à faire la croisière entre Belle-Isle et la rivière de Nantes. Le mauvais temps nous ayant obligés de relâcher à Penerf, treize soldats de notre bord, qui sortaient d'un régiment de la garde du Roi, descendirent dans la cambuse, remplirent leurs sacs de biscuit, se firent mettre à terre, et allèrent rejoindre les royalistes de la Vendée, sans que leur officier osât s'opposer à leur départ. Pendant notre croisière, nous eûmes affaire à deux corsaires anglais, que nous chassâmes à grands coups de canons. Désarmés à l'expiration du temps marqué, l'ancien équipage dont je faisais partie resta à bord, et je me trouvai ainsi débarrassé du service de la République. Le capitaine Hostein, de Quiberon, me demanda alors pour lui servir de second, et je fis avec lui un voyage de Bordeaux à Lorient, où nous arrivâmes dans l'hiver de 1794 à 1795.

A ce moment, la France était dans un tel désordre, que nous ne pûmes nous procurer qu'une demi-livre, par homme et par jour, d'un pain fait avec du maïs, des fèves et des haricots, et que nous n'aurions pu suivre notre navigation sans la rencontre du capitaine Toussaint Diamédo, de Plouharnel, qui arrivait du pays, et qui voulut bien nous céder un quintal de biscuit. A Lorient et au Port-Louis, à la porte des

boulangers, on était en si grand nombre et si serrés, qu'on se poussait les uns par dessus les autres pour s'emparer des pains qui sortaient du four. La rigueur de l'hiver et la présence des Anglais sur la côte nous empêchant de prendre la mer, mon capitaine et une partie de l'équipage allèrent dans leurs familles respectives, et je restai avec deux hommes à garder le bâtiment mouillé en rade du Port-Louis.

Un jour, me promenant sur les quais, je rencontrai une ancienne connaissance de la commune de Nostang, nommé Jacques Guégan, qui avait été domestique du recteur de sa paroisse. A la vue de cet homme, je m'empressai de l'aborder et de lui demander des nouvelles de son pays; car dans notre état, allant d'un port à l'autre, nous ne savions que confusément ce qui se passait dans l'intérieur et le nom de *Chouan* était tout nouveau pour nous. Guégan me mit bientôt au courant: il me raconta que Georges Cadoudal, Joseph Bothereau de Kermillard en Plumergat, Joachim Kermorvan de Brech, Thuriau Le Gloanic et Robert de Crac'h, ainsi que presque tous les jeunes gens que j'avais connus au collège, étaient armés et s'occupaient d'organiser et d'armer le peuple pour la défense de la Religion et de la Royauté. D'après ce récit, je lui dis de m'attendre un instant: j'allai prendre mes effets à bord, je les plaçai dans sa charrette, et je sortis de la ville avec lui.

Rentré chez ma mère (mon père était mort il y avait déjà vingt-deux ans) je lui fis part de mon intention d'aller rejoindre les Chouans; elle en parla à Bonaventure-Marie, le second de mes frères, qui commandait aussi un chasse-marée, mais qui en ce moment avait reçu l'ordre de se rendre au port de Lorient, pour servir en qualité de pilote côtier; tous deux approuvèrent ma résolution, et le 2 février 1793, fête de la Purification de la Vierge, après m'être mis sous la protection de la Mère de Dieu, je pris un petit panier pour faire semblant d'aller chercher quelque chose, et je me rendis chez mon frère aîné au bourg de Carnac, pour lui demander aussi son approbation, et là je laissai mon panier dont je n'avais plus besoin.

Poursuivant ma résolution, je me rendis au village de Rosnoul en la même commune, où je trouvai Jean Coryton, marin, avec lequel j'avais déjà navigué, homme d'une force herculéenne et d'une bravoure

à toute épreuve, mais réfractaire et se cachant depuis six mois dans le pays; et qui me conduisit le jour même auprès de Jacques Eveno, au village de Kergall en Plœmel. Après les compliments d'usage, Eveno, alors capitaine de sa paroisse, me dit que j'arrivais bien à propos, attendu que le lendemain il se proposait d'avoir un engagement avec les Bleus. En effet, le jour suivant, je l'accompagnai dans son expédition, et nous allâmes nous placer en embuscade sur la route d'Auray à Landévant, près le village de Trezedic. Bientôt nous aperçûmes un détachement de onze soldats se dirigeant sur Auray. Dès qu'ils furent à notre portée, quoique je n'eusse pas d'armes, je me lançai sur la grande route en enjoignant à la troupe de mettre bas les armes, et m'avançant sur elle, je saisis le fusil du premier que j'abordai et me disposais à le lui tirer, quand d'un des nôtres il reçut une balle dans la main avec laquelle il soutenait son arme. Me retournant pour voir qui avait tiré mal à propos, je vis que j'étais seul en présence du détachement, et qu'Eveno et sa compagnie n'avaient pas quitté leur embuscade: exaspéré de cette circonstance, je leur criai en breton que s'ils ne cessaient leur feu à l'instant, j'allais prendre parti avec l'ennemi et tomber sur eux dans leur retranchement. A cette injonction ils vinrent à mon aide; nous désarmâmes le détachement et le laissâmes aller. Ma conduite avait fait un tel effet sur Eveno, que dans la journée il m'offrit le grade de son lieutenant dans sa compagnie: à quoi je répondis qu'avant de m'engager avec lui, je désirais qu'il eût la complaisance de me faire conduire auprès de Georges. Il me donna donc un guide, et dans la nuit je le rencontrai chez Giquello, au village de Kercadoret en Locoal-Mendon: il avait avec lui les nommés Mercier dit La Vendée, Pierre Ezanno capitaine de Landévant, Le Prado capitaine de Brec'h, Le Bios capitaine de Pluvigner, et Joseph Le Crom, qui fut ensuite chargé de la confection des cartouches. Tous ces messieurs, excepté La Vendée, étaient de nos anciens condisciples.

Le lendemain, Georges me dit d'aller avec La Vendée qui me remettrait les instructions nécessaires pour ma conduite ultérieure. Nous partîmes, et rendus au Moustoir en Mendon, La Vendée me confia une lettre adressée à M. Le Gloahec, prêtre à Carnac.

Je vis bien qu'on ne se fiait pas entièrement à moi et qu'on prenait

des renseignements à mon égard. Au Moustoir, j'avais retrouvé Jean Coryton, dont j'ai déjà parlé et dont le nom viendra souvent dans mon récit, parce que nous ne nous sommes presque jamais quittés. M. Le Gloahec ayant lu la lettre me la présenta en me disant : — Te voilà nommé capitaine de Carnac. — Mais, lui dis-je, où sont les soldats ? — Tu en trouveras, me répondit-il, les hommes ne manquent pas ici, Coryton t'aidera à les découvrir. — En effet, Coryton connaissait la retraite de beaucoup de réfractaires et de déserteurs qui se trouvaient dans le pays, et nous partîmes pour faire connaissance avec eux.

En parcourant le pays, on me signala un homme étranger à la localité qui faisait des achats de beurre, pour aller, disait-il, le vendre à Bordeaux. Je le fis arrêter et lui demandai ses papiers. Sur sa réponse qu'il n'en avait pas, je lui dis que j'allais le faire conduire à Pluvigner dont il se disait domicilié, et que si le capitaine royaliste de cette paroisse lui donnait un bon certificat il pourrait revenir en toute sûreté. Il faisait nuit, il marchait devant moi et, traversant une brèche charretière, il ramassa une pierre et me la lança à la tête ; je tombai et il se sauva. C'est à l'occasion de cet événement qu'un ancien douanier qui, n'ayant pas voulu prêter le serment de fidélité à la République, rôdait aussi comme nous dans les campagnes, me donna le secret de me préserver des balles de l'ennemi ; secret que j'ai pratiqué depuis le plus ponctuellement possible, et, comme je le crois efficace je le consigne ici : c'est de réciter chaque jour un *De Profundis* pour les âmes du Purgatoire.

Un jour, Coryton et moi traversant la route du bourg de Carnac à la Trinité, nous aperçûmes deux soldats s'avançant vers nous le fusil sur l'épaule. Aussitôt nous décidâmes qu'il fallait les désarmer et, pour n'être pas vus, nous nous mîmes derrière un pan de murets auprès du pont de la saline de Kervinio. Arrivés près de nous, le brave Coryton s'élança sur le premier qui se présente ; mais ce fut l'assaillant qui fut culbuté, et le soldat Bleu le tenait à terre ; je n'avais pas d'armes, mais comme le soldat se tenait courbé sur mon camarade, je tirai sa baïonnette de son fournement et menaçai de la lui plonger dans le corps, ce qui le décida à lâcher Coryton, qui se relevant lui arracha le fusil des mains. L'autre soldat, au lieu de défendre son camarade, avait pris la

fuite : je courus après lui et il se laissa désarmer sans résistance. Les vaincus s'en allèrent bien honteux vers leur garnison, et nous, nous étions bien fiers de nos fusils neufs, et tellement émerveillés de la capture que nous avions faite que nous ne pensâmes même pas à leur prendre leurs cartouches. Notre inexpérience était si grande que nous nous arrêtâmes à une portée de fusil du lieu de la scène, pour expliquer notre manœuvre et recevoir les compliments des villageois qui accouraient pour nous féliciter et nous encourager ; et une heure après, nous fûmes si près d'être arrêtés que le détachement sorti du bourg à notre poursuite passa au pignon de la maison de Fetenio, où nous nous trouvions.

Ayant réuni quelques hommes armés et voulant les aguerrir, je fus me joindre à Jacques Eveno et nous fûmes ensemble attaquer le bâtiment armé qui stationnait à Entel. C'était de nuit : nous commençâmes par abattre l'arbre de la liberté planté en face de la maison Cordier, et ensuite nous échangeâmes des coups de fusil avec le stationnaire qui nous répondait par des coups de canon. Le lendemain, Hyacinthe Le Doré de Quiberon, maître d'équipage de ce bâtiment, armé de son sifflet en argent et accompagné de six matelots de son bord, déserta et vint se mettre sous mes ordres.

Mon nom et mes actes furent bientôt connus des Républicains, et ma mère avec ma sœur fut dès lors obligée d'abandonner la maison pour n'y rentrer que sept ans plus tard. Notre ménage fut pillé, nos armoires servirent de guérites à la garnison du bourg, les barres de fer des croisées, les portes, les fenêtres et une partie des chevrons de la toiture furent enlevés. N'ayant plus ni argent ni effets d'habillement de rechange, il me fallut passer le reste de l'hiver dans la même chemise et marcher les pieds nus dans de gros souliers ferrés, couchant dans les greniers et les étables ; ce ne fut qu'après la descente faite à Carnac que nos chefs purent nous entretenir. La nourriture ne nous manquait cependant pas, car les habitants s'intéressant généralement au succès de la cause que nous soutenions, la table du laboureur ne nous était refusée nulle part, et je désignerai à la fin de ces mémoires les familles qui ont fait le plus de sacrifices tant pour les royalistes que pour les prêtres fidèles restés parmi nous.

Cependant le succès de nos petits coups d'essais nous valut des témoignages approbatifs de la part de nos partisans, et encouragea les réfractaires et les déserteurs à venir nous joindre. Yves Danic du village de Keryaval, Corneille Erdeven de Kerogel, et Corneille Caillou du Punce, les trois de la commune de Carnac, sont ceux qui nous rendirent le plus de services, en nous envoyant toutes les petites quantités de poudre et de fusils qu'ils pouvaient découvrir dans les différents ménages du pays, en faisant dérouiller les vieilles batteries de fusil et en confectionnant des bois pour ceux qui en manquaient. Ils nous procurèrent aussi des moules à balle, et avec le peu de plomb que nous pûmes trouver nous faisons des balles. Ces jeunes gens, devenus ensuite capitaines tous les trois, ont continué de se comporter en honnêtes gens.

Les marins ne restaient pas non plus dans l'inaction : quand ils voyaient des bâtiments du commerce mouillés dans la baie de Quiberon, ils se rendaient de nuit à leur bord, et de gré ou de force ils s'emparaient des poudres et des fusils qui s'y trouvaient. En peu de temps nous pûmes réunir jusqu'à soixante hommes armés, et leur donner une certaine tournure militaire au moyen de deux soldats, désertés avec la poudre du fort de Kernahueste en Lockmaria-Kaer, dont je fis deux sergents instructeurs.

Dans les premiers jours, j'attaquai un détachement de la garnison de Plouharnel qui servait d'escorte à ceux des habitants de cette commune qui soutenaient la cause de la Révolution ; une fille et deux soldats furent tués, une femme eut le bras cassé, et une pièce de toile et d'autres effets nous restèrent : un des miens fut aussi tué. Mais la pratique donne de l'expérience, et quelques jours après, informé que la même garnison faisait prendre ses vivres à Auray, je résolus de l'attaquer de nouveau, et je pris une position qui me permettait d'attaquer et de me défendre avec plus d'avantage que la première fois. Je mis donc un bon fossé, à une distance d'environ cent cinquante pas, entre la route et moi ; mais je n'eus pas le temps de combattre, car, au commandement de halte que je leur fis, les soldats se sauvèrent à toutes jambes, et les paysans qui conduisaient les chevaux les débarrassèrent de leurs charges et les montèrent pour se sauver plus vite : le sergent

commandant l'escorte s'entêta seul à nous disputer les vivres, et aidé de François Gourhel du village de Kerlear en Carnac, je parvins à m'en emparer, et il fut fusillé. Nous trouvâmes dans les sacs du pain, de la viande, et des effets d'habillement.

A ce moment le général Hoche, qui commandait pour la République en Bretagne, ne comprenant ni notre manière de faire la guerre, ni comment il pourrait nous vaincre par la force des armes, s'avisait de nous offrir des arrangements, dans l'espoir de nous tromper. Une cession d'armes eut lieu, et nos officiers supérieurs se rendirent au château de la Prévalaye, près la ville de Rennes, pour traiter de la paix avec les hommes de la Révolution qui tenaient leurs conférences au château de la Mabilais, situé entre la Prévalaye et Rennes. Georges en partant me recommanda de me tenir sur mes gardes, de ne pas permettre aux miens de fréquenter les garnisons ennemies, et de maintenir celles-ci dans leurs postes respectifs. Celui du bourg de Carnac ayant été évacué, Pierre-Marie Le Toullec de Quiberon et moi, nous allâmes coucher chez sa tante au bourg. Dès le matin du jour suivant, on vint nous prévenir que des soldats de Lockmaria-Kaer, au nombre de treize, étaient venus prendre du sel sur les marais de Beaumer. Aussitôt j'envoyai enlever le bateau du passage de Kerisper, situé entre Carnac et Lockmaria-Kaer et, avec les hommes que je pus réunir, je me portai vers les enleveurs de sel qui ne voulurent pas se défendre, qui me remirent leurs armes, et je les fis conduire au bourg de Grandchamp, où M. le comte de Silz, notre général, avait son quartier.

Pendant cette espèce de pacification, nous nous procurâmes du plomb et des moules à balle en plus grand nombre ; nous confectionnâmes trente-six mille balles, et avec les quinze barils de poudre que nous reçûmes d'Angleterre nous fabriquions des cartouches. Pour le mois de mai, j'avais cent deux hommes armés de bons fusils et amplement pourvus de munitions.

Les Bleus ne pouvant nous attirer parmi eux, se vengeaient sur ceux que les patriotes (nom qu'on donnait par dérision aux révolutionnaires) leur signalaient comme dévoués à la cause de la religion et de la royauté. Michel Thoumelin du village de Saint-Guenhaël en Plouharnel et Pierre-Marie Kerherho du village de Kerbachic en la



même commune, tous deux chefs de ménage et hommes très-inoffensifs, furent massacrés par les soldats de la garnison. Kerserho fut laissé sur le chemin sans sépulture, et Thoumelin, enterré dans la falaise, avait été trouvé le lendemain ayant un bras sorti du sable, ce qui fit penser qu'il avait été enterré vivant. De toutes les paroisses de campagne du territoire d'Auray, Plouharnel seule avait alors un prêtre assermenté et intrus, nommé Yves Bôlay, logé à son arrivée dans le cabaret de la veuve Le Portz, au bourg. Je ne peux cependant affirmer que l'assassinat de ces deux hommes ait eu lieu d'après son instigation, car il avait la réputation d'homme pacifique, et quelque temps après ces événements, il m'écrivit pour me prier de demander aux prêtres catholiques qu'ils voulussent le recevoir parmi eux : ce qui fut refusé par le motif qu'il y avait trop longtemps qu'il fréquentait les révolutionnaires. N'ayant pas reçu de réponse à sa lettre, Bôlay quitta Plouharnel, alla se fixer au bourg de Baud, et finit par se jeter par la fenêtre sur le pavé, où il mourut.

Georges de retour de la Mabilais réunit ses capitaines au bourg de Mendon, fit reconnaître pour chefs de cantons : Pozal, ex-huissier, du canton de Pluvigner, Jacques Éveno de celui de Belz, moi du canton de Quiberon, Robert de Crac'h de celui d'Auray, et François Le Gouriff, de Sainte-Hélène, du canton du Port-Louis. A la suite de cette promotion, il me prit en particulier, et me demanda des bâtiments et pilotes côtiers pour aller en Angleterre chercher l'escadre qui devait débarquer à Carnac. Je m'adressai à mon frère aîné qui avait son bâtiment à vide ; je fis venir mon frère Bonaventure-Marie qui était à Lorient au service de la République, et ils partirent avec Pierre Collet de Plouharnel et Bonaventure Le Rouzic du village de Lezénès en Carnac, tous reçus capitaines au commerce. Ceci se passait dans les premiers jours de mai 1795.

A cette époque, les conférences de la Mabilais étant rompues, les Républicains nous faisaient la guerre à outrance. Le général de Silz fut attaqué dans sa position de Grand-Champ. Sa troupe fut battue, lui tué, et les prisonniers qu'il tenait, délivrés. Le même jour nous nous trouvions au nombre de cinq cents, sous les ordres de La Vendée, à une lieue et demie du bourg de Grand-Champ. Nous avions passé la nuit à l'abbaye de Lanvaux, et quand le matin arriva nous nous diri-

geâmes vers le champ de bataille, mais nous ne vîmes que ceux des nôtres qui se sauvaient en déroute vers les taillis de Kerret ; on nous fit prendre la même direction et nous ne nous arrêtâmes qu'au bourg de Bignan. Chose extraordinaire ! étant couchés la nuit sur le plancher en tuile d'une chambre de l'abbaye, la veille du combat dont je viens de parler, nous avions allumé du feu au milieu de l'appartement et nous étions étendus autour ; quelques-uns commençaient à sommeiller, quand tout à coup trois fusils, placés contre la longère, furent jetés au feu sans que personne eût bougé, et un cri : Aux armes ! fut entendu dans toute la maison, sans que nous ayons jamais pu savoir, ni alors, ni depuis, comment ces fusils avaient été jetés au feu et qui avait poussé le cri d'alarme, qui nous fit descendre à la hâte dans la cour où nous restâmes jusqu'au jour.

De Bignan, on nous fit venir établir un camp au bois de Floranges en Pluvigner, où nous nous trouvâmes réunis près de trois mille hommes ; mais au bout de quelques jours on licencia ceux des autres divisions, et il n'y resta qu'environ cinq cents hommes de celle de Georges. Prévenus par M. de Francheville que les troupes de Vannes devaient venir nous attaquer, notre colonel nous fit faire des dispositions de défense et, nous ayant placés sur les différents points qui aboutissaient au camp, il me chargea de défendre le chemin qui y conduisait de chez le garde de la forêt. Je fis en conséquence couper des fascines et les placer en travers dans le passage, et secondé par les quinze hommes qu'on m'avait donnés, j'attendis l'apparition de l'ennemi. Comme nous nous trouvions derrière un coude de chemin, il arriva tout près de nous avant que nous pussions le voir. A mon commandement de feu ! qui fut exécuté par tous les hommes du poste, les Bleus jetèrent un cri épouvantable et plusieurs tombèrent, entre autres l'officier qui marchait en tête. Leur colonne fit un mouvement en arrière et nous les perdîmes de vue pour un instant ; mais, au lieu de les charger, attendu notre petit nombre, nous nous contentâmes de garder notre position : ils se glissèrent dans le bois et de droite et de gauche ils nous tiraient derrière nos fascines, et après avoir eu neuf blessés et deux tués, je fus contraint de me retirer. A la sortie du bois je rencontrai Georges qui me fit conduire mes blessés au village du Minoret, en Pluvigner, où ils furent traités et guéris par M. Coëlan, officier

de santé, natif de Vannes. Nous couchâmes ensemble, dehors, dans un pailler, au village de Rosordoué, et le matin je fus reveillé par les secousses que me donnait mon colonel, sur le cou duquel j'avais roulé, tant mon sommeil avait été agité.

Je reçus alors l'ordre de revenir à Carnac, de m'assurer de la direction que parcouraient toutes les nuits les patrouilles républicaines, et d'en porter la nouvelle chaque jour, au Moustoir en Mendon, où se tenait Georges et où M. d'Allègre de Saint-Tronc était arrivé d'Angleterre avec Joseph Loréal de Quiberon, auxquels on avait confié des fonds pour l'armée royale. Cette disposition de suivre les patrouilles des Bleus avait lieu afin de savoir s'ils paraissaient instruits que l'escadre devait débarquer dans la baie. Ils ne changèrent pas leurs habitudes, et parurent même n'avoir eu connaissance du débarquement qu'à l'arrivée de la flotte en vue de la côte.

C'est alors et au Moustoir même que je fis connaissance avec D'Allègre (1), et qu'il me dit que, se trouvant à Toulon lors de la prise de cette ville par le général Quarteau, il s'embarqua sur un transport anglais, fut pris en mer par les Français et conduit au château de Brest, où Georges et La Vendée se trouvaient déjà; que remarquant Georges se promenant toujours seul, toujours à l'écart, il soupçonna que ce jeune homme devait être de quelque importance et se hasarda à s'ouvrir à lui. D'Allègre avait un correspondant à Brest, qui pouvait lui avancer de l'argent; il le fit venir, prit avec lui des mesures pour leur procurer des déguisements, et ils purent ainsi recouvrer leur liberté et revenir dans le Morbihan.

D'Allègre commandait le pays d'Hennebond, sous les ordres de Georges, et avait pour capitaines de paroisses : François Le Gouriff, de Ste-Hélène et de Nostang; Le Runigo du village du Gueldro, de Ploubinec; Marc Le Guennec, de Merlevenez; Le Bihan, du village de Brambis, de Riantec; Jean Le Lan, du village de Loc-Maria, de Kervignac. Marc Le Guennec ayant eu les deux épaules traversées d'une balle à Auray, dans l'affaire de Quiberon, le commandement de sa compagnie fut donné à Jean Le Bihan, du village de Penher-er-Valeden; Jean Le Bihan du Magouerec, lieutenant de Le Gouriff, ayant aussi

(1) M. d'Allègre de Saint-Tronc était un gentilhomme provençal. — C. K.

été blessé à Auray, fut remplacé par Le Boulard du Roudervec en Nostang; et les hommes de ce pays réclament pour leurs pères l'honneur d'avoir, sous le commandement de Le Gouriff, combattu près de Landévant, le 13 février 1795, les trois cents hommes qui conduisaient Salomon Calan de Pluméliau, de les avoir repoussés, de s'être emparés de la voiture où le prisonnier était enchaîné, de l'avoir dirigé vers le bourg de Landaul, où ils comptaient trouver un forgeron pour briser ses chaînes, et n'avoir lâché prise qu'à l'arrivée de la cavalerie qui escortait le conventionnel Brue, qui fit massacrer Calan et le pendre à un arbre sur le lieu même.

## CHAPITRE II.

Le 27 juin 1795, la flotte anglaise portant les troupes de débarquement ayant enfin paru dans la baie, nous nous portâmes vers la côte, ayant M. de Tinténiaë à notre tête. Le bourg de Carnac et la butte de Saint-Michel étaient occupés par les troupes du général républicain Roman. Le général Tinténiaë dirigea une colonne sur le bourg, et nous marchâmes avec lui vers Saint-Michel où flottait le drapeau tricolore. Mes marins, sans hésitation aucune, montèrent la butte sous le feu de l'ennemi, et nous n'étions devancés que par le général qui y courait de toutes ses forces. A notre arrivée au sommet, les Bleus descendaient rapidement du côté opposé se dirigeant vers le bourg. Aussitôt on fit descendre les insignes de la Révolution, Tinténiaë défit ses habits, tira sa chemise, l'attache à la drisse du pavillon, et improvise ainsi le drapeau blanc. Le général m'ordonne de poursuivre les troupes républicaines qui fuient dans la direction de Plouharnel, lui marche vers la côte pour se mettre en communication avec l'escadre. Dans leur fuite, douze soldats de Roman s'étaient dirigés vers le village du Pau et se trouvèrent, d'un côté, coupés par la mer, de l'autre par les miens qui les avaient devancés sur la route de Plouharnel, et ils furent obligés de se rendre: ces militaires étaient armés de carabines que l'on chargeait à coups de marteau, et après

leur désarmement je les fis conduire au général; je continuai la poursuite jusqu'au village du Pontneuf, en Plouharnel, où, tout hale-tants et trempés de sueur, nous nous arrêlâmes pour nous rafraîchir, et là, je reçus l'ordre de prendre poste au village de Sainte-Barbe, en face du fort Penhièvre. C'est ce jour que je pus voir combien la maison de ma mère avait été dévastée.

Le lendemain (28 juin), Georges m'envoya porter une lettre au général d'Hervilly, commandant en chef les troupes débarquées, et qui avait établi son quartier-général au bourg de Carnac; je fus bien accueilli par le général, qui me fit passer au salon où on me servit à boire et à manger en attendant la réponse. L'homme qui m'avait servi étant remonté auprès du général, deux messieurs entrèrent dans le salon, et faisant le tour de la table l'un dit à l'autre: — Qu'est-ce que cela? — C'est un chouan, apparemment, répondit l'autre, on ne voit que cela ici. — Me levant alors, je leur dis: Prenez patience, messieurs, avant longtemps vous en verrez d'une autre couleur plus que vous ne voudrez. — Là-dessus ils sortirent et je retournai auprès du général, auquel j'expliquai ce qui venait de se passer; il me parut très-mécontent du propos qu'on avait tenu et envoya son homme s'informer de ces personnes. En m'expédiant, il me pria d'oublier ce petit désagrément et de venir hardiment le trouver quand les besoins du service l'exigeraient, m'assurant que pareille chose n'arriverait plus.

Deux jours après le débarquement à Carnac (le 30 juin), ma compagnie et une compagnie d'émigrés, hommes âgés et en grande partie décorés, étaient commandées pour s'embarquer à Lezénès, en Carnac, à l'effet d'aller prendre Quiberon, dont la garnison était de sept cents hommes. Dès que nous fûmes débarqués sur la falaise de Kerbourneec, non loin du fort du Petit-Rohu, une compagnie de grenadiers anglais vint se placer à ma gauche, et à l'instant une frégate embossée lança une bordée qui fit sauter en éclats presque toutes les pierres de ce petit fort. Les soldats qui y étaient, ne sachant où se sauver, abandonnaient les uns leurs chapeaux, les autres leurs fusils, et fuyaient sans savoir où ils allaient; ils furent tellement épouvantés que plusieurs vinrent se réfugier dans nos rangs. Pendant que ceci se passait, l'armée débarquée à Carnac marchait par la falaise de Quiberon sur le fort Penhièvre, et dès qu'elle fut à portée de canon, la garnison capitula.

Le drapeau blanc fut arboré, la compagnie de grenadiers anglais se rembarqua, et je retournai prendre mon poste de Sainte-Barbe, en Plouharnel, sans qu'on nous permit de rien prendre à Quiberon, quoique nous n'eussions rien pris dès la veille et que les habitants, tous de notre connaissance, eussent bien voulu nous héberger en passant.

A la nouvelle de débarquement, le peuple, à plusieurs lieues à la ronde, accourait en foule pour prendre des armes et s'enrôler pour le service du Roi. Dans la paroisse de Carnac on forma trois compagnies, y compris celle de marins que je commandais; Joseph Madec eut le commandement d'une compagnie de jeunes paysans, et Gilles Belz de Kerdual une d'hommes mariés, et partout c'était de même. Dans la paroisse d'Erdeven on forma trois compagnies, dont celle des anciens était commandée par Ezanno de Kervarh. La petite paroisse de Merlevenez fournit deux compagnies, dont celle des anciens était commandée par Joseph Jacob, de Kerzach. L'enthousiasme était inexplicable, tant on avait hâte de se délivrer du joug des révolutionnaires.

Des colonnes de Chouans furent dirigées, une sur Auray, et deux par Mendon sur Landévant, qui eurent divers engagements avec les Bleus, mais qu'on ne voulut seconder ni par l'artillerie, ni par la troupe de ligne. Aussi Hoche ne tarda pas à s'apercevoir que le mouvement royaliste était dirigé par des hommes qui ne connaissaient point le dévouement des Bretons à la cause de la légitimité. En ce moment, si les émigrés avaient avancé dans l'intérieur, il était visible que la Bretagne en masse se soulevait, tant était grande la joie produite par la nouvelle de l'arrivée d'une armée royale; et les princes français avaient sans doute des intelligences dans les principales villes de la province, puisque, en ma présence, le général d'Hervilly avait donné une commission pour Brest à M. Mauger, du Port-Louis, qui aura été indubitablement victime de son dévouement, attendu qu'on n'en a jamais eu de nouvelles depuis.

Je fus laissé paisiblement dans mon poste de Sainte-Barbe avec mes marins, qui étaient sans contredit les meilleurs soldats de la division de Georges, et nous y restâmes jusqu'à ce que toute l'armée eût exécuté son mouvement de retraite sur la presqu'île de Quiberon, et que les troupes républicaines fussent déjà en vue; mon colonel m'ordonna alors de me tenir à l'arrière-garde et de protéger les habitants

qui, de plus de trente paroisses, fuyaient devant les Bleus. La mer était basse, et l'anse de Plouharnel était encombrée de femmes portant ou traînant leurs enfants, de charrettes chargées de tout ce que l'on avait eu le temps d'y mettre en grains ou linge, d'hommes poussant leur bétail devant eux et réclamant à grands cris notre secours pour les préserver de la fureur de l'ennemi, qui tirait sur eux et avait même déjà arrêté plusieurs charrettes. Beaucoup de ces gens étaient de nos parents, de nos amis ou de notre connaissance, et, au lieu de suivre l'armée, nous nous mîmes en devoir de les défendre et nous repoussâmes les Bleus jusqu'en dehors de l'anse et les y arrêtâmes jusqu'à ce que la mer eût assez monté pour les empêcher de passer. Le bataillon d'Auray, logé au château de Kergonan, ayant été prévenu trop tard, allait être coupé dans sa retraite et se dirigeait au pas accéléré vers la chaussée du moulin; mais cette chaussée coupée précédemment par la mer était devenue impraticable, il fallait du temps pour combler la brèche, et les républicains avançaient toujours. M. Glain, notaire à Auray, qui commandait ce bataillon, me faisait signe de l'attendre et je m'arrêtai : je ralliais ma troupe quand Georges vint, de la part du général, me dire qu'il fallait suivre l'armée et ne pas s'arrêter ainsi. Mais, quand je lui eus expliqué les dangers que couraient les hommes et les femmes qui étaient en arrière et qui nous avaient rendu tant de services auparavant, il n'insista pas et retourna auprès du général. A l'instant arriva Tinténia, au grand galop, qui m'ordonna de suivre. J'eus beau lui parler de ceux qui étaient encore en arrière, il ne voulut pas entendre raison, et s'en retourna mécontent. C'est à ce moment, et seulement alors, que j'aperçus ma mère, ayant ses sabots à la main, et qui depuis deux heures me suivait dans tous mes mouvements, sans que je la remarquasse, tant ma préoccupation était grande.

Le bataillon d'Auray une fois dégagé, nous continuâmes toute la journée à tirer avec les Bleus, et nous n'entrâmes dans le fort qu'au coucher du soleil. Cette journée passée sans boire ni manger avait été si fatigante, que je ne pus suivre ma compagnie qu'on fit bivouaquer toute la nuit dans la falaise. Nous passâmes deux nuits à Quiberon; la première je couchai sur le sable, à la belle étoile, et la seconde dans une loge pratiquée sous un escalier en dehors de la maison. Le troisième

jour nous embarquâmes, pour aller débarquer à Sucinio en la commune de Sarzeau. Nous étions environ trois mille hommes habillés en rouge : George n'ayant pas pris de ces habits anglais pour lui, je n'en pris pas non plus pour moi.

La troupe qui se trouvait sur la côte de Sarzeau, ainsi que celle de la ville, fit peu de résistance, et nous marchâmes sans nous arrêter jusqu'au château de Callac, où nous passâmes une nuit et un jour, pendant lesquels on plaça quelques hommes du régiment de Loyal-Emigrant dans chaque compagnie, les uns au grade d'officiers, les autres comme sergents instructeurs, et comme je ne pouvais admettre dans la mienne aucun de ces braves en un grade quelconque, sans mécontenter les miens qui tous avaient plusieurs années de service dans la marine militaire, le général en fut encore très-mécontent et me considéra dès lors comme un insubordonné. Dans cette journée, un nommé Margadel vint, de la part du comité royaliste de Paris, porter des dépêches au général Tinténia, et à l'entrée de la nuit nous partîmes pour Elven, auprès duquel nous arrivâmes au petit point du jour. Là, André Guillemot d'Aradon, notre major de division, vint prendre ma compagnie et nous fit entrer dans le bourg au pas de course. Un factionnaire endormi, que nous rencontrâmes sur la grande route, fut pris à la main, et n'eut pas le temps de donner l'éveil à la garnison; en sorte que les soldats surpris dans leur sommeil, sortaient des maisons n'ayant sur eux que leurs chemises; aussi furent-ils battus et dispersés, sans que nous eussions perdu aucun des nôtres.

Nous ne séjournâmes pas à Elven, l'armée prit la direction de Plaudren et vint s'arrêter à l'Hermitage, et nous pensions que nous allions nous rapprocher de la côte de Quiberon et attaquer Hoche sur ses derrières. Le général décida autrement et nous fit prendre la route de Josselin. Dans le trajet, les jeunes gens de la division de Guillemot de Bignan vinrent nous joindre, mais sans leur chef, qui n'était pas encore guéri des brûlures qu'une explosion de poudre lui avait faites à la figure. Ces jeunes gens, dont la réputation de bravoure nous était connue, nous les considérâmes comme un renfort précieux.

LE CHEVALIER ROHU.

(La suite prochainement.)

## LE BŒUF DE MALESTROIT

LÉGENDE BRETONNE.

### I.

Parmi les sculptures dont s'orne  
Le grand porche de Malestroit,  
Ce que d'abord on aperçoit,  
C'est un gros bœuf à longue corne.  
Taillé vif dans le granit gris,  
Depuis trois cents ans il rumine,  
Couché sur sa large poitrine  
Aux portes du sacré parvis.  
Sur la corniche, vis-à-vis,  
Le front plissé, l'humeur chagrine,  
Un lion rugueux est assis.  
Au-dessus un ange s'incline ;  
Dans un coin, de l'autre côté,  
Un tout petit aigle est posté.

— Un jeune églantier à fleurs blanches,  
Né dans les fentes du granit,  
Autour du lion arrondit  
Ses longues et flexibles branches.  
Sur l'autre mur un beau jasmin  
Au vieux bœuf fait une couronne,  
Et tout le porche est un jardin  
Où l'abeille du ciel moissonne....  
Ainsi qu'autrefois, tous les soirs  
De printemps et d'été, la brise  
Balance-t-elle vers l'église

LE BŒUF DE MALESTROIT.

615

Les fleurs, comme des encensoirs ?  
Ou bien quelque ouvrier sauvage,  
Sous prétexte de nettoyage,  
A-t-il détruit les arbrisseaux ?  
Je n'en sais rien

### — Les animaux

Et l'ange, sont pour les artistes,  
L'emblème des Évangélistes,  
On le sait ; mais, à Malestroit,  
Ce symbole apocalyptique  
N'a pas pour tous le sens mystique  
Que partout ailleurs on y voit.  
Ceux dont l'école communale  
N'a pas gâté l'esprit tout neuf  
Et la crédulité natale,  
Ne remarquent que le gros bœuf.  
Sous les jasmins verts du portique,  
L'ange et le lion fantastique,  
Pour ces simples, ont disparu,  
Et l'aigle, ils ne l'ont jamais vu...  
Pourquoi le bœuf à cette place,  
Au haut de ce vieux mur caduc,  
De l'évangéliste saint Luc  
Si le vrai souvenir s'efface ?  
— Pour si peu qu'il soit curieux,  
C'est ce que l'étranger demande :  
Des âges naïfs et pieux  
La réponse est une légende.

### II.

Le bon peuple de Malestroit  
(Courageuse et rude entreprise)  
Voulait rebâtir son église,  
L'ancien temple étant trop étroit.



Chacun s'y mit d'ardeur extrême,  
 Depuis le vicomte du lieu,  
 Homme fidèle et craignant Dieu,  
 Jusqu'au dernier des pauvres même :  
 Spectacle où l'âme se complait,  
 Qu'on voit encor dans nos campagnes ;  
 C'est la foi dont saint Paul parlait  
 Et qui transporte les montagnes !  
 Le sanctuaire est relevé,  
 Tant l'on a surmonté d'obstacles !  
 On le dédie à saint Hervé,  
 Ce saint si fécond en miracles,  
 Et ce n'est pas le plus petit  
 Que ce miracle de granit.

Cependant le maître de l'œuvre  
 ( Que nos ancêtres sans façon  
 Nommaient simplement le maçon )  
 Pour parachever son chef-d'œuvre  
 Dans les airs hardiment jeté  
 Réclame encore quelques pierres :  
 — « Vite, des hommes aux carrières ! » —  
 On cherche en vain de tout côté ;  
 Dans ce Malestroit si fidèle,  
 Où tous ont montré tant de zèle,  
 En ce moment pas n'est moyen  
 De trouver un dévol chrétien  
 Qui veuille aller à la carrière  
 Quérir cette dernière pierre.  
 Inutilement le recteur  
 Leur dit le chagrin de son cœur  
 Et que pour eux c'est une honte ;  
 Inutilement le vicomte,  
 Pour faire ce voyage encor,  
 Promet aux bouviers un sol d'or.

Ni l'éloquente remontrance  
 Ni la splendide récompense  
 Ne peuvent mais. Bêtes et gens,  
 Par trop d'efforts, sont sur les dents.

— Tout à coup le plus misérable  
 Des petits fermiers du canton  
 ( Le légendaire tait son nom,  
 Et ce silence est regrettable )  
 Se lève et dit : « Que saint Hervé  
 » Me soit en aide et me protège !  
 » Pour voir ce beau temple achevé,  
 » Aux carrières peut-être irai-je,  
 » Si mes deux bœufs veulent marcher. »  
 — Et l'âme pleine de courage,  
 Le brave homme court les chercher.

Hélas ! quel chétif attelage !  
 Deux bœufs nains, bancals, rabougris,  
 Au poil fauve, aux flanes amaigris ;  
 Le chariot est une coque  
 De noix, qui grince et se disloque ;  
 Le bouvier, au teint hâve et noir,  
 Plus que ses bœufs maigre et débile,  
 Tient le fouet de sa main sénile :  
 Jamais rien de plus triste à voir.  
 Que saint Hervé les accompagne !

Ils sont rendus à la montagne  
 Dont les flancs recèlent le roc ;  
 On y charge un énorme bloc,  
 On part ; on descend la colline.  
 Dans la plaine aux chemins creusés,  
 A chaque pas le char s'incline  
 Sous le poids ; des bœufs épuisés

Jusqu'à terre le front se courbe.  
 Malheur ! la charrette s'embourbe !  
 Les bœufs dociles font effort ;  
 Le bouvier frappe . . . Dans la boue  
 On entend craquer une roue,  
 Et l'un des deux bœufs tombe mort !

— Saint Hervé, qui, pour la puissance,  
 Près de Dieu, n'avez pas d'égaux,  
 Est-ce donc là la récompense  
 Que vous gardez à vos dévots ? —  
 Le malheureux charretier pleure ;  
 Ne vaudrait-il pas mieux qu'il meure ?  
 C'est triste pour un vieux chrétien  
 De perdre en un jour tout son bien !  
 Mais, ainsi tandis qu'il s'afflige,  
 Son lourd charriot (ô prodige !)  
 De lui-même s'est relevé ;  
 Il marche avec sa seule roue  
 Et son seul bœuf. — O saint Hervé,  
 Ce n'est pas en vain qu'on vous loue !

Et voilà comme, à Malestroit,  
 Parmi les sculptures dont s'orne  
 Le grand portail, on aperçoit  
 L'énorme bœuf à longue corne,  
 Et comme, au pignon opposé,  
 Pour rappeler aussi la roue,  
 Le même architecte a percé  
 Une rose, où le soleil joue  
 A travers de frêles meneaux,  
 Veufs aujourd'hui de leurs vitraux.

## III.

Cette légende, où se révèle  
 Le noble et bon esprit chrétien,  
 Porte sa morale avec elle,  
 Disant à chacun : « Fais le bien  
 » Hardiment, et sans défiance  
 » De tes forces, de ta science :  
 » *Aide-toi, le ciel t'aidera,*  
 » C'était la devise païenne.  
 » *Travaille, dit la foi chrétienne,*  
 » *Et Dieu te récompensera.* »

S. ROPARTZ.

## DES LECTURES D'AGRÈMENT.

I.

### M. HIPPOLYTE VIOLEAU.

Voici une bien longue soirée ; mes labeurs du jour m'ont fatigué l'esprit ; j'ai besoin de distraction ; que ferai-je jusqu'à l'heure du sommeil ? Irai-je chercher quelques délassements dans un salon ? Mais j'entends le vent qui siffle et la pluie qui fouette ma fenêtre ; il vaut mieux rester ici ; ma chambre est chaude ; un feu clair pétille au foyer de ma cheminée , mon fauteuil m'invite à m'asseoir , ma lampe m'offre sa douce clarté ; que me manque-t-il pour occuper agréablement ces loisirs ? Une seule chose , c'est un livre attrayant.

N'est-ce pas là , chaque soir de cette froide saison , le monologue de beaucoup de personnes ? Il leur faut des lectures d'agrément. Mais hélas ! combien de gens qui ne demandent à ces livres que la satisfaction et la pâture d'une vaine curiosité ! Combien qui se jettent avec une déplorable avidité sur ces romans où l'esprit court haletant de péripétie en péripétie , au milieu de tableaux fantastiques et immondes , au milieu de scènes brutales et sanglantes , au milieu même des plus hideux entassements de crimes et de vices. En vérité , quels sentiments peuvent-ils éprouver à la fin de la soirée , en reposant sur leur table le livre dont ils ont achevé la lecture ? Une jouissance fiévreuse et matérielle , et trop souvent l'influence fatale du poison qu'ils ont bu dans une coupe dorée.

Pourquoi ne pas préférer ces livres qui , tout en délassant l'intelligence , peuvent pénétrer le cœur de salutaires émotions , et y développer le goût du bien et du beau ? Il est vrai que les livres où l'on trouve tout à la fois la grandeur dans la conception du sujet , l'éclat et la vigueur dans le style , l'habileté dans le développement des situations et des caractères , le respect de la langue et du bon goût , la beauté dans les paysages , la chasteté dans

M. HIPPOLYTE VIOLEAU.

621

les tableaux et la pureté dans les doctrines , il est vrai que ces livres-là sont rares , excessivement rares.

Et pourquoi ? d'abord , parce que la masse des lecteurs est aujourd'hui malheureusement très-indifférente non-seulement en matière de goût , mais en matière de moralité. On a généralement pour les œuvres des imaginations honnêtes moins d'empressement et d'accueil que pour les fictions monstrueuses des imaginations déréglées. Nous demandions un jour à l'un de nos romanciers les plus renommés pourquoi il ne consacrait pas à des inventions plus morales les brillantes qualités de l'intelligence dont il abusait pour tracer tant de conceptions dangereuses : « Pourquoi ? nous répondit-il , c'est que toutes les fois que j'ai voulu ne raconter que d'honnêtes et vertueuses histoires , j'étais peu recherché , peu lu ; c'est que je vois languir dans l'obscurité et la misère la plupart des écrivains encore assez scrupuleux pour respecter la morale , tandis que la célébrité , les applaudissements , la richesse viennent généreusement payer ce que vous appelez nos mauvais livres. »

Assurément nous ne voulons pas justifier un pareil raisonnement : jamais il ne peut être permis à un écrivain de faire aussi bon marché du bien , sous prétexte que ses lecteurs capitulent avec le mal ; mais enfin , on conçoit que le péril est grand pour des natures ardentes qui ambitionnent le bruit et les hommages , ou pour des malheureux qui n'ont à attendre d'autre récompense de leur fidélité aux saines doctrines que les tourments du froid , de la soif et de la faim. Il faut le reconnaître : il y a là de quoi bouleverser bien des consciences , ébranler bien des courages. Si les bons livres sont si rares , il faut donc l'attribuer d'abord à la dépravation du goût public ; sans doute ils sont rares encore parce que , pour les écrire , il faut posséder aussi des richesses bien peu communes , celles du cœur ; mais néanmoins la principale responsabilité de tant de publications mauvaises doit remonter à cette société frivole et coupable , qui se passionne pour des lectures dégoûtantes de trivialités , d'invraisemblances et de débauches.

Heureusement , au-dessus de cette foule avide d'émotions licencieuses et violentes , il y a , et il y aura toujours en France une société d'élite ; une société insensible aux amorces de la grosse littérature , une société qui recherche dans les productions de l'esprit comme dans les relations du monde l'élevation des sentiments et la distinction de la forme ; cette société-là s'empressera toujours de saluer avec une cordiale sympathie toute œuvre vraiment délicate , vraiment exquise , vraiment morale.

A ces cœurs d'élite nous voudrions avoir à signaler un certain nombre

de chefs-d'œuvre, dignes de la noblesse de leurs aspirations ; mais les chefs-d'œuvre sont des exceptions ; peut-on même affirmer qu'il y ait, en ce genre, une seule de ces heureuses exceptions ? Existe-t-il une création littéraire qui réalise complètement l'idéal du roman religieux, c'est-à-dire, une œuvre tout à la fois largement conçue, habilement développée, chrétiennement écrite et constamment attachante ?

Mais en littérature, comme en toutes choses, il y a des degrés ; si nous attendons encore les grands maîtres, nous avons au moins le bonheur de compter plusieurs écrivains religieux qui savent répandre un véritable charme sur de simples *Nouvelles*. Les uns s'appliquent à peindre dans leurs récits les joies intimes et pures du foyer domestique, la patience et le dévouement d'une épouse, les épreuves et l'héroïsme d'une mère, les nobles luttes d'un jeune homme à l'entrée de la vie, les salutaires déceptions d'une jeune fille dans le monde ; d'autres nous racontent spirituellement de naïves légendes, d'ingéniuses paraboles, quelquefois même ils nous délectent du parfum de leurs poésies. L'intérêt, la grâce, le souffle chrétien, tout ce qui rend une lecture agréable et utile, se trouve souvent réuni dans ces livres, dont la conclusion ne manque jamais d'être une douce invitation à la vertu.

Voilà les ouvrages sur lesquels il importe d'appeler l'attention et les encouragements ; nous avons cru que c'était surtout le devoir d'une Revue qui s'est mise au service « des grands principes d'ordre moral, social et religieux. »

Parmi les conteurs, et poètes chrétiens que leur talent toujours pur et élevé recommande à l'estime et à la sympathie publiques, celui qui nous a donné successivement les *Loisirs poétiques*, le *Livre des Mères*, les *Soirées de l'Ouvrier*, la *Maison du Cap*, *Amice du Guerneur*, les *Pèlerinages de Bretagne*, les *Veillées bretonnes*, les *Paraboles et Légendes* et hier encore les *Nouvelles veillées bretonnes*, celui-là mérite à coup sûr d'occuper un des premiers rangs.

M. Hippolyte Violeau est en effet une des physionomies les plus intéressantes du temps où nous vivons. Avant de parcourir la liste de ses ouvrages, de caractériser sa manière, disons un mot de sa personne et de sa vie. On explique, on comprend bien mieux les travaux d'un écrivain, quand on a pu pénétrer dans son existence, dans le détail de ce qu'il a vu, fait, senti, aimé, souffert.

Hippolyte Violeau est né à Brest, le 15 juin 1813, dans le vieil hôtel Roquefeuil qui avait été converti en ateliers et en boutiques, et qui est

démoli depuis vingt-cinq ans au moins. Il eut pour père un maître voilier embarquant ; il le perdit à l'âge où il ne pouvait guère apprécier que son affection pour lui ; car il ne l'avait vu que très-rarement entre ses longs voyages sur mer. Le maître voilier, mort au Fort-Royal, laissait sans ressources une veuve, un fils et deux filles.

Près d'un feu bien petit pour le froid de l'hiver  
Et le rude labeur d'une veille obstinée,  
En ce temps là ma mère, avec ma sœur aînée,  
Gagnait, à la lueur d'une lampe de fer,  
A force de travail le pain de la journée.  
Mon autre sœur, enfant aussi,  
Partageait tour-à-tour mes jeux et leur ouvrage.

L'enfance d'Hippolyte Violeau ne connut d'autre école que le foyer domestique ; il apprit à lire par les soins de sa sœur aînée et reçut les premiers enseignements de la religion des lèvres d'une mère dont la piété chrétienne réglait la tendresse. Dès qu'il sut lire, il se sentit au cœur une véritable passion pour les livres, et il dévorait tous ceux qui lui tombaient sous la main. — Bien heureux d'avoir vécu dans un asile sacré, où ne pénétraient que des écrits qui ne pouvaient exercer sur sa jeune âme qu'une influence salutaire ! Son aïeul maternel aimait beaucoup les livres comme lui, mais moins heureux que son petit fils il lui fallait recourir à d'autres pour les connaître, puisqu'il n'avait pas même appris à lire, et que tout son temps d'ailleurs était à peine suffisant pour les besoins de sa nombreuse famille. Il avait une intelligence très-vive, un jugement parfait, un goût prononcé pour la poésie ; il savait par cœur une grande partie des satires de Boileau, et il les chantait sur un air de sa façon. Il y avait chez lui plusieurs volumes qu'Hippolyte lui a lus bien souvent, entr'autres l'*Énéide* et le *Paradis Perdu*, traduits par Delille. Ces lectures [qui ont rempli l'enfance de Violeau jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, ont merveilleusement contribué à développer sa vocation littéraire et poétique.

Cependant il fallait bien apprendre un état ; le jeune Hippolyte fut donc placé dans un atelier ; c'est là pour lui le commencement d'une vie de larmes et d'angoisses. Non seulement le travail manuel contrariait les aspirations de son esprit, mais au milieu de ces ouvriers il voyait et entendait des choses qui révoltaient son innocence et sa foi. Les âmes délicates comprendront combien devaient être horribles les tortures du jeune et pieux

apprenti. D'abord par amour filial il fut attentif à dissimuler à sa mère tout ce qu'il souffrait, il se donnait en rentrant un air content; mais un fils peut-il cacher longtemps au regard d'une mère le chagrin qui rongé son cœur? Il eut donc beau vouloir garder son secret, elle ne tarda pas à le pénétrer; la sollicitude maternelle une fois éveillée, elle trembla pour la santé de son enfant, les sœurs s'effrayèrent aussi, toutes trois décidèrent qu'Hippolyte quitterait l'atelier; en vain voulut-il résister en répétant qu'il devait travailler à son tour, et qu'elles avaient déjà trop fait pour lui, il fallut céder à leurs instances. Il resta près de sa mère et de ses sœurs.

Cependant, désireux de venir en aide à sa famille, il allait de temps en temps solliciter un petit emploi, mais il n'avait aucun protecteur, et toutes les portes se fermaient devant lui. Un jour, après bon nombre de démarches infructueuses, il obtint enfin, grâce aux services de son père qui n'était pas encore tout à fait oubliés, une lettre de recommandation pour un des premiers chefs d'une importante administration. Muni de cette précieuse lettre, il se présenta devant l'homme qui allait décider de son sort. Mais celui-ci parcourut à peine la pétition et la lui rejeta avec dédain, en se plaignant violemment d'avoir été dérangé pour une niaiserie. L'humiliation était cruelle, la blessure fut vive; mais la pieuse mère montra l'Évangile qui relève et qui console.

Enfin après bien d'autres démarches et d'autres déceptions, Hippolyte obtint au bureau des hypothèques une place de 400 francs. Mais dix-huit mois auparavant, il avait eu une rude épreuve à subir; pendant qu'il postulait cet emploi si modeste et si désiré, il avait voulu satisfaire sa passion poétique, il avait fait une pièce de vers et l'avait envoyée secrètement à un journal de Brest. Le rédacteur avait eu l'obligeante attention d'appeler près de lui l'auteur inconnu pour lui faire remarquer quelques fautes de versification, peut-être même d'orthographe; il lui avait donné quelques conseils et avait accompagné son refus de paroles encourageantes; néanmoins Hippolyte s'était retiré désespéré. — Il se crut condamné à échouer dans toutes ses tentatives: alors ne valait-il pas mieux mourir que rester ainsi à la charge de sa famille? Rencontrant une église sur sa route, il s'y réfugia pour donner un libre cours à ses larmes. Quand il rentra chez lui, vainement cette fois encore chercha-t-il à cacher son chagrin, sa mère et ses sœurs le devinèrent à la vue de ses yeux gonflés et de l'abattement de son visage; elles l'entourèrent de caresses, le pressèrent de sollicitations pour connaître le nouveau sujet de sa peine; il fallut bien tout avouer. Mais

l'admirable dévouement de ces courageuses femmes ne se déconcerta pas: il y avait dans la maison vingt francs amassés par bien des labeurs et bien des veilles: — Hippolyte, dirent les bonnes sœurs, voici nos économies, prends cette petite somme; fais-toi donner des leçons afin d'apprendre ce qu'il faut encore savoir pour être un poète. — Déjà un commis de marine avait gratuitement commencé cette éducation par quelques leçons d'écriture; maintenant un véritable professeur allait l'achever en trois mois et pour vingt francs!

Voilà tout ce qu'ont été les études d'Hippolyte Vieau. Mais il était né poète et écrivain. Dans ses loisirs il se mit donc à contenter sa verve poétique; bientôt il eut aligné sur ses cahiers d'innombrables vers. Pendant qu'il rimait, ses sœurs de leur côté passaient les nuits dans le but de gagner quelque argent pour faire imprimer ses premiers essais. Mais l'idée seule de cette publication inspirait une véritable terreur à Hippolyte; il était persuadé que toutes ces fatigues seraient sans résultat; autant il avait d'appréhension, autant les courageuses filles avaient de confiance; l'ouvrage parut dans les derniers jours de 1840, sous le titre de *Loisirs poétiques*.

Il chantait avant tout la *Sainte Vierge*, l'*Ange de la Prière*, et sous leurs auspices le livre, qui n'était recommandé par aucun protecteur, aucun ami, aucun journal, eut un succès qui dépassa toutes les espérances. On présagea dès ce moment à Hippolyte Vieau un brillant avenir littéraire. Châteaubriand fut le premier à l'applaudir; dès la semaine qui suivit l'apparition des *Loisirs*, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* écrivait au jeune poète: « Exempt des défauts modernes, votre pensée ne vise jamais » à l'extraordinaire, et votre langage n'est jamais torturé; je vous félicite » de suivre une si bonne route. »

Charles Nodier vint confirmer ce jugement; il ajoutait: « Un talent » comme le vôtre est chose rare; quand on le rencontre par hasard, il » est plus rare encore de le voir s'inspirer à des sources nobles et graves; » je vous félicite de ces deux grâces qui vous ont été accordées, de la » seconde surtout: elle servira probablement moins à votre gloire que la » première, mais elle servira certainement davantage à votre bonheur. »

Encouragé par ce premier succès, Hippolyte Vieau envoya une pièce de poésie au concours des Jeux Floraux, et il devint lauréat de l'Académie de Toulouse. La touffe de violettes d'argent qu'il reçut en prix lui attira beaucoup de visiteurs. De ce nombre fut l'administrateur qui l'avait si mal accueilli quand il s'était présenté pour solliciter un petit emploi dans les



bureaux du port. S'il avait eu le cœur moins chrétien, Violeau aurait pu se venger et recevoir très-mal à son tour celui qui l'avait si cruellement blessé. Mais le superbe bureaucrate n'a jamais su que le poète couronné qu'il était allé féliciter fût ce même pauvre jeune homme de quinze ou seize ans, naguère traité par lui avec tant de dédain. La ville de Brest, pour reconnaître l'honneur que lui faisait l'un de ses enfants, fit présent au jeune lauréat d'un ouvrage en trente volumes avec une inscription très-flatteuse pour lui; elle y ajouta une somme de 1000 francs pour lui donner le moyen d'acheter une bibliothèque.

Ses *Nouveaux Loisirs*, parurent en 1842. En 1844, Hippolyte Violeau adressa la *Pélerine de Rumengol* à l'Académie des Jeux Floraux. Cette ballade fut couronnée. En 1845, il se présenta de nouveau au concours, et obtint deux prix, pour l'épître *Aux jeunes Mères* et l'*Adieu de la Nourrice*. Il se trouvait alors en Saintonge chez un de ses amis, avec un autre ami commun. Un voyage dans les Pyrénées avait été projeté; l'un d'eux eut la pensée d'avancer le départ afin d'assister à la fête de Toulouse, fixée au 5 mai; le jeune poète y consentit, à condition que tout le monde ignorerait sa présence à l'Académie. Il assista donc dans la foule et ignoré de tous à la distribution des prix de 1845. Il entendit M. Hippolyte Fortoul, qui depuis est devenu ministre, lire admirablement son épître *Aux jeunes Mères*. Le lecteur fut interrompu plusieurs fois par les applaudissements de l'auditoire qui ne se doutait pas que le lauréat fût au milieu de la salle. Le nom d'Hippolyte Violeau fut donc proclamé deux fois, et un jeune homme qui lui était entièrement inconnu se présenta pour recevoir les fleurs à sa place. L'Académie, croyant le poète en Bretagne, lui fit expédier à Brest le Lys et le Souci.

Au retour de son voyage des Pyrénées, Hippolyte Violeau alla se fixer à Morlaix avec sa mère et ses deux sœurs. Plus tard, du prix de ses œuvres, il a acheté un modeste terrain, planté de quelques pommiers et de trois grands ormeaux, à peu de distance de la ville et tout près de la rivière, et il y a fait bâtir une petite, très-petite maison. En 1852, il a épousé une femme dont il avait apprécié depuis longtemps les qualités solides. En tête de l'un de ses ouvrages, qu'il a voulu dédier à cette digne compagne, il se félicite de posséder près de lui un autre lui-même, un cœur qui partage ses principes, ses croyances, ses joies, ses peines et ses espérances. La Providence lui réservait ce trésor pour combler le vide que devait opérer dans son cœur la perte de deux parents chéris. Son grand-père mourut après avoir souri à ses premiers succès; et sa vénérable mère elle-même est

morte le 4 septembre 1854, à l'époque où le choléra désolait Morlaix. Sa jeune sœur s'est mariée en 1850. De toutes les personnes qui avaient entouré son enfance d'une si vive sollicitude, sa sœur aînée seule est demeurée et passe ses jours avec lui sous le même toit. Là M. Hippolyte Violeau vit tout à fait retiré, partageant son temps entre les travaux littéraires qui viennent nous charmer, et les affections qui font tout son bonheur, préférant à toutes les joies et à toutes les fêtes du monde les jouissances intimes de la famille et de l'amitié.

Voilà l'histoire simple et touchante d'Hippolyte Violeau; n'avions nous pas raison de dire que c'est une des physionomies les plus intéressantes du temps où nous vivons? Maintenant examinons rapidement les œuvres qu'il a successivement publiées après les *Loisirs*.

Le *Livre des Mères chrétiennes*, qui a paru en 1856, est une des meilleures inspirations de M. Violeau. En parcourant ces chants embaumés des plus exquis parfums du cœur, on devine que le poète n'a eu qu'à interroger ses souvenirs personnels, et que c'est le spectacle des vertus de sa pieuse mère qui lui a suggéré tant de pensées touchantes; en effet dans une épître à cette sainte femme, ne lui dit-il pas avec une touchante fierté :

J'ai vu la poésie à travers ton sourire,  
C'est par toi, dans tes yeux, qu'elle m'a visité;  
Si je ne t'aimais pas, je n'aurais point chanté.  
.....  
Je veux, en révélant ton cœur et ses mystères,  
Offrir à mon pays un livre pour les mères.  
Livre grave et serein, livre pieux et doux.  
.....  
Je veux que les enfants y puisent sans mesure  
Les tendres sentiments d'une chaste nature,  
Le respect aux vieillards, le bonheur filial  
L'amour de la famille et du foyer natal.

Ce plan, M. Violeau l'a exécuté avec un mélange ineffable de grâce et de simplicité. Les douces vertus de la femme, l'incomparable tendresse de la mère chrétienne, les joies naïves du petit enfant, les épreuves du jeune homme, les jouissances de l'amour fraternel, la sagesse d'un père vénéré, toutes les affections de la famille, voilà les riches sources où le

poète est allé tour à tour puiser des pages émouvantes d'ingénieuses allégories, des tableaux pleins de fraîcheur et toujours de nobles pensées et de beaux vers.

Aussi le *Livre des Mères chrétiennes* a-t-il été couronné par l'Académie Française, et M. de Féletz, en annonçant cette haute distinction au jeune écrivain, terminait ainsi sa lettre : « Ce n'est pas le suffrage de l'Académie, quelque honorable qu'il soit, qui est votre plus belle récompense; elle est dans votre propre conscience, qui doit être satisfaite du bon et utile usage que vous faites d'un beau talent, dont votre modestie vous cache peut-être et le mérite et l'éclat. »

A ce juste hommage, rendu au talent et à la vertu, toute la presse religieuse s'empressa d'applaudir. Mais parmi les nombreux éloges que M. Violéau a reçus à l'occasion de cet ouvrage, il en est un qui est resté jusqu'à ce jour ignoré et que nous voulons citer, précisément parce qu'il émane d'un poète dont les chants ont malheureusement exercé une influence bien contraire à ceux de l'auteur du *Livre des Mères*. Voici ce que Béranger écrivait de Passy à M. Violéau, le 17 août 1848 :

« Ne soyez pas surpris, Monsieur, du temps que j'ai mis à vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire.

« Aux premiers vers que j'ai lus de votre volume, j'ai vu et senti que j'avais affaire à un véritable poète, et pour tout lire et vous juger comme il convenait il m'a fallu ne pas trop hâter le plaisir que je trouvais à cet examen.

« J'ai non seulement la preuve, Monsieur, que j'avais sous les yeux l'œuvre d'un poète distingué, mais d'un noble cœur, ce qui ne va pas aussi souvent ensemble qu'on fait semblant de le croire.

« Avec une inspiration poétique et pure, vous n'avez pas négligé les parties de l'art qui vous étaient nécessaires pour rendre vos sentiments et vos idées. Sous ce rapport aussi votre versification est remarquable, et votre style annonce une étude sérieuse de la langue, trop négligée de notre temps.

« Vous parler ainsi, et cela avec toute franchise, vous prouve, Monsieur, l'attention que j'ai mise à la lecture de votre volume et tout le plaisir que j'en ai retiré. Mais je dois vous avouer aussi qu'il a donné lieu, pour moi, à une grande surprise. Votre nom m'était complètement inconnu; je n'avais jamais entendu parler de ce volume, que, me dites-vous, l'Académie a couronné.

« Le tort de tout cela tient peut-être à votre titre. Votre naïveté vous aura

« nuï, ou au moins a nuï à votre recueil. Dans l'intérêt même de vos inspirations religieuses il ne fallait pas les trop afficher en tête du livre. C'était borner le cercle du succès.

« Vous savez, Monsieur, combien de gens sont loin d'avoir le bonheur dont vous jouissez et que je vous envie pour ma part. J'ai une croyance bien forte, mais qui n'est pas la vôtre. Cette croyance ne m'empêche pas d'apprécier les avantages d'une foi commune, ce qui est assez rare parmi nous; aussi ce titre de *Mères chrétiennes* aura fait croire que votre poésie était uniquement religieuse, tandis que, religieuse ou non, tout lecteur qui ouvrira votre volume, s'il a du goût et le sens moral, ne pourra manquer de s'y plaire, et de tirer parti même de ce qu'il y a de vraiment chrétien dans vos belles et pures compositions.

« Si j'osais, Monsieur, vous faire une observation critique, elle porterait sur la trop grande uniformité de ton. Sans manquer à vos inspirations, vous eussiez pu obvier à ce léger défaut en employant un peu moins l'alexandrin. Plusieurs morceaux auraient gagné à être écrits dans un mètre différent; on abuse chez nous de cette mesure, la plus facile et la plus difficile de toutes.

« Avec tous mes remerciements recevez, Monsieur, l'assurance de ma plus cordiale considération et les vœux que je fais pour que votre renom égale votre mérite. »

Cette appréciation juste et digne, nous réjouit moins encore pour M. Violéau que pour Béranger; car il nous a semblé trouver dans cette lettre quelque chose qui révèle le travail des années dans cet esprit longtemps livré aux inspirations les plus coupables (1). Nous remarquons surtout ces lignes, où le trop célèbre chansonnier félicite l'auteur du *Livre des Mères chrétiennes* de ses croyances religieuses : « Le bonheur dont vous jouissez, dit-il, et que je vous envie pour ma part. Est-ce bien là le langage de celui qui a écrit : *les Clefs du Paradis*? On pourrait croire que les relations de Béranger avec quelques catholiques distingués, avec plusieurs ecclésiastiques et notamment avec Mgr Sibour, n'ont pas été sans quelque

(1) C'est aussi à ce point de vue que la lettre citée par notre excellent collaborateur, nous semble surtout intéressante. La Revue, en effet, s'est déjà exprimée, sur Béranger et ses œuvres, de façon à faire comprendre que toutes les recommandations venues d'une telle main ne peuvent avoir à ses yeux une bien grande valeur, même dans l'ordre littéraire; et les motifs d'une telle appréciation dans l'ordre littéraire seront amplement déduits dans une étude sur les *Dernières Chansons* de Béranger, que la Revue publiera d'ici peu de temps. (Note du Directeur.)

fruit ; aussi, parmi les versions différentes qui ont circulé sur ses derniers jours, aimons-nous à choisir celle qui nous permet d'espérer.

En 1851, à l'apparition des *Soirées de l'Ouvrier*, Béranger renouvelle ses éloges à Hippolyte Violleau, en lui écrivant que son nouveau livre « contient tout ce qu'on peut dire de mieux aux classes ouvrières, et cela » dans un style simple et clair, qui met la plus haute morale à leur portée. » En effet les *Soirées*, écrites d'abord pour occuper les réunions d'une société d'ouvriers de Morlaix, lues ensuite à ces assemblées morceau par morceau par M. Lemièrre, cet ami si cher et si tendre, les *Soirées* trouvèrent un écho très-sympathique dans cet auditoire. C'était le langage qu'il fallait, comme disait Ozanam, assez familier pour se faire entendre de tous, assez élevé, assez grave, assez mâle pour les captiver, pour les instruire, pour leur montrer qu'on respecte leur intelligence et qu'on ne les considère pas comme des enfants. Le bonheur, le travail, l'économie, l'intempérance, les plaisirs dangereux, la famille, l'amitié, la charité du pauvre envers le pauvre, la charité du pauvre envers le riche, la charité du riche envers le pauvre, l'orgueil, la patience dans les épreuves, — tel est le canevas que M. Violleau s'était tracé pour ces entretiens, et qu'il a su remplir avec autant de cœur que de talent. Il a voulu instruire, distraire, consoler le peuple, et lui apprendre surtout l'art d'être heureux par le travail et par la religion. Ce peuple qui sue et qui pleure, M. Hippolyte Violleau en parle avec une effusion toute fraternelle ; il l'aime en chrétien, c'est-à-dire en l'honorant, en le consolant, en relevant sa dignité, en l'éclairant sur ses devoirs, et non en l'exaltant, en exagérant ses droits et en le passionnant pour la conquête d'une félicité impossible.

Ce langage a d'autant plus d'autorité que celui qui prêche ainsi le peuple, connaît lui-même intimement le peuple ; il a vu ses erreurs, il a touché de près ses misères ; il lui appartient par le sang et par les premières angoisses de sa vie.

Cet ouvrage est écrit sous la forme d'entretiens familiers ; les démonstrations, les conseils sont mêlés de récits intéressants, de charmantes histoires et de biographies habilement choisies, telles que celles de l'horloger Bréguet, d'André Roubo, de l'aveugle Montal, de Stulz, du maréchal Lannes, d'Augustin Chevert, de Jeanne Jugan, de M. de la Fruglaye, etc.

L'Académie française s'honora une seconde fois en couronnant les *Soirées de l'Ouvrier*, comme elle avait déjà couronné le *Livre des Mères*.

Les hommes dévoués à la défense des principes de l'ordre social et religieux se seraient également honorés en propageant dans la classe laborieuse de notre pays ces utiles et intéressantes leçons ; or nous croyons savoir qu'elles ont été moins répandues en France qu'à l'étranger. Traduites en allemand par M. l'abbé Dubelmann, professeur à l'Université de Bonn, et approuvées à l'archevêché de Cologne, elles se trouvent aujourd'hui dans toutes les mains, dans la régence de Cologne, le Wurtemberg et les états riverains. C'est donner une assez triste opinion de notre zèle pour la propagande des saines doctrines, de laisser ainsi le droit de dire que M. Violleau, en écrivant ses *Soirées*, n'a guère travaillé que pour le roi de Prusse.

*Amice du Guerneur* est une délicieuse création, dont le *Journal de Rennes* a eu la primeur en 1855, et dans laquelle M. Violleau se montre encore avec cette délicatesse de sentiment, cette simplicité de bon goût, cette constante fidélité aux principes de la morale et de la religion que l'on retrouve dans tous ses écrits ; nous ne savons par suite de quelle étrange distraction un critique, écrivant dans une revue catholique a pu si malheureusement dénaturer la pensée de ce livre. Grâce à Dieu, notre auteur si chrétien a reçu, pour le consoler, la plus haute approbation que son cœur pût désirer. Voici ce que Mgr Graveran, ce savant et saint évêque de Quimper, que la mort, il y a quelques années, a ravi à l'amour de son diocèse, écrivait à M. Violleau.

« J'ai fait avec *Amice du Guerneur* assez ample connaissance pour y reconnaître — ce qui du reste ne pouvait être pour moi l'objet d'un doute, — votre beau talent d'écrivain, votre réserve exquise dans la peinture des mœurs et des sentiments, et votre respect inaltérable pour la religion. Persevérez dans cette voie, et si vos succès sont moins bruyants, ils seront plus méritoires et plus doux à votre cœur. »

M. Hippolyte Violleau n'a cessé de suivre ces conseils. Nous le retrouvons en 1855, dans ses *Pèlerinages de Bretagne*, avec toutes les qualités dont Mgr Graveran se plaisait à le féliciter. Il peint les lieux qu'il a parcourus avec une exactitude et une simplicité de langage, qui font contraste avec la plupart des inventions que certains romanciers ont osé donner au public pour des récits de voyages. L'auteur des *Pèlerinages* écrit comme il voyage ; cette Bretagne, qu'il a visitée le plus souvent en modeste piéton, il veut nous la peindre en modeste écrivain. C'est surtout aux autels, aux chapelles enrichies de pieuses traditions, qu'il aime à s'arrêter. On sait combien sont nombreux les pèlerinages de Bretagne ; il n'est personne qui ne connaisse

les plus célèbres : dans le Morbihan, ceux de Sainte-Anne d'Auray et de Notre-Dame de Quelven ; dans les Côtes-du-Nord, Notre-Dame de Guingamp et Saint-Mathurin-de-Moncontour ; dans le Finistère, Notre-Dame du Folgoat, Notre-Dame de Rumengol, Sainte-Anne de la Palue et Saint-Jean du Doigt, et beaucoup d'autres. M. Violeau, accompagné de son aimable ami M. Lemièrre, fait station dans les principaux lieux vénérés par la piété des Bretons, et chemin faisant il esquisse l'intérieur de quelques ménages hospitaliers, il peint la foi des campagnes, il fait connaître les habitudes rustiques et les usages populaires, il raconte les légendes que lui redit l'écho d'un frais vallon, ou l'histoire que lui rappellent les ruines d'un vieux manoir.

Sans doute l'ambition de M. Violeau n'a pas été de présenter un tableau complet du Morbihan, car en ce cas, à notre avis, il n'aurait pas tout à fait atteint son but ; il reste en effet plus d'une fontaine sacrée, plus d'un bois mystérieux, plus d'une ruine majestueuse, sur lesquels il garde le silence. Néanmoins son livre nous montre ce pays sous ses aspects les plus curieux, et nous fait vivement désirer la suite des *Pèlerinages*, qui doit comprendre les autres parties de la Bretagne.

Avant les *Soirées de l'Ouvrier*, M. Violeau avait publié, en 1847, cette jolie nouvelle bretonne qui a pour titre *la Maison du Cap*. Insérée d'abord dans le *Correspondant*, elle se répandit bientôt sous forme de volume dans toutes les maisons chrétiennes. Elle est restée dans la mémoire des admirateurs et des amis du charmant conteur, comme une de ses œuvres les plus accomplies ; elle est donc trop connue pour que nous nous arrêtions à l'analyser.

Allons vite, car les livres se succèdent : voici les *Légendes et Paraboles*, c'est-à-dire un recueil de traits historiques, légendaires, ou simplement fictifs. Dans ces poésies, M. Violeau nous le dit lui-même avec son aimable modestie, il n'a point la prétention de l'aigle. Selon lui, l'abeille est utile aux hommes, et le fruit de son travail donne tout à la fois nourriture et lumière.

..... A d'autres les discours  
Longuement préparés, où tant d'éclat rayonne,  
Mes vers à moi, mes vers n'étonneront personne.  
Qu'importe, s'ils plaisent toujours ?  
Etre simple, parler un langage facile  
Sans rudesse et pourtant plein de sincérité,  
C'est mon lot. ....

M. Violeau a atteint son but, car une auguste autorité, celle de son évêque, lui en a encore cette fois donné la douce espérance : « Votre poésie, lui écrivait il y a quelques mois le vénérable évêque de Quimper en lui parlant de ses *Légendes et Paraboles*, votre poésie est remplie de précieux avantages ; sincèrement chrétienne elle renferme dans ses paraboles ingénieuses et ses légendes attrayantes une doctrine toujours pure. La jeunesse sera portée au bien par le charme de vos récits qui donneront également des consolations et des forces à vos lecteurs de tout âge et de toute condition. »

Cet éloge, répété par tous les lecteurs sérieux des *Légendes*, a dû consoler Hippolyte Violeau des lignes dédaigneuses qu'un critique bien jeune a fait glisser dans le *Correspondant* en l'absence des principaux directeurs de cette Revue et dont ceux-ci, de retour à Paris, se sont empressés de décliner la responsabilité.

Pour démontrer la valeur de ce recueil du poète de Morlaix, nous voudrions reproduire ici quelques-unes des agréables légendes qui le composent, car la meilleure manière de louer les poètes, c'est de les citer ; mais l'espace nous est, ici, forcément mesuré ; nous signalerons au moins *l'Enfant endormi*, *le Cheval du Curé*, *la Prière de Jeanne*, *la Fille du Quincailtier*, *la Rose et les Épinettes*, *les Trois Pommiers*, *les Cou-teaux de Babylas*, *la Comtesse et la Meunière*, *les Deux soldats du Prince d'Orange*, *le Marin de Carhaix*, *la Fontaine de Baranton*, etc.

Ce qui fait la beauté d'une œuvre de poésie, c'est beaucoup moins l'éclat, l'élégance, l'harmonie de la forme, que la grandeur, l'élévation, la vérité du sentiment et de la pensée. Assurément nous reconnaissons qu'il y a plus d'un poète qui, dans l'invention, a révélé plus de génie, qui dans le maniement du langage, dans le choix des épithètes, des images, des rimes a déployé plus de richesses et d'habileté, qui, dans l'expression de ses pensées et de ses sentiments, a chanté avec une voix plus puissante, avec plus de verve lyrique ; mais nous en connaissons peu qui offrent à l'âme une nourriture plus substantielle, car M. Violeau possède la vérité, ce fond d'amour et de croyance, qui est le trésor du cœur et la vie de l'esprit. La vérité est reine et maîtresse dans le domaine de l'art, aussi bien que dans le domaine de l'histoire, de la science, de la philosophie, de la religion ; et la poésie, malgré ses caprices, relève de cette suprême puissance.

Voilà pourquoi les vers d'Hippolyte Violeau qui ne sont jamais que la splendeur du vrai, des hymnes chrétiens, des chants de foi, de naïve

croissance et de pur amour, sont à nos yeux mille fois supérieurs à ces poésies brillantes où la vérité et l'erreur, le beau et le laid, la vertu et le vice, l'âme et les sens, la prière et le blasphème, le ciel et l'enfer, si l'on peut dire, se trouvent confondus dans un horrible mélange.

La prose de l'écrivain s'inspire à la même source que les chants du poète; aussi nous retrouvons Hippolyte Violeau, dans les deux volumes de ses *Veillées bretonnes*, tel que nous l'avons goûté dans ses autres publications. C'est encore le chanfre inspiré des croyances traditionnelles, l'apôtre de la famille, l'interprète fidèle et convaincu de toutes les vérités; c'est encore la beauté morale qui nous apparaît sous des traits divers, mais toujours charmants dans cette série de figures intéressantes qu'il fait passer sous nos yeux.

Avec quel intérêt on s'attache à l'histoire de Marianna, cette vertueuse fermière de Kersaint; quelle tendresse inépuisable, quelle patience, quelle abnégation, quel exemple pour les épouses qui ont à supporter les froideurs, les injustices, les exigences d'un époux comme Tanguy, les médisances, les méchancetés d'une sœur comme Clauda!

Mais surtout, qui donc pourrait assister sans attendrissement aux scènes émouvantes de la *Mansarde du père Comtois*? que de contrastes, que de rapprochements présente ce groupe de figures rassemblées dans cette maison! vice et vertu, larmes et sourires, candeur et intrigue, haines et dévouements, tout est retracé avec une finesse de touche remarquable. En regard de M. de Verneuil, qui réalise l'idéal du caractère généreux, on voit l'égoïsme froid et perfide de M. Raymond; à côté de la philosophie chrétienne de Cyprien, l'arrogance et l'inconduite d'Athanase. Puis, avec quelle grâce M. Violeau raconte la charmante amitié de Babet, les naïfs enjouements des jeunes amies, le chaste amour de M. de Verneuil et d'Henriette; avec quelle affection filiale il nous peint cette vénérable figure du père Comtois! comme ce pauvre et noble vieillard nous inspire de sympathie et d'admiration par la simplicité de sa conduite, par la dignité de son courage, par la sublimité de son abandon à la Providence! Voilà comment on raconte naturellement et agréablement.

Cet éloge s'applique non seulement à la première série des *Veillées bretonnes* qui a été publiée, l'année dernière, mais aussi à la seconde qui vient de paraître. Le dernier volume d'Hippolyte Violeau n'est ni moins instructif ni moins attachant que les autres.

Rien de plus touchant, de plus naïf, de plus chrétien que l'histoire de la petite *Emilienne*. On croit, on espère, on se réjouit, et on pleure

successivement avec cette candide enfant, si admirable de foi et de résignation.

Les pages intitulées *Laurence* s'adressent particulièrement aux jeunes personnes qui sont encore pleines d'illusions; elles y trouveront le portrait de deux anciennes compagnes de pensions. L'une vit retirée avec sa noble mère dans un modeste manoir de Bretagne, l'autre fille d'un riche financier est lancée dans le tourbillon de tous les plaisirs de la capitale. Un jour, les deux amies du couvent se rencontrent, la première a conservé un cœur simple et charitable, aimant et sincère, la seconde sous l'influence délétère du grand monde a laissé s'affaiblir ses nobles instincts et ne montre plus qu'un cœur froid et vaniteux, avec la passion du luxe et des fêtes bruyantes. Combien de tristes métamorphoses de ce genre chacun de nous ne pourrait-il pas compter? Tout dans cette nouvelle n'est donc pas fiction.

Mais heureusement ce n'est pas non plus un être imaginaire que *la Châtelaine de Comper*. C'est bien là l'histoire fidèle de la plupart de nos châtelaines bretonnes, ces modèles vivants de charité, de modestie, de douceur, et de toutes les vertus. On ne sait pas quelle puissance mystérieuse une femme pieuse, bonne, dévouée, indulgente exerce autour d'elle. Que de cœurs elle gagne au bien sans s'en douter! C'est un de ces anges bienfaisants, dont M. Violeau a voulu nous donner le portrait en retraçant cette belle figure de M<sup>lle</sup> de Bréciliane. Nous pourrions inscrire plus d'un nom sous ce charmant tableau.

Enfin, dans cette dernière nouvelle qui a pour titre *l'Oncle Benoit*, nous voyons encore se mouvoir plusieurs personnages que nous avons dû souvent rencontrer devant nous. Qui n'a connu quelqu'un de ces riches industriels n'ayant, comme le maire de Penancoat, d'autre divinité que la machine de son usine et l'or de sa caisse? Qui n'a pas vu de ces jeunes fats, vaniteux et ingrats, comme le neveu Rupert? Mais nous ne nous rappelons pas avoir eu souvent à admirer des époux aussi scrupuleux et aussi saintement résignés que Richard et Rosine. Quant à l'abbé Morineau, c'est bien là l'image de tous nos humbles curés de campagne, vivant pauvrement pour soulager les pauvres de leur paroisse, passant leur vie à consoler les malheureux qui pleurent, à fortifier les courages qui se fatiguent, à rapprocher les cœurs qui sont séparés, et enfin à ramener à Dieu, par l'effusion de leur cœur et le génie de leur charité, les âmes égarées, tièdes, ou incrédules.

Dans ce dernier ouvrage, comme dans tous les précédents, M. Hippolyte



Violeau a toujours un mérite incomparable, celui de cacher une idée éminemment morale, un fond sérieux et utile sous une forme légère et attrayante. Il laisse à d'autres le soin puéril d'enchâsser dans des phrases étincelantes des simulacres de pensées; il met toujours l'enseignement de la vérité au-dessus des fantaisies de l'imagination, les grâces de la simplicité au-dessus des descriptions romanesques et des raffinements de langage. En lisant ses œuvres, où il est question d'amour, d'amitié, de dévouement, de toutes les délicates émotions du cœur humain, mais où la vertu conserve tout son parfum, on peut voir quelles jouissances un auteur, sans cesser d'être chrétien et moral, pourrait nous procurer pour nos loisirs de campagne ou nos soirées d'hiver.

Ce n'est pas à dire que les écrits de M. Violeau, comme tous les écrits, ne prêtent aucunement à la critique. En les examinant de près on pourrait trouver que ce qui leur manque parfois, c'est l'ampleur des aperçus, la vigueur du trait, le nerf, la variété, l'entraînement: mais au milieu d'un agréable parler, le promeneur, tout entouré de fleurs charmantes et tout enivré de leurs senteurs, s'amuse-t-il à signaler quelques brins d'herbe folle? Tout entier à ses douces sensations, songe-t-il même qu'il y a dans la nature d'autres beautés plus imposantes et plus merveilleuses? Nous nous contenterons donc de dire à Hippolyte Violeau: restez ce que vous êtes, et vous serez assuré de plaire à tous les gens de bien et de goût.

P. S. VERT.

## L'HONNEUR.

Suite et fin (\*).

### L'HONNEUR DE LA FEMME.

Deux des préceptes du Décalogue ont consacré le droit de propriété en interdisant non-seulement de dérober, mais même de convoiter le bien d'autrui. Par là le vol et l'envie ont été à jamais condamnés et flétris. Deux autres préceptes ont consacré la famille, en proscrivant pareillement les relations illégitimes et même les convoitises impures.

Le Christianisme a confirmé l'ancienne loi tout en l'élevant à une hauteur plus sublime encore. La pauvreté volontaire et la virginité sont les deux types de perfection évangélique qui, quoi qu'en aient dit certains sophistes, consacrent de la manière la plus éclatante les droits de la propriété et les liens de la famille. Vendre ce que l'on possède pour en distribuer le produit aux pauvres et se réduire soi-même à la pauvreté volontaire, comme le faisaient les disciples à la voix des apôtres, c'est proclamer à la fois le mérite du renoncement, la légitimité de la possession, le droit de disposer du produit, la validité du titre de l'acheteur. On l'a déjà remarqué souvent, le Christianisme n'a établi aucune loi agraire, et la communauté des premiers chrétiens, de même que la pauvreté monacale des ordres religieux, avait un caractère de liberté qui ne portait à la propriété aucune atteinte. Ananie fut puni, non pour n'avoir pas distribué le produit de tous ses biens, mais pour en avoir frauduleusement retenu une partie. C'est l'hypocrisie et le mensonge qui furent châtiés en sa personne, et non l'exercice d'un droit de propriété qui n'était pas contesté.

De la même manière, l'austérité du célibat et de la virginité, conseillé comme la plus haute perfection morale, a confirmé la légitimité des liens de la famille. Seulement les deux types augustes réalisés par

(\*) Voir le tome I<sup>er</sup> de la Revue, pp. 337 à 414, et 510 à 537, et le tome II, pp. 270 à 280.



l'Évangile devenaient l'exemple et le frein des passions les plus fougueuses, aux prises avec les tentations les plus violentes. La pauvreté volontaire s'offrait en spectacle à la cupidité pour la faire rougir d'elle-même et lui ôter toute excuse. Le célibat du prêtre et de la Vierge chrétienne gardait pareillement la pureté des mœurs, en réprimant par l'ascendant de l'exemple les mouvements désordonnés du cœur de l'homme. Nul ne pouvait plus, au milieu des excitations de la misère ou des sens, trouver trop rigoureuses les lois strictes de la morale et les repousser comme au-dessus des forces humaines, puisque des perfections si hautes montraient jusqu'où ces forces peuvent s'élever.

Telle était, telle est encore, telle sera éternellement l'harmonie de la morale chrétienne.

Quand on a voulu se passer de la religion pour établir le code des devoirs sociaux, il a fallu cependant lui emprunter les principaux préceptes de sa morale, sauf à les modifier dans l'application et à les répartir inégalement entre les deux sexes. L'Honneur est surtout pour l'homme la loi de la probité et du courage; pour la femme il est éminemment la loi de la chasteté. Sous ce dernier rapport, l'Honneur est plus qu'indulgent pour l'homme; il lui permet toutes les entreprises, sans qu'on paraisse jamais réfléchir qu'il lui faut une complice déshonorée; il tolère les trahisons les plus perfides, la violation des engagements les plus sacrés; il absout des actes qui ont porté la désolation à bien des foyers, et qui aux yeux de la conscience sont de véritables crimes. Mais il fait de la femme la victime de l'homme, et il est pour elle inexorable. Si sa faiblesse ne sait pas résister à toutes les manœuvres souvent déloyales de la séduction, si elle succombe, abusée ou entraînée, même après avoir lutté longtemps, l'Honneur qui épargne le principal coupable flétrit à jamais sa fragile complice.

Bien plus, le coupable peut se glorifier de ses crimes; l'homme à bonnes fortunes a un renom honorable, il est applaudi et envié; il porte avec orgueil la tête haute; c'est un triomphateur qui traîne à son char, comme autant de titres d'honneur, les pauvres femmes qu'il a avilies, et même les époux et les pères de ses victimes. Car il est remarquable que le déshonneur qui châtie la fragilité de la femme rejait jusqu'au père désolé de la jeune fille séduite, jusqu'au mari

désespéré de l'épouse infidèle. Le monde les raille avec cruauté, et garde son estime au séducteur.

Assurément c'est là une morale étrange, et qui choque au plus haut degré les notions de justice déposées dans la conscience du genre humain. Si nous lisions, dans des récits de voyages, qu'il y a quelque part une peuplade où le crime est non-seulement impuni mais en honneur, et où la honte s'attache à toute la famille de la victime, nous ne voudrions pas croire à une si absurde perversion du sens moral, et nous accuserions le narrateur de se jouer impudemment du public. Ne cherchons pas si loin, regardons autour de nous, n'est-ce pas là le dernier produit de notre civilisation orgueilleuse et de nos lumières, à l'égard des actes qui troublent le plus profondément l'ordre domestique? Ne sont-ce pas là nos mœurs, sous la législation raffinée de l'Honneur?

Certes il y a là une sorte de barbarie. C'est un des côtés par lesquels la Religion et l'Honneur, si souvent d'accord, se contredisent, et il n'est pas un esprit droit qui ne doive reconnaître la supériorité de la loi religieuse, plus sévère à proportion qu'on est plus coupable, et toujours miséricordieuse pour le repentir.

Et cependant, ce droit exceptionnel dont le sexe faible est justiciable est incontestablement, en l'absence de la religion, la meilleure sauvegarde de la moralité publique. Il est remarquable que sauf quelques protestations isolées dont le mépris général fait justice, les femmes l'acceptent dans toute sa rigueur, bien qu'il ait été établi par l'homme. Combien sont nombreuses celles que la passion emporterait, et que ce frein de l'Honneur retient en leur communiquant une merveilleuse énergie de résistance! Combien d'autres qui semblent même ne pas connaître le péril et le mérite de la lutte, tant le sentiment de l'Honneur a pénétré leur âme au point de devenir pour elles comme une loi et une nécessité de leur nature! Le mystère dont celles qui ont eu le malheur de faillir s'ingénient à envelopper leurs fautes est encore un hommage rendu à la loi qu'elles ont enfreinte. Quand elles n'ont plus la pudeur de les cacher, elles sont tombées au dernier degré de la bassesse. Si l'honneur de la femme ne protégeait plus le foyer domestique, si nous pouvions cesser d'estimer nos mères, nos épouses et

nos sœurs, il n'y aurait plus de famille, ce ne serait qu'une promiscuité hideuse; ou plutôt les femmes déchues de toute dignité, déposées de toute liberté, jouets avilis du caprice et de la violence, gardées ou vendues comme un bétail, retomberaient sous le joug de la servitude. Les harems de l'Orient montrent assez quelle est la condition des femmes dans une société qui méconnaît leur honneur.

Avouons-le pourtant, l'histoire des nations chrétiennes, et à des époques de plus de foi que la nôtre, à des pages honteuses. Brantôme, Tallemant, Bussy, Hamilton et tant d'autres chroniqueurs du scandale nous présentent le tableau d'une société élégante, où l'honneur de la femme semblait avoir perdu tout son glorieux prestige. Les exemples de la corruption descendaient du trône, avidement recueillis et suivis par les flatteurs; la chevalerie oisive avait dégénéré en galanterie; les classes élevées étaient souillées de mille courants d'impures intrigues; même des maris corrompus poussaient le cynisme jusqu'à affecter de ne point se soucier de l'honneur de leurs femmes.

A vrai dire, il convient de se défier d'une sorte d'illusion d'optique qui nous ferait prendre des épisodes et des anecdotes pour l'expression générale d'un état social. Tout n'est pas prouvé dans les récits des collecteurs de médisances, et même à travers leurs récits, on voit apparaître bien des figures de femmes restées pures dans une atmosphère empoisonnée. Il y avait de plus toutes les femmes dont ils n'ont point parlé, dont ils n'avaient rien à dire, et n'étaient-ce point les plus nombreuses? La cour n'était point la France. Loin des hautes régions battues du vent de l'immoralité il y avait des milliers de foyers honnêtes, où la femme conservait la dignité de sa modestie. Malgré ces réserves faites au nom de la vérité historique, il demeure trop constant que la galanterie s'affichait presque sans vergogne, et que d'illustres et nombreux exemples de dépravation étaient donnés à la masse de la nation par les classes qui lui devaient d'autres modèles.

Le châtement de ces désordres a été terrible, et l'on ne peut lire aujourd'hui les chroniques, trop attachantes encore, qui nous ont transmis tant de témoignages de la dissolution des mœurs, sans que la pensée ne se reporte vers ces effroyables catastrophes qui ont bouleversé à la fin du siècle dernier la société française, vers ces étranges ven-

geurs aux bras nus, aux mains sanglantes, qui ont traîné à l'échafaud, ou dispersé aux quatre vents du ciel, les courtisans et les courtisanes. Ce dernier mot, à la honte des cours, est resté dans la langue comme une injure et un terme d'ignominie.

Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que la tempête n'a point passé sans purifier l'air. Malgré des exemples trop nombreux encore de désordres, dont le scandale a un caractère d'exception, la sainteté du foyer est en honneur de nos jours. La galanterie occupera une bien moindre place dans les mémoires contemporains que dans ceux des siècles précédents. On ne peut méconnaître la part qui revient au sentiment de l'honneur chez les femmes dans la décence de nos mœurs, en dépit des enseignements dissolvants d'une littérature sensuelle, mais on doit convenir cependant que les croyances religieuses sont une garantie plus efficace et plus sûre. C'est par là que la femme est vraiment forte; l'épouse chrétienne a une sérénité de vertu que la séduction n'essaie même pas de troubler ni la calomnie de mettre en doute. La Sœur hospitalière qui garde son angélique pureté en soignant les maladies les plus hideuses, la Sœur de charité qui pénètre seule, à l'abri de sa coiffe blanche; dans des réduits abjects, parmi les hommes les plus grossiers, la Sœur institutrice qui se voue à l'éducation de nos filles, nous apparaissent entourées d'une véritable auréole. Il nous suffit de les rencontrer pour nous sentir l'âme raffermie, pour rougir de nos défaillances, et pour comprendre jusqu'à quels sommets le sexe le plus faible lui-même peut s'élever au-dessus des infirmités de notre nature. Et c'est ainsi qu'elles sont, du fond de leurs cellules, les anges de nos foyers.

L'antiquité païenne elle-même rendait un certain hommage à la chasteté de la femme; elle a produit quelques orgueilleuses matrones, quelques vestales gardées avec une jalouse vigilance. Le christianisme leur oppose les légions de ses mères de famille, et les innombrables phalanges de ses vierges. Les unes et les autres puisent leurs inspirations à la même source; les unes et les autres ont le même modèle dans ce personnage auguste de la Vierge-Mère, que l'antiquité, dans toutes les combinaisons de ses ingénieuses fictions, n'a pas soupçonné, et que l'humanité réduite à ses seules forces n'eût jamais pu concevoir.

## CONCLUSION.

J'ai tâché de suivre dans ses principales manifestations cette étrange morale humaine de l'Honneur, cette vertu orgueilleuse qui, pour rappeler les expressions si justes de M. Alfred de Vigny, s'accorde même avec nos vices. A Dieu ne plaise que j'aie méconnu sa grandeur ! Mais j'ai dû dire aussi ses faiblesses, ses inconséquences, ses molles complaisances et parfois ses impitoyables rigueurs.

Cette morale inconséquente, dépourvue de base comme de sanction, peut-elle suffire aux sociétés ? Peut-elle calmer le trouble de tout esprit qui aura pris la peine de méditer sur le problème de la destinée humaine ?

Bien des gens, déshabitués de lever les yeux vers le ciel, pourront se contenter du but qu'elle se propose. L'estime d'autrui, la considération que procure une vie honorée, les jouissances intimes de l'orgueil leur sembleront mériter les sacrifices faits à l'idole, sacrifices qui permettent d'ailleurs de se réserver le bénéfice de l'ombre pour satisfaire ses passions les plus chères. A ceux dont la vie est rendue facile par l'aisance, il est assez commode de se tenir dans ce milieu honnête, déterminé par les préjugés de chaque temps et de chaque condition. L'aiguillon des tentations se trouve même émoussé par le frottement de l'éducation et des exemples, par les habitudes contractées d'une sorte de décence publique. Mais pour réprimer les ardentes convoitises des masses, qui ne sent l'impuissance de cette vaine morale ? On est donc assez généralement d'accord qu'il faut autre chose au peuple.

Il faut autre chose aussi à tout esprit réfléchi, à tout cœur véritablement honnête. Quiconque a été illuminé une fois sur les genoux de sa mère des lumières du Christianisme, quiconque a étudié l'histoire du genre humain, ne peut manquer de reconnaître que la morale de l'Honneur n'est qu'une imitation à la fois ressemblante et infidèle de la morale religieuse. Celle-ci a précédé celle-là et lui est supérieure,

comme l'original est supérieur à la copie. L'homme est l'artiste infatué qui a défiguré, au gré de son caprice, quelques traits du divin modèle.

Pour comprendre à quel point la copie est infidèle, il suffit de remarquer que tous les vices de notre nature, que la tradition chrétienne a résumés dans l'énergique formule des péchés capitaux, peuvent se trouver réunis dans un cœur resté docile, cependant, aux lois conventionnelles de la morale humaine. Interrogez successivement les sept têtes du monstre, toutes vous répondront qu'elles n'ont pas forfait à l'Honneur. L'hydre cesse-t-elle pour cela d'être hideuse ?

C'est la gloire incommunicable du Christianisme, que seul il apporte des solutions positives aux questions de l'ordre moral. Aucune autre doctrine ne saurait lui disputer cet avantage. On peut sans doute s'efforcer de contester ses solutions ; mais, après ce triste labeur de négation, je défie qu'on réussisse à leur substituer avec quelqu'autorité, avec quelqu'apparence de preuve, des affirmations quelconques. A la première ligne de nos Livres Saints, je lis ces simples mots, si profondément instructifs dans leur sublime concision : « Au commencement » Dieu créa le ciel et la terre » En quelques paroles, quelle netteté d'affirmations ! L'origine des choses, Dieu, la création sont affichés, si j'ose ainsi parler, en caractères gigantesques devant le portique de l'histoire et de la philosophie. Puis se déroule d'une manière non moins auguste le magnifique tableau des phases successives de la création et des âges primitifs de l'humanité. Qu'a-t-on essayé d'opposer à ces enseignements ? Des fantaisies individuelles, des hypothèses frivoles ; dans l'antiquité les atomes érochus d'Epicure, de nos jours les rêves de Charles Fourier, deux des moins ignorés de ces systèmes. Tous les autres ont exactement la même valeur, la même autorité pour gagner la créance d'un seul adepte. Aussi l'immense majorité des incrédules se gardent bien de chercher à approfondir un problème pour eux insoluble ; ils avouent leur impuissance, et toutes les études historiques s'arrêtent prudemment devant ces cataractes des temps primitifs qu'on ne saurait tenter de remonter sans être guidé par la Foi.

L'impuissance est là même à fendre compte de la moralité humaine,

Assurément la distinction du bien et du mal et le discernement de la conscience sont des vérités de sentiment, que chacun trouve gravées dans son propre cœur et que nul ne songe à méconnaître. La conscience s'est éveillée en nous dès notre plus jeune âge, presque dès les premiers baisers maternels; aucun sophisme n'a jamais pu parvenir à l'endormir entièrement, et les générations successives se transmettent comme un héritage un certain corps de doctrines morales sans doute variables suivant les temps et les lieux, remarquables cependant par l'identité de leurs principes. Quand on parcourt les récits des voyageurs ou les annales des peuples, on est souvent frappé de la diversité des idées morales répandues parmi les branches multiples de la grande famille humaine; je suis plus surpris, je l'avoue, de la ressemblance qu'elles conservent en dépit de tant de séparations. Les proclamations des Indiens et des Chinois de nos jours, aussi bien que leurs monuments les plus anciens, s'appuient exactement sur les mêmes notions de justice que nous reconnaissons dans nos cœurs. La diplomatie de toutes les nations et de toutes les époques parle la même langue, et discute les mêmes principes d'équité. Il y a donc, quelles que soient les altérations subies, une conscience universelle, une certaine unité morale du genre humain. Or, qui dira la raison de ce fait? La tradition, si longue qu'elle soit, n'est jamais qu'une chaîne. Qui en montrera le point d'attache et le premier anneau?

Ici encore, le Christianisme apporte seul une affirmation. Il proclame l'unité de la race humaine, il enseigne que l'homme a été créé libre, c'est-à-dire intelligent et moral, et il raconte depuis l'origine la généalogie non interrompue de sa moralité. Dieu lui-même lui dicta les premiers préceptes. Quand la tradition menaçait de s'en obscurcir, l'écriture les fixa sur les tables du Sinaï, jusqu'à ce qu'une intervention nouvelle de la divinité dans le monde vint agrandir le fonds d'idées morales dont l'humanité avait été mise en possession. Cela une fois admis, l'Honneur n'est plus qu'une morale dérivée, altérée par le mélange de nos passions, et d'autant moins imparfaite qu'elle ressemble plus à celle de l'Évangile. Si l'on rejette cette solution, où espérer d'en trouver une autre? Et faudra-t-il croire que les hommes épars dans les bois, produits spontanés de la matière, agrégations fortuites de molé-

cules, auront partout inventé la conscience, la vertu, l'esprit de sacrifice, et ce qu'en notre langue moderne nous avons appelé du beau nom d'Honneur?

Hommes d'honneur à qui je m'adresse, soyez à la fois plus humbles et plus fiers, ne vous vantez pas d'avoir inventé ces choses, si vous voulez qu'elles durent. N'attribuez pas à vos sauvages aïeux la gloire d'avoir allumé cette flamme qui répand un si noble éclat sur votre vie: il serait trop facile à vos descendants de l'éteindre de leur souffle. C'est Dieu qui a illuminé vos consciences. C'est aux enseignements de l'Évangile, même quand vous les avez repoussés, que vous devez ce que vous valez encore. C'est le soleil qui éclaire et réchauffe la terre, alors même qu'il est voilé par les nuages.

ALFRED DE COURCY.

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE. I. — Séance publique de la Société Académique de Nantes. — Discours de M. l'abbé Fournier. — Rapport de M. Rouxeau — Travaux académiques. II. — Revue bibliographique : *Biographie Bretonne*, par M. Levot ; — *Saint-Malo illustré par ses marins*, par M. Cunat ; — *les Millions de M. Jean*, par M. Hipp. Minier ; — *Esquisses et récits*, par M. Jules d'Herbauges ; *le Salon de 1857*, par M. Eug. Loudun, etc., etc. — M. Brizeux et l'Académie

### I.

Il y a un peu plus d'un an, la Société Académique de Nantes choisit pour son président M. l'abbé Fournier, curé de St-Nicolas, et chacun applaudit à cette nomination :

« Ah ! votre Académie a fait un bon choix ;  
« Le public avec nous a nommé cette fois (1). »

Le dimanche, 29 novembre 1857, le nouveau président devait porter la parole au nom du bureau ; la séance était publique et la foule nombreuse. Tous les assistants savaient à merveille que M. l'abbé Fournier est un prédicateur remarquable, un improvisateur de premier ordre. Mais réussirait-il aussi bien dans le discours écrit ? N'allait-il pas s'y trouver à l'étroit et comme captif ? — Déjà cette question s'était présentée, sur une plus grande scène et à propos du premier de nos orateurs, M. Berryer, lors de son élection à l'Académie française. Beaucoup s'étaient souvenus, à cette occasion, du mot de Pascal : « Il y en a qui parlent bien et qui n'écrivent pas de même ; » et ils s'étaient demandé si le nouvel Académicien saurait écrire une harangue. M. Berryer lui-même, avec cette aimable simplicité qui s'allie si bien chez lui à l'élevation du caractère et à la majesté du talent, était le premier à reconnaître que son discours de réception l'em-

(1) Casimir Delavigne.

barrassait beaucoup : « Que voulez-vous, ajoutait-il en souriant, je ne sais ni lire ni écrire. » On sait quel éclatant démenti il se donna lui-même, le 22 février 1855, lorsqu'il vint prendre séance à la place de M. de Saint-Priest. — Le discours que M. l'abbé Fournier a prononcé, le 29 novembre dernier, est une nouvelle preuve qu'il y en a qui parlent bien et qui écrivent de même.

Le nouveau président de la Société Académique a traité de *l'influence du sentiment religieux sur les Lettres, les Sciences et les Beaux-Arts*. Certes, on peut le dire, l'orateur était là sur son terrain ; il était plein de son sujet, et il s'est acquitté avec un rare talent de la mission qu'il avait à remplir. Je citerai, comme ayant été particulièrement applaudis, les passages sur Voltaire et sur Lamennais, et le morceau sur les merveilles de l'architecture gothique. Plus qu'à personne, sans doute, il appartenait à celui dont la parole éloquente a fait surgir de terre les voûtes de Saint-Nicolas de Nantes, de célébrer ces admirables cathédrales, éternel honneur du Moyen-âge, et cet art sublime à la renaissance duquel nous assistons aujourd'hui. L'architecte du temple protestant de la place Gigant, maintenant successeur du regrettable M. Lassus dans la direction des travaux inachevés de Saint-Nicolas, était auprès de M. l'abbé Fournier, écoutant avec une vive attention : sans doute, les belles et grandes idées qu'il a entendu développer l'autre jour, dans un si beau langage, ne seront pas perdues pour lui, et il en saura faire son profit.

Il est un point, cependant, sur lequel je me permettrai de ne point adopter l'appréciation de l'honorable président de la Société Académique. Que mes lecteurs se rassurent : il ne s'agit, entre M. l'abbé Fournier et moi, que d'une petite dissidence purement littéraire. « De nos plus grands poètes, écrit-il dans un endroit de son discours, de nos tragiques les plus illustres, prenez les œuvres les plus parfaites : quelle est la preuve de *Polyeucte* et d'*Athalie* ? J'allais y ajouter *Zaïre*. » — Je l'avoue je ne saurais souscrire à un éloge qui tendrait à mettre *Zaïre* presque sur la même ligne qu'*Athalie* et *Polyeucte*. Je sais bien que La Harpe, dans son *Cours de Littérature*, arrive à cette conclusion ; mais il y a longtemps déjà que les arrêts rendus par cette estimable critique sur les tragédies de Voltaire ont été révisés et cassés. Il faut être doué d'un courage à toute épreuve pour mener à bout la lecture de ces pièces de théâtre, où des personnages sans vie débitent, dans des vers sans éclat, des maximes sans vérité. Pour ma part, si j'étais méchant, je ne souhaiterais pas aux voltairiens les plus endurecis d'autre supplice que celui de lire et de relire sans



cesse les tragédies de l'auteur de *Zaïre*. Sans doute, *Zaïre* est la moins mauvaise de toutes; il n'en est pas moins vrai que cette pièce n'est, au point de vue littéraire, qu'une pâle copie de l'*Othello* de Shakespeare; au point de vue religieux, elle me semble avoir surtout pour objet d'exalter les vertus du superbe Orosmane et de le mettre sur la même ligne que les Croisés, sinon au-dessus d'eux. La tirade si vantée de Lusignan, qu'est-elle autre chose qu'un thème, sur lequel l'auteur a brodé des variations plus ou moins heureuses? En un mot *Zaïre* est l'œuvre d'un poète, ou plutôt d'un versificateur; ce n'est certainement pas l'œuvre d'un chrétien.

Quoi qu'il en soit de cette petite chicane, je n'en suis pas moins, comme tous les auditeurs de M. Fournier, resté pendant une heure sous le charme de son discours. L'académicien désigné pour prendre la parole après lui était M. Dugast-Matifeux, secrétaire-général de la Société. On connaît assez, à Nantes, les doctrines politiques, religieuses et historiques soutenues par M. Dugast dans les divers écrits qu'il a publiés, et l'on comprend aisément quelle sorte d'attrait la succession de deux orateurs aussi dissemblables devait donner à la séance. Une maladie, aujourd'hui heureusement conjurée, n'a pas permis à M. le secrétaire-général de faire son rapport. Il a été remplacé par M. le docteur Rouxeau, secrétaire-adjoint. M. Rouxeau avait à rendre compte des travaux annuels de la Société Académique, tâche ingrate dont il s'est acquitté en homme d'esprit, — en homme qui, obligé d'adresser des compliments à tout et à tous, aux dames et aux musiciens, aux académiciens et aux simples mortels, le fait du moins avec grâce, avec aisance, et montre qu'il possède à fond les ressources de la langue et le beau choix des mots. Je l'ai écouté avec un sensible plaisir, et mon attention a été récompensée. J'ai appris en effet, par ce Rapport, que, pendant l'année qui vient de s'écouler, plusieurs membres de la Société Académique avaient communiqué à leurs confrères une série de chefs-d'œuvre, qui un chef-d'œuvre littéraire, qui un chef-d'œuvre historique, qui un chef-d'œuvre médical. Dans sa coupable indifférence, le public ne se doute pas de la quantité vraiment prodigieuse de belles choses qu'enfantent ainsi chaque année, nos diverses académies de province. C'est à n'y pas croire!

Deux mots seulement, sur deux ou trois des chefs-d'œuvre sortis cette année du sein de la Société Académique de Nantes. Cette Société a perdu, au mois de novembre 1856, un de ses anciens présidents, M. Colombel, et la mort de ce dernier, si l'on en croit M. Rouxeau, secrétaire-adjoint, ne fut rien moins qu'un *désastre public*. Passons. M. Adolphe Bobierre a com-

posé au nom de l'Académie un *Eloge d'Evariste Colombel*, et cette brochure est justement le premier des chefs-d'œuvre sur lesquels je veux appeler un instant votre attention. M. Bobierre, — chacun le sait à Nantes, — professe à l'École Municipale un cours de chimie fort remarquable. Mais que son *Eloge d'Evariste Colombel* soit un chef-d'œuvre, je me permets d'en douter. Je ne veux point analyser ce travail, ni le faire passer au creuset de la critique; je me bornerai à en extraire ces deux phrases: — « Evariste Colombel savait que *les lauriers de la tribune parlementaire se paient souvent avec des branches de cyprès*. » Et plus loin: « Comme tous les hommes dont l'existence a été mêlée aux luttes politiques, il commençait peut-être à mesurer d'un œil désenchanté le chemin où il avait semé une à une les roses effeuillées de sa jeunesse (1). » — O rhétorique! O chimie!!

Le deuxième chef-d'œuvre préconisé par M. Rouxeau, c'est la brochure de M. Dugast-Matifeux sur le *Château d'Aux en 1794*. J'ai déjà fait connaître à mes lecteurs, dans ma chronique du numéro d'août, le travail de M. Dugast et les singulières appréciations qu'il renferme: je n'y reviendrai point. Ai-je besoin de vous dire que M. le secrétaire-adjoint n'a tenu aucun compte de ma réponse aux arguments de son secrétaire-général? Il ne pouvait en être autrement, et j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre. De quel droit un pauvre diable de chroniqueur comme votre serviteur, qui n'est rien, — pas même académicien, — prétendrait-il obtenir gain de cause, au sein même de l'Académie, contre un homme comme M. Dugast-Matifeux, — qui est académicien? — Quant à notre collaborateur et ami M. Edmond Biré, lequel ne s'attendait guère à voir une simple phrase, écrite par lui dans un article purement littéraire, occuper, à deux reprises, l'attention d'une société aussi grave et aussi savante, il a été accusé par M. Rouxeau d'avoir consulté des *historiens peu autorisés*. Or, au premier rang des historiens consultés par M. Biré, est l'auteur de *La Commune et la Milice de Nantes*, feu M. Camille Mellinet, — M. Mellinet qui a été deux fois président de la Société académique, deux fois son secrétaire-général comme M. Dugast-Matifeux, et trois fois son secrétaire-adjoint comme M. le docteur Rouxeau. Que ce haut dignitaire de la Société académique ne soit qu'un *historien peu autorisé*, c'est M. Rouxeau qui le dit au nom de cette Société: je suis trop *peu autorisé* pour y contredire; seu-

(1) *Annales de la Société Académique de Nantes*, t. XXVIII (1857), pp. 195 et 212.



lement je signale le fait aux méditations de M. Dugast. Si par un hasard quelconque — *Di omen avertant!* — il venait jamais à perdre la dignité d'académicien, qui sait si la Société académique ne le rangerait pas, lui aussi, dans la grande catégorie des historiens *peu autorisés*, tout comme M. Mellinet?

Pour m'édifier de mon mieux sur le compte de ce dernier, j'ai voulu lire la notice que lui a récemment consacrée la *Biographie Bretonne*. J'y ai vu que M. Mellinet fut un homme d'un talent incontestable et d'un honorable caractère, mais quelquefois (comme tant d'autres d'ailleurs) malheureux avec ses biographes. A preuve la phrase suivante, tirée de la notice en question, dont l'auteur (1), à propos de l'escadron de cavalerie de la garde nationale de Nantes, que commandait M. Mellinet, nous dit : « Les citoyens qui composaient ce corps décernèrent à Mellinet, à l'unanimité, un sabre d'honneur, qui lui fut remis par tous ses frères d'armes réunis à cet effet, dans la soirée du 2 janvier 1854. Il faut avoir été témoin de cette fête de famille pour comprendre toute l'émotion qu'éprouva Mellinet en ceignant cette arme d'honneur. Jamais, depuis lors il ne cessa de considérer ce 2 janvier 1854 comme l'un des plus beaux, sinon comme le plus beau jour de sa vie. » — O Joseph Prudhomme, — si nous en devons croire cette notice — tu n'aurais donc été qu'un plagiaire, quand tu l'écrivais en recevant, toi aussi, des mains de tes frères d'armes un sabre d'honneur : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie! »

J'en veux d'autant plus à cette malencontreuse phrase de la notice, que feu M. Mellinet ne saurait d'aucune manière être comparé à l'incomparable Joseph Prudhomme. Il avait le goût des grandes choses et l'instinct des idées vraies, surtout en ce qui concernait l'avenir de Nantes. Je n'en veux d'autre preuve que le désir, par lui exprimé et développé dans l'ouvrage nommé plus haut, d'une complète restauration du Château de Nantes. Aussi n'eût-il pas été plus content que moi, sans doute, d'une phrase par où M. Renoul, académicien, termine une étude d'histoire locale faite au microscope — mais qui renferme d'ailleurs des détails intéressants — sur l'*Explosion de la poudrière du Château de Nantes*, en 1800. Comme ce travail vient d'orner tout récemment les *Annales* de la Société académique, où il figure immédiatement après le *Château d'Aux* de M. Dugast, M. le docteur Rouxeau, dans la séance du 29 novembre dernier, devait à cette

(1) L'article est signé de deux initiales dont j'ignore la signification.

*Explosion* un compliment; il en a même cité la conclusion, où M. Renoul, après avoir réclaté avec grande raison l'expulsion de la poudrière hors du Château et de la ville de Nantes, termine ainsi : « Soit que l'on fit du Château le siège de l'administration et des institutions communales; soit que, au risque de blesser certaine passion archéologique, on disposât de ce bel emplacement pour en faire une promenade publique, ou qu'on le livrât à l'industrie pour y construire un nouveau quartier, on obtiendrait toujours un excellent résultat, celui d'éloigner enfin la poudrière du sein de la ville (1) ». J'entrevois difficilement, je l'avoue, l'excellent résultat qu'on obtiendrait en rasant le Château, pour donner une promenade ou des terrains à bâtir à un quartier où l'on ne bâtit guère, et qui ne manque ni de promenades ni de terrains à bâtir. Mais ce que je vois sans peine, c'est qu'en détruisant le Château, on ne blesserait pas seulement une certaine passion archéologique, on outragerait en même temps l'Art, l'Histoire et le sentiment public. Toute l'histoire de Bretagne, depuis dix siècles, a passé par cette forteresse; l'art du moyen-âge, ce mélange étonnant de force et de grâce, y a laissé sa marque vive; et le sentiment public ne pourrait jamais comprendre, à moins d'une nécessité indispensable, la destruction du palais qui fit dire à Henri IV : — *Ventre Saint-Gris!* les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons! — et qui fait encore maintenant l'un des ornements d'une ville où les monuments curieux n'abondent pas. Mais où vais-je m'amuser à défendre le Château de Nantes? Il n'est point menacé, au contraire, la ville de Nantes a depuis peu contribué de ses deniers à rétablir la vieille tour du XV<sup>e</sup> siècle, si heureusement retrouvée sous le bastion de Lorraine. En ce moment, le génie militaire restaure avec soin la belle façade intérieure du palais ducal. M. Renoul lui-même ne prétend pas à toute force planter un pâté de boutiques modernes ou une douzaine d'arbres sur l'emplacement du Château: qu'on le rase ou qu'on le garde, peu lui importe: voilà tout ce qu'il tient à dire. Et encore cette stoïque indifférence pour la conservation de ce beau monument est-elle maintenant à Nantes une chose rare, qui, je pense, ne se rencontre plus guère qu'à la Société académique.

## II.

Avant de nous séparer, cher lecteur, pour ne nous revoir que l'année prochaine, il me reste à vous parler de diverses publications faites cette

(1) *Annales de la Société académique*, année 1857, p. 179.

année en Bretagne ou en Vendée, auxquelles la Revue doit dès cette année-ci une mention ; ou plutôt elle doit cette mention à ses lecteurs, afin de compléter pour eux le tableau du mouvement littéraire et historique de nos provinces en 1857. Quelques-uns de ces travaux sont assez considérables pour appeler un examen spécial qui viendra plus tard, s'il plaît à Dieu ; mais, en attendant, la Chronique se trouve chargée du soin d'acquitter sans retard, et par des indications succinctes, le plus gros de la dette.

J'ai déjà nommé plus haut la *Biographie Bretonne*. Cette œuvre considérable, entreprise depuis une dizaine d'années et qui forme deux gros volumes grand in-octavo à deux colonnes, vient enfin d'être terminée, grâce à la persévérance du directeur et principal rédacteur, M. P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest, assisté de plusieurs érudits et écrivains de notre province. Il fallait, pour mener ce livre à bonne fin, beaucoup de talent et de persévérance, et M. Levot a prouvé, par l'événement qu'il était à la hauteur de sa tâche. J'aurais cependant plus d'une réserve à faire, surtout si je pouvais — mais je ne le puis — entrer dans un examen détaillé. Je me borne à signaler, comme un inconvénient très-réel, la divergence d'opinion souvent radicale, qui sépare les uns des autres plusieurs des rédacteurs, et ne laisse pas à la fin de produire dans les jugements une bigarrure désagréable. Parfois cette divergence se produit, non-seulement entre les collaborateurs mais entre les *biographes* et leurs biographes ; ainsi, par exemple, Cadoudal et Charrette ont été comme livrés en pâture (qu'on me passe le mot) à un caudataire de M. Michelet, connu par ses opinions démagogiques, qui, comme on le pense, ne s'est guère gêné pour badigeonner de la belle façon ces deux grandes figures. — Un autre reproche qu'on a fait à la *Biographie Bretonne*, c'est de renfermer trop de personnages illustres sans illustration et d'hommes remarquables que nul n'a remarqués : ce qui serait un léger inconvénient, si ce troupeau de médiocrités notables, en encombrant l'espace, ne restreignait forcément la place laissée aux véritables illustrations. Les deux tiers environ des notices sont dues à la plume de M. Levot, et se distinguent par une consciencieuse exactitude. M. Bizeul a fourni d'excellents articles sur plusieurs familles seigneuriales, — des notices sur la plupart des champions bretons de la bataille des Trente, très-utiles à consulter, quoique leurs conclusions diffèrent souvent de celles de M. Pol de Courcy, — etc. Parmi les autres collaborateurs dont les travaux sont surtout intéressants, je note MM. Aymar de Blois, A. de Kergaradec, Léon Maupillé, Lecourt de la Villeshassetz, Ch. Cunat, du Châtelier, E. de la Gournerie,

qui a donné dans la dernière livraison de l'ouvrage les articles *Talhouët*, et M. Pol de Courcy, auteur, dans le même cahier, des articles *Trogoff*, où il a fort bien prouvé que l'amiral de ce nom n'a point livré Toulon aux Anglais sous la République, quoi qu'en aient dit plusieurs historiens, et de plus, qu'ayant vu le jour près de Morlaix (Finistère) et gagné tous ses grades à la pointe de l'épée, il ne peut en aucun cas être qualifié d'étranger que la France avait comblé de ses faveurs, comme l'appelle M. Thiers, qui a pris apparemment le nom de Trogoff pour un nom russe, à cause de sa finale, qu'on retrouve en effet dans Moskoff, Gortschakoff, Menschikoff Malakoff, mais qui en Bretagne, se voit aussi dans Roscoff, Lesgoff, Plogoff, etc., et enfin Trogoff (1), nom d'une ancienne seigneurie, en la paroisse de Plouagat-Moisan près Morlaix, et d'une vieille famille qui possédait dans le principe cette seigneurie. Voilà ce qui prouvera à M. Thiers qu'il est presque aussi utile à un historien français de connaître la Bretagne que la Russie.

*Saint-Malo illustré par ses marins*, de M. Ch. Cunat (?), c'est, à proprement parler, l'histoire abrégée des expéditions maritimes sorties de Saint-Malo, et des principaux exploits accomplis sur mer par les Malouins. « Dans notre plus tendre enfance, dit l'auteur (p. 57), nous avions ouï parler de Jacques Cartier, de Porcon de la Barbinais, de Duguay-Trouin, de Mahé de la Bourdonnais, d'Alain Porée, de Grout de Saint-Georges, de Surcouf, de Lemême, et d'une foule d'autres braves marins. Notre surprise fut extrême, lorsque nous revînmes habiter la ville dont ils avaient fait la gloire, de reconnaître que leur histoire était entièrement ignorée, et de voir qu'en parlant de ces marins célèbres, dont les noms avaient échappé à l'oubli, leurs compatriotes n'y attachaient pas plus d'intérêt qu'aux chevaliers fabuleux des romans. » C'est pour faire cesser cette ignorance qu'a écrit M. Cunat, je crois que son livre aura le genre de succès qu'il ambitionne : il sera utile à la gloire de Saint-Malo. Il est vraiment très-intéressant. Mais aussi, quel sujet que l'histoire de cette intrépide cité qui, dès le XV<sup>e</sup> siècle, recevait d'un roi de France ce témoignage d'avoir mérité la haine mortelle des Anglais (p. 7), et qui sut se conserver jusqu'au bout cette haine glorieuse, en infligeant les plus rudes défaites aux éternels ennemis de la France et en gagnant à la France d'im-

(1) *Trogoff*, contraction de *Traon-Goff*, c'est la Vallée (*traon*) du forgeron (*goff*) ; comme *Plougoff* est la paroisse (*plou*), *Les-goff* la Contrée et *Ros-coff* le Tertre du forgeron (*goff*).

(1) Un vol. in-8°, 1857, St-Malo, chez Coni

menses territoires; — le Canada, par exemple, l'Inde, l'Île-de-France, vastes empires, que la France, hélas! s'est laissé soustraire par des rivaux sans scrupules, mais où son nom est béni encore et le joug anglais abhorré. Au temps de Duguay-Trouin, quand les corsaires malouins apercevaient au loin, sur la mer, des voiles ennemies; « Si ce sont des Hollandais, nous nous battons, disaient-ils; si ce sont des Anglais, nous les prendrons (p. 197). « Vaillant dicton, dont l'expérience de chaque jour, en ces temps-là, vérifiait l'exactitude. Aussi les Malouins alors avaient-ils, par droit et par coutume, le privilège de former exclusivement l'équipage du vaisseau-amiral de la flotte française (p. 25). Leur probité commerciale marchait de pair avec leur valeur guerrière, et Henri IV les combla de faveurs, parce qu'en eux il voyait les *entremetteurs de la plus légitime, franche et loyale négociation qui pût être désirée* (p. 21 et 31). Noble ville, héroïque histoire! En lisant ces annales trop peu connues, on regrette que M. de Châteaubriand, enfant de Saint-Malo, n'ait pas songé à élever à sa patrie, dans ce grand style qui vivra autant que la langue française, un monument immortel, où les images des Cartier, des Duguay-Trouin, des La Bourdonnais, eussent brillé au premier rang. La matière était digne de l'ouvrier, et eût été justice de faire rayonner sur l'univers la gloire de cette cité intrépide qui a mieux servi la France et plus nuï à l'Angleterre qu'aucune autre ville, peut-être, de la monarchie.

La petite ville de Dinan, voisine de Saint-Malo, a eu dans l'histoire un rôle moins important. Mais elle a tout autour d'elle des pelouses si vertes et de si fraîches vallées et des roches si pittoresques; elle montre, au-dessus de ses rochers, une si belle ceinture de vieilles murailles et tant de curieux restes de sa noble antiquité, que les promeneurs en grand nombre, attirés par la beauté de ses campagnes, ne manquent jamais de désirer connaître son histoire. L'ouvrage de M. Odorici, intitulé *Recherches sur Dinan et ses environs* (1), est-il propre à satisfaire ce désir légitime? j'en doute un peu. On y trouve plus d'un renseignement curieux, plus d'une pièce intéressante, mais peu de critique et beaucoup de confusion, ce qui en rend l'usage fort incommode. L'auteur ne nous dit presque jamais d'où il tire ses documents. Dans une manière d'abrégé de l'histoire de Bretagne, dont il a eu l'idée de faire précéder ses notes sur Dinan, il donne en plein dans le Conan Mériadec et toute la dynastie conanique des prétendus rois bretons de Geoffroi de Monmouth, dont tous les auteurs

(1) Un vol. in-12, 1857, Dinan, chez Huart.

sérieux, les poètes eux-mêmes, rejettent aujourd'hui l'existence. Je ne veux pas relever le détail. Si l'auteur était français, on pourrait en plus d'un lieu s'étonner de son style; il finit ainsi: « Ici se terminent nos *Recherches*. » Puisse ce modeste monument, élevé à la mémoire d'un pays illustre, lui être agréable. Certes, cet ouvrage aurait pu trouver une plume plus *éloquente*. . . . — Passons à un autre.

Voici, pour varier, un poète ou du moins un poème, qui plus est un poème épique, *Jeanne d'Arc*, par M. P.-C.-P. Duval de Belle-Isle en Mer (1). J'ai dit poème épique, et pourtant l'auteur se défend un peu de cette épithète dans sa préface, mais en vain, il n'y saurait échapper: son poème est divisé en douze chants, on y trouve du merveilleux, des anges et des diables des songes et des récits; on ne peut ne pas être épique avec cela. Au reste, que M. Duval se rassure: si l'on a dit des Français qu'ils n'ont pas la tête épique, cet oracle ne regarde peut-être point les Bretons; du moins n'en tiennent-ils guère compte, puisqu'en une seule année le département du Finistère vient de produire la *Jeanne d'Arc* de M. Duval, qui est certainement épique, et les *Ducs Bretons* de M. Duseigneur, poème historique, c'est-à-dire quasi-épique, déjà connu du lecteur. Donc pour savoir si les Bretons ont, ou non, la tête épique, il faut commencer par lire ces deux œuvres. Quant à moi j'ai sur le poème et la tête épiques des idées tellement originales (prononcez *saugrenues*, si vous voulez) que je n'ose pas les exhiber en public. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai lu la plus grande partie du poème de M. Duval, que j'y ai trouvé une versification claire et correcte, de beaux passages, des scènes bien tracées, d'intéressants épisodes, et qu'au reste, si vous en voulez savoir davantage, vous ferez bien d'acheter le volume et de le lire vous-même.

Pour peu que vous vous occupiez d'archéologie, achetez aussi — sinon pour le lire de suite, du moins pour le consulter souvent — l'*Essai sur les monnaies de Bretagne*, de M. Alexis Bigot (2). C'est un catalogue aussi complet que possible des médailles et monnaies frappées en Bretagne depuis l'ère mérovingienne jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Quarante planches, gravées avec le plus grand soin, accompagnent le texte. Une plume plus compétente que la mienne vous fera bientôt apprécier tout le mérite de ce travail.

La Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord vient de publier la première livraison du tome III de ses Mémoires (3). Elle ren-

(1) Un vol. in-8°, Quimper, chez Lion Alphonse.

(2) Un fort volume in-8° avec 40 planches, 1857. Paris chez Rollin, antiquaire; et Rennes chez Ganche, libraire.

(3) In 8°, Saint-Brieuc, Prud'homme.

ferme une dissertation de M. Bonnefin sur le monument celtique dit Castel-Ruffel, en la paroisse de Saint-Goazec (Finistère); — deux notices intéressantes de M. A. de la Nouë, relatives, l'une aux peintures sur bois de l'église du Bodéo, près d'Uzel (Côtes-du-Nord), l'autre aux pauvres Acadiens, chassés du Canada par les Anglais en 1757, qui vinrent chercher un refuge en France et jusqu'en Bretagne; — neuf lettres inédites de la duchesse Anne, adressées à l'évêque et au chapitre de Tréguier, publiées et commentées par M. Gaultier du Mottay; — un mémoire de M. Hipp. du Cleuziou, fournissant des faits nouveaux sur l'histoire des Cordeliers de Saint-Brieuc. En tête de cette livraison est placé l'éloquent discours prononcé, le 11 octobre 1856, dans la séance publique du Congrès Breton, par M. Saullay de l'Aistre, président de la Société des Côtes-du-Nord.

La fabrique de N.-D. de Guingamp vient de faire publier une relation complète des *Fêtes du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours* (1), rédigée par M. S. Ropartz et suivie de toutes les pièces officielles relatives à cette belle cérémonie, du panégyrique prononcé par M. l'abbé Maupied, de l'allocution de Mgr de Quimper, du discours de M. le maire de Guingamp, des vers de M. de la Nouë et de plusieurs autres pièces de poésie tant en breton qu'en français, etc. Grâce au soin avec lequel il a été composé, ce petit volume peut prendre place parmi les documents intéressants de l'histoire religieuse de notre province.

Les *Esquisses et Récits*, de M. le comte Jules d'Herbauges (2), sont un recueil de cinq jolies nouvelles, sur lequel je m'associe entièrement à l'opinion de M. Amédée Achard, le spirituel chroniqueur du *Spectateur*, qui, dans le numéro de ce journal du 6 décembre dernier, nous dit: « M. Jules d'Herbauges appartient heureusement à cette école pour laquelle la simplicité est l'une des premières conditions de l'art. Il a voulu que l'émotion sortit de l'étude des caractères et de la vérité des situations, bien plus que de l'entassement des faits et du choc des événements. Le récit est ferme, net; la phrase dit simplement ce qu'elle veut dire sans courir après l'image; elle est concise et nerveuse. Un autre mérite que l'on trouve dans ces récits, c'est que M. d'Herbauges s'est appliqué à ne parler que des choses qu'il connaît et qu'il a pu étudier. Cela donne à ce recueil de cinq nouvelles un caractère de sincérité littéraire qui en augmente le charme. » — Je regrette

(1) Un vol. in-18, Guingamp, chez Périssé.

(2) Un vol. in-18 anglais, Paris, chez Hachette; Nantes, imprimerie Guéraud.

seulement, je l'avoue, que ces récits élégants soient imprimés en des caractères qui ne le sont guère: l'auteur sans doute n'a pas eu le loisir de surveiller ce détail.

M. le docteur Fouquet a publié à Vannes, chez Cauderan, un petit volume in-12, contenant un recueil de *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*. Les chansons, à mon avis, sont pour la plupart sans intérêt et ne valaient guère la peine d'être imprimées; les légendes au contraire sont presque toutes curieuses, et elles sont racontées avec esprit, trop d'esprit peut-être, et encadrées de trop d'ornements étrangers: ce serait ma seule critique. Si vous voulez attirer l'attention sur le tableau, ne faites pas le cadre trop riche.

Laissez-moi vous signaler en passant un grave et savant ouvrage, que M. l'abbé Hamon, recteur de la paroisse de Saint-Clet (Côtes-du-Nord) vient de publier à Saint-Brieuc, avec l'approbation de Mgr son évêque, sous le titre de *Manuel de théologie, de droit canon et d'administration ecclésiastique* (1), et sous la forme d'un *compendium*, rédigé d'après les questions du programme des matières désignées pour l'examen des prêtres appelés aux fonctions à charge d'âmes dans le diocèse de Saint-Brieuc, conformément aux décrets du Concile de Rennes de 1849. Vous me dispenserez sans doute d'insister; je ne suis pas théologien, et l'approbation de Mgr Lemée vaut mieux que tout ce que je pourrais dire; mais je devais du moins noter ce livre important.

Maintenant je vais vous raconter aussi fidèlement que possible, comme M. Minier me l'a apprise, l'histoire des *Millions de M. Jean* (2). M. Jean était un jeune coq de village pas mal cossu, et de plus neveu de son oncle, ce qui est toujours un avantage quand on a un oncle honnête, meunier, à l'aise, et sans héritier que son neveu, — situation où se trouvait précisément l'oncle Thomas. Un beau matin, M. Jean annonce qu'il part pour Paris, dans l'intention de gagner des millions à la Bourse. L'oncle s'y oppose tant qu'il peut, mais obtient pour toute réponse:

« Ah! mon oncle Thomas, que vous êtes... meunier! »

Et voilà Jean à Paris; il joue à la Bourse avec un certain succès, qui le met en appétit. Alors il monte une grande entreprise — *la Cloche aux*

(1) Un vol. in-8° de plus de 700 pages, Saint-Brieuc, chez Prud'homme.

(2) In-18, Paris, chez Dentu.

*Millions ou le Plutus nautique*, — où il s'agit tout simplement de s'en aller au fond des mers, avec un vaisseau plongeur, en retirer tous les trésors que la tempête y a portés depuis le commencement du monde. Idée magnifique ! succès certain ! L'actionnaire abonde, l'argent afflue, et Jean devient aussitôt *M. le baron Jean*. Le vaisseau plongeur est prêt, il plonge ; il descend au fond de la mer... et il y reste. Avec ce beau résultat *tout fut dit : Adieu fortune, gloire ! adieu même la baronnie :*

« Jean tout court se souvint de Thomas le meunier. »

Après tout un moulin a cela de bon de ne point craindre les accidents du *Plutus*, et la succession du brave homme d'oncle mettra au moins dans l'aisance notre millionnaire manqué. Il repart pour son village, afin d'aller soigner l'oncle et la succession. Hélas ! il trouve l'oncle mort et le moulin vendu. Dépit amer, comme on pense :

« Quoi ! le maudit vieillard m'aurait déshérité ! »

s'écrie Jean indigné. — Hé non, répond le nouvel acquéreur, vous vous trompez ; votre oncle a bien vendu son moulin, mais voici une cassette qu'avant de mourir il m'a chargé de vous remettre. — Jean rassuré saisit la cassette ;

Du précieux coffret Jean presse le ressort ;  
Le couvercle se lève... Oh dernier coup du sort !  
Jean n'a plus de couleur, plus de voix, plus d'haleine...  
D'actions du *Plutus* la cassette était pleine.

Dans ce joli conte satirique on retrouve le trait, le nerf, le dialogue vivement coupé, toutes les qualités de M. Minier dans ses meilleures pièces.

Puisque je suis en train de payer mes dettes, vidons le sac tout entier. Je vous avais promis, cher lecteur, dans ma Chronique de juillet (hélas ! vous en souvient-il?..) de vous faire rendre compte de l'Exposition de peinture et de sculpture de 1857 par un de mes amis, qui eût réparé tous mes oublis (\*) et suppléé mon insuffisance ? En dépit de sa promesse, mon

(1) Parmi ces oublis, je veux au moins réparer ici celui qui regarde un des jeunes artistes de Nantes, M. Marionneau, amateur distingué, qui avait à l'Exposition un très-joli tableau.

ami est parti pour l'Italie sans tenir parole, et maintenant, l'Exposition étant fermée depuis plus de trois mois, il trouve qu'il est un peu tard pour commencer d'en parler. Je vous dois un dédommagement, et je vous l'apporte. A ceux donc qui n'ont point vu le Salon de cette année et qui veulent s'en faire une juste idée ; à ceux qui, l'ayant vu, désirent en garder le souvenir et résumer aisément leurs impressions, je ne saurais trop recommander l'excellent travail de M. Eugène Loudun, intitulé *le Salon de 1857* (\*). M. Loudun, quoique fixé à Paris par ses fonctions et ses travaux littéraires, appartient à la Vendée et s'en fait gloire ; il est bien connu aussi en Bretagne. Ce n'est pas pour cela néanmoins que je cite son *Salon*, mais parce que vous y trouverez une chose, moins que jamais commune maintenant dans ces sortes d'études, — l'union d'un goût sûr et fin, éclairé par les doctrines les plus saines, et d'un style tout à la fois sobre et élégant, bien rare dans les critiques d'art, mais d'autant plus agréable à quiconque met encore le bon français au-dessus de tous les jargons de fantaisie, dus aux caprices de nos barbouilleurs de lettres.

Quand on a payé ses dettes aussi exemplairement que je viens de le faire, on a bien le droit de presser autrui d'en faire autant, même quand autrui se nomme l'Académie. Notez que je ne veux parler ni de la Société Académique de Nantes, dont je n'attends rien, ni de l'Académie des Inscriptions qui vient de s'honorer et de s'enrichir en appelant tout récemment (2) à siéger dans son sein un jeune savant, M. Léopold Delisle, destiné à continuer parmi nous la lignée de ces grands érudits des deux derniers siècles, qui ont fondé l'histoire de France, modestes et vaillants serviteurs de la gloire de la patrie, eux-mêmes presque à leur insu faisant une partie de cette gloire, auxquels il convient de joindre, dans notre siècle, les Guérard, les Pardessus, les Beugnot, les N. de Wailly. Ceux-ci sont le présent ; par dom Brial, qui a été leur collègue, ils donnent la main aux bénédictins du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme M. Delisle et ceux de sa génération, en tête desquels il marche, la donneront aux savants du siècle à venir. Cette longue suite d'études et d'efforts constants, laborieusement employés à faire luire la vérité sur le passé de la patrie et à reprendre à l'oubli et à la mort tout ce qui leur peut être repris, ce long travail de l'érudition française est un noble et beau spectacle, qui montre que, quoi qu'on fasse, on aura de la peine à chasser de France le respect des ancêtres.

(1) In-8°, Paris, chez Jules Tardieu, rue de Tournon, 11.

(2) L'élection de M. Delisle est du 12 décembre 1857.



Je n'ai donc rien à réclamer de l'Académie des Inscriptions ; je serais plutôt tenté de lui dire, à l'instar du grand Napoléon : « Savants, je suis content de vous ! » C'est à l'Académie française elle-même que je m'adresse. D'ici peu de temps, elle va avoir à élire deux nouveaux membres, en place de MM. de Musset et Brifaut. Qu'elle profite enfin de cette occasion pour payer sa dette et réparer son injustice, déjà bien trop prolongée, envers notre compatriote M. Brizeux. Le fauteuil de M. de Musset ne peut échoir qu'à un poète, chacun le sent et le dit : chacun dit et sent encore qu'il n'y a point, à cette heure-ci en France, en dehors de l'Académie, de poète qui égale M. Brizeux. L'équité et la logique concluent de là sans doute qu'il sera élu, et si la logique et l'équité faisaient l'élection, ce résultat serait infaillible. Mais, hélas ! est-il bien sûr qu'on leur laisse toujours grande voix au chapitre ? Déjà l'Académie a choisi, en fait de poètes, au préjudice de M. Brizeux, un Ponsard, un Legouvé, un Augier, un Empis. Elle doit avoir — pensez-vous — d'autant plus hâte d'acquitter une dette tant différée. Je le souhaite, je l'espère, je l'en adjure. Je sais qu'on parle de promesses, de tactique, de votes précédents qui engagent. Mais je supplie messieurs les Académiciens de vouloir bien relire les articles XV et XVI du règlement donné à leur compagnie, le 40 juillet 1816, par le roi Louis XVIII, et qui est toujours en vigueur. L'article XV porte : « La réputation de l'Académie dépendant principalement de son attention à bien remplir les places vacantes, elle n'aura nul égard aux brigues et aux sollicitations de quelque nature qu'elles soient ; et tout Académicien conservera son suffrage libre jusqu'au moment de l'élection, pour ne le donner alors qu'au sujet qu'il en croira le plus digne. » Et, aux termes de l'article XVI : « Avant de procéder au scrutin pour l'élection d'un nouveau membre, le Directeur demandera à chacun des Académiciens présents s'il n'a pas engagé sa voix, et si quelqu'un l'avait engagée, il ne serait pas admis à voter. » Que messieurs de l'Académie veuillent bien observer leurs propres statuts, suivant lesquels, pour être admis à voter, ils ne doivent prendre à l'avance aucun engagement ; et au moment du scrutin, au moment de choisir un successeur à M. de Musset, que chacun d'eux donne sa voix au sujet qu'il en croira le plus digne, — et l'élection de Brizeux est assurée. Nous verrons bien...

On trouve, au reste, plus d'une chose curieuse dans le règlement de l'Académie. Ainsi tout le monde a entendu parler des fameuses visites que sont, dit-on, tenus de faire aux trente-neuf immortels survivants les candidats qui convoitent le fauteuil vacant, visites dont les immortels ont fait

une sorte de condition préliminaire, obligatoire à quiconque veut tenter l'épreuve du scrutin. Hé bien, ces visites sont justement interdites par une disposition du règlement de 1816, contenue au second paragraphe de ce même article XV dont j'ai cité tout à l'heure le premier alinéa, et ainsi conçue : « Les prétendants aux places vacantes seront invités à se dispenser de faire aucune visite aux membres de l'Académie pour solliciter leurs suffrages. Il suffira qu'ils fassent connaître leur vœu, soit en le communiquant de vive voix ou par écrit à l'un des membres, soit en se faisant inscrire au secrétariat. »

Est-ce donc que la charte de l'Académie ne serait pas absolument une charte-vérité ? Hélas !...

LOUIS DE KERJEAN.

P.-S. Une bonne nouvelle pour finir. La Revue vient de recevoir de Vannes une belle pièce de vers bretons, de M. Le Joubiou, intitulée *Le Chemin de Fer en Bretagne*, et d'une autre ville de Basse-Bretagne une autre pièce en vers français, écrite dans un sentiment analogue sous ce titre : *Réponse du Père Maunoir à M. Brizeux*, dont l'auteur refuse de se faire connaître, ce qui ne l'empêchera peut-être d'être reconnu à ses vers. La présente livraison, — qui dépasse déjà de plus de cinquante pages ce que la Revue doit chaque mois à ses souscripteurs, — est trop pleine pour pouvoir comprendre ces pièces, elles seront dans la prochaine.



TABLE GÉNÉRALE DU TOME DEUXIÈME.

ANNÉE 1857. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

	Pages.
Chroniques et légendes de la Vendée militaire. — Le Moulin de Landerose (1 <sup>re</sup> partie) par M. A. de Brem.....	5
Du Symbolisme dans la Consécration des Églises (second article) par M. l'abbé Jubineau.....	29
Études hagiographiques. — <i>Les Saints du Poitou et les Congrégations Religieuses d'origine Poitevine</i> , de M. Ch. de Chergé, par M. le B <sup>re</sup> de Wismes.....	47
Études historiques. — Les Pèlerins Bretons en Terre-Sainte, par M. le Vic <sup>e</sup> Louis de Belizal.....	71
Poésie. — Une traversée sur le Morbihan, par M. le C <sup>te</sup> Amédée de Francheville.....	80
Critique littéraire. — <i>Esquisses</i> , de M. Alfred de Courey, par M. E. Fourcade.....	84
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	91
Mélanges.....	98

AOUT.

Études historiques. — Histoire de la Conspiration de Pontcallec (suite et fin de la première partie) par M. A. de la Borderie.....	105
— Chap. IV. Reprise et continuation des États de Dinan.....	Ibid.
— Chap. V. Association pour la défense des libertés de la province	153
— Liste des Gentilshommes Bretons qui signèrent les Protestations contre le despotisme, aux États de 1713.....	144
Le Moulin de Landerose (2 <sup>e</sup> partie) par M. A. de Brem.....	150
De l'influence du Christianisme sur le sort des Classes souffrantes.	
— Les Classes souffrantes dans la Société païenne (1 <sup>er</sup> article) par M. E. de la Basselière.....	169

	Pages.
Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen-âge, par M. <i>Anatole de Barthélémy</i> .....	132
I. — Le droit de la Fleurette.....	Ibid.
II. — Le Faucon de Kernec'hriou.....	134
III. — Le diner du Seigneur de la Coste.....	194
Poésie. — La Fée, par M. <i>Emile Grimaud</i> .....	194
Critique historique. — <i>Des Administrations départementales électorales et collectives de 1790 à l'an VIII</i> , de M. le B <sup>re</sup> de Girardot, par M. <i>Joseph Martineau</i> .....	196
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i> , et Lettre d'un Bas-Breton à M. de Kerjean, sur les chansons de Béranger.....	200
Mélanges, par M. <i>Le Houx</i> .....	215

## SEPTEMBRE.

Etudes historiques. — La Révolution française et M. Michelet (1 <sup>er</sup> article) par M. <i>Edmond Biré</i> .....	217
Le Moulin de Landerose (5 <sup>e</sup> et dernière partie) par M. <i>A. de Brem</i> .....	240
L'Honneur (Suite) par M. <i>Alfred de Courcy</i> .....	270
VI. — Le Duel.....	Ibid.
Une Frairie Bretonne. — La Chapelle de Kermaria-Nisquit (Côtes-du-Nord) par M. <i>Charles de Keranfec'h</i> .....	281
Poésie. — Les Fleurs de Mai (tiré du <i>Barzas-Breiz</i> ) par M. <i>Emile Grimaud</i> .....	302
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	304
Fêtes du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp, par M. <i>S. Ropartz</i> .....	329
Mélanges.....	326

## OCTOBRE.

De l'influence du Christianisme sur le sort des Classes souffrantes. — Les Classes souffrantes dans la société païenne (2 <sup>e</sup> article), par M. <i>E. de la Bassetière</i> .....	329
Charles Dovalle, étude biographique et littéraire, par M. <i>Emile Grimaud</i> .....	346

	Pages.
Le Culte de la Sainte-Vierge dans la ville et le diocèse de Nantes, par M. l'abbé <i>J.-M. Lagrange</i> .....	365
Etudes historiques. — La Révolution française et M. Michelet (2 <sup>e</sup> article), par M. <i>Edmond Biré</i> .....	379
Récits populaires des Bretons. — Le Vieux Chêne de la Laita, par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i> .....	400
Bibliographie bretonne. — Nouvelles Conversations en breton et en français ( <i>Divizou brezonek ha gallek</i> ).....	408
Chronique rétrospective. — La ville de Redon, berceau de l'histoire de Bretagne; lettre à M. V. Audren de Kerdrel, suivie de pièces inédites, par M. <i>A. de la Borderie</i> .....	415
Mélanges.....	427

## NOVEMBRE.

Poésie. — L'Élégie de la Bretagne, par M. <i>A. Brizeux</i> .....	429
Etudes historiques. — Le Poitou sous la domination des Visigoths et sous les Mérovingiens, par M. <i>E. du Fougeroux</i> .....	435
Polémique. — Réplique à M. l'abbé de Vertot, ou Réfutation de son <i>Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules</i> (1 <sup>re</sup> partie), par dom <i>Gui-Alexis Lobineau</i> .....	459
Critique historique. — <i>Anciens Evêchés de Bretagne</i> , de MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, par M. <i>A. de la Borderie</i> .....	479
Documents historiques. — Première entrée des évêques de Vannes dans leur ville épiscopale, par M. l'abbé <i>Mouillard</i> .....	489
Critique littéraire. — <i>Portraits Bretons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles</i> , de M. S. Ropartz, par M. <i>Charles de Keranfec'h</i> .....	498
Nécrologie. — M. l'abbé <i>Guillôme</i> , poète breton, par M. l'abbé <i>Le Joubiou</i> et M. le C <sup>te</sup> <i>Amédéc de Francheville</i> .....	505
Chronique. — Le Congrès Breton à Redon en octobre 1857, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	515

## DÉCEMBRE.

Etudes historiques. — Origines et caractère de la Ligue en Bretagne (1 <sup>re</sup> partie), par M. V. <i>Audren de Kerdrel</i> .....	541
--	-----

	Pages.
Critique littéraire. — <i>Souvenirs Bretons</i> de M. Stéphane Halgan, par M. Edmond Biré.....	570
Documents historiques. — Mémoires autographes de Jean Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal, publiés par M. Ch. de Keranstec'h.	594
— Chapitre I <sup>er</sup> .....	597
— Chapitre II.....	609
Poésie. — Le Bœuf de Malestroit, légende bretonne, par M. S. Ropartz.....	614
Des Lectures d'agrément. — I. M. Hippolyte Violeau, par M. P. S. Vert.....	620
L'Honneur (suite et fin) par M. Alfred de Courcy.....	637
VII. — L'Honneur de la femme.....	Ibid.
VIII. — Conclusion.....	642
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	646
Table générale du volume.....	665
Table des articles par ordre de matières.....	667
Table des articles par noms d'auteurs.....	669
Table alphabétique des ouvrages appréciés ou mentionnés dans ce volume.....	671

## TABLE DES ARTICLES

## PAR ORDRE DE MATIÈRES.

## RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

- Du Symbolisme dans la Consécration des églises (2<sup>e</sup> article), par M. l'abbé Jubineau, 29-46.  
 — L'Honneur (suite et fin), par M. Alfred de Courcy, 270-280 et 637-645.  
 — Le Culte de la Sainte Vierge dans la ville et le diocèse de Nantes, par M. l'abbé J.-M. Lagrange, 363-373.

## HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les Classes souffrantes dans la Société païenne, par M. Edouard de la Bassetière, 469-481 et 529-545.  
 — Le Poitou sous la domination des Visigoths et sous les Mérovingiens, par M. du Fougeroux, 435-458. — Les Pèlerins Bretons, par M. le V<sup>e</sup> Louis de Belizal, 71-79. — Droits et redevances bizarres au moyen-âge, par M. Anatole de Barthélémy, 482-495. — Première entrée des évêques de Vannes dans leur ville épiscopale, par M. l'abbé Mouillard, 489-497. — Origines et caractère de la Ligue en Bretagne, par M. V. Audren de Kerdel, 541-569. — Redon, berceau de l'Histoire de Bretagne, contenant les pièces suivantes : *Avis au public pour une nouvelle Histoire de Bretagne* (1639), par dom Maur Audren. — *Plan de travail pour l'Histoire de Bretagne*, par M. de Gaignières. — Lettre inédite du P. Albert Le Grand, sur ses *Vies des Saints de Bretagne* (1656). — Lettre de M. Missirien (1658), p. 415-417. — Histoire de la Conspiration de Pontcallec (suite), par M. A. de la Borderie, 405-449.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION. — La Révolution française et M. Michelet, par M. Edmond Biré, 217-239 et 379-399. — Mémoires de Jean Rohu, 594-615.

BIOGRAPHIE. — M. l'abbé Guillôme, poète breton, par M. l'abbé Le Joubiouz et M. le comte Amédée de Francheville, 505-512.

ARCHÉOLOGIE. — La Chapelle de Kermaria-Nisquit, par M. Charles de Keranfec'h, 281-301.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Les Saints du Poitou et les Congrégations religieuses d'origine poitevine*, de M. de Chergé, par M. de Wismes, 47-70. — *Des Administrations départementales*, de M. de Girardot, par M. Joseph Martineau, 196-199. — Réplique à M. l'abbé de Vertot, ou Réfutation de son *Histoire critique de l'établissement des Bretons* dans les Gaules, par dom G.-A. Lobineau, de la Congrégation de Saint-Maur. — *Anciens Evêchés de Bretagne*, de MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, par M. A. de la Borderie, 479-488.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. Louis de Kerjean, 91-97, 200-214, 504-519, 401-417 et 646-661. — Fêtes du couronnement de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp, par M. S. Ropartz, 520-525. — Le Congrès Breton à Redon en 1857, par M. Louis de Kerjean, 515-540. — Mélanges, 98-104, 215-216, 526-528, 427-428.

## LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — *Le Moulin de Landerose*, par M. A. de Brem, 5-23, 150-163 et 240-269. — *Le Vieux Chêne de la Laita*, par M. E. du Laurens de la Barre, 400-405.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Charles Dovalle, par M. Emile Grimaud, 564-562. — *Esquisses*, de M. Alfred de Courcy, par M. Eugène Fourcade. — *Nouvelles Conversations en breton et en français*, 408-412. — *Portraits bretons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, de M. S. Ropartz, par M. Ch. de Keranfec'h, 498-504. — *Souvenirs bretons*, de M. Stéphane Halgan, par M. Edmond Biré, — M. Hippolyte Violeau, par M. P. S. Vert, 620.

POÉSIE. — Une traversée sur le Morbihan, par M. le C<sup>te</sup> Amédée de Francheville, 80-85. — La Fée, par M. Emile Grimaud, 194-195. — Les Fleurs de Mai, par M. Emile Grimaud, 502-505. — Les Hirondelles, chant de Cornouaille, par M. le V<sup>ic</sup> Louis de Saisy, 406-407. — L'Élégie de la Bretagne, par M. Auguste Brizeux, 429-454. — Le Bœuf de Malesroit, légende bretonne, par M. S. Ropartz, 614-619.

## TABLE DES ARTICLES

## PAR NOMS D'AUTEURS.

- ALBERT LE GRAND (le P.). — Lettre inédite sur ses *Vies des Saints de Bretagne*, 424-426.
- AUDREN DE KERDREL (Vincent). — Origines et caractère de la Ligue en Bretagne (1<sup>er</sup> article), 541-569.
- AUDREN DE KERDREL (dom Maur). — Avis au public sur une nouvelle Histoire de Bretagne, 418-422.
- AUTRET DE MISSIRIEN (Gui). — Lettre inédite sur ses travaux historiques, 426-427.
- DE BARTHÉLÉMY (Anatole). — Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen-âge, 482-495.
- DE LA BASSETIÈRE (Edouard). — De l'influence du Christianisme sur le sort des Classes souffrantes : Les Classes souffrantes dans la Société païenne, 169-181 et 529-545.
- DE BELIZAL (V<sup>ic</sup> Louis). — Les Pèlerins bretons en Terre-Sainte, 71-79.
- BIRÉ (Edmond). — La Révolution Française et M. Michelot, 217-259 et 579-599. — *Souvenirs bretons* de M. Stéphane Halgan, 570-595.
- DE LA BORDERIE (Arthur). — Histoire de la Conspiration de Pontcallec (suite et fin de la 1<sup>re</sup> partie), 405-445. — La ville de Redon, berceau de l'histoire de Bretagne, 415-417. — *Anciens évêchés de Bretagne*, de MM. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, 479-488.
- DE BREM (Adolphe). — *Le Moulin de Landerose*, 5-23, 150-163 et 240-269.
- BRIZEUX (Auguste). — L'Élégie de la Bretagne, 429-454.
- DE COURCY (Alfred). — L'Honneur (suite et fin) 270-280 et 657-645.
- DU FOUGEROUX (Ernest). — Le Poitou sous la domination des Visigoths et sous les Mérovingiens, 455-458.
- FOURCADE (Eugène). — *Esquisses*, de M. Alfred de Courcy, 84-90.
- DE FRANCHEVILLE (C<sup>te</sup> Amédée). — Une traversée sur le Morbihan, 80-85. — M. l'abbé Guillôme, poète breton, 540-542.
- DE GAIGNIÈRES. — Plan de travail pour l'Histoire générale de la province de Bretagne, 422-425.

- GRIMAUD (Emile). — La Fée, 194-195. — Les Fleurs de Mai, 502-505. — Charles Dovalle, étude biographique et littéraire, 546-562.
- JUBINEAU (l'abbé). — Du Symbolisme dans la Consécration des églises (2<sup>e</sup> article) 29-46.
- DE KERANFLEC'H (Charles). — La Chapelle de Kermaria-Nisquit, 281-501. — *Portraits bretons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, de M. S. Ropartz, 496-504.
- DE KERDREL (voy. Audren).
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle : juillet, 91-97. Août, lettre sur les chansons de Béranger, 200-215. Septembre, 304-319. Novembre; le Congrès breton à Redon, 515-450. Décembre, 646-661.
- LAGRANGE (l'abbé J.-M.). — Le Culte de la Sainte Vierge dans la ville et le diocèse de Nantes, 563-578.
- DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Le Vieux Chêne de la Laita, 400-405.
- LE HOUX (D<sup>r</sup>). — La Société d'Horticulture de Nantes et le Jardin Robert, 214-216.
- LE JOUBOUX (l'abbé). — M. l'abbé Guillaume, poète breton, 505-510.
- LOBINEAU (dom Gui-Alexis). — Réplique à M. l'abbé de Vertot, ou Réfutation de son *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules* (1<sup>re</sup> partie), 459-478.
- MARTINEAU (Joseph). — *Des Administrations départementales électives et collectives de 1790 à l'an VIII*, par M. le baron de Girardot, 196-199.
- DE MISSIRIEN. — Voy. AUTRET.
- MOUILLARD (l'abbé). — Première entrée des évêques de Vannes dans leur ville épiscopale, 489-497.
- ROHU (Jean), dit le chevalier Rohu, lieutenant de Georges Cadoudal. — Ses Mémoires sur les guerres civiles de l'Ouest (1<sup>re</sup> partie), 594-615.
- ROPARTZ (Sigismond). — Fêtes du Couronnement de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp, 520-525. — Le Boeuf de Malestroit, légende bretonne, 614-619.
- DE SAISY (V<sup>ic</sup> Louis). — Les Hirondelles, chant de Cornouaille, 406-407.
- VERT (P.-S.). — M. Hippolyte Violeau, 620-656.
- DE WISMES (B<sup>en</sup>). — *Les Saints du Poitou et les Congrégations religieuses d'origine poitevine*, de M. de Chergé, 47-70.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

## APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

- Abeille (l') bordelaise*, recueil poétique, 215.
- Administrations (des) départementales électives et collectives*, par M. de Girardot, 196-200.
- Anciens évêchés de Bretagne*, par MM. Geslin de Bourgogne et de Barthélémy, 479-488.
- Biographie bretonne*, par M. Levot, 652.
- Cartulaire des sires de Rays*, par M. P. Marchegay, 215.
- Causeries du samedi*, par M. de Pontmartin, 95-96.
- Château (le) d'Aux en 1794*, par M. Dugast-Matifeux, 209-212.
- Coutard (le général comte de)*, par M. H. de Riancey, 318-319.
- Dieu et l'âme démontrés par les lois physiologiques*, par M. Padioleau, 215.
- Ducs (les) Bretons*, par M. Duseigneur, 510-514.
- Essai sur les Monnaies de Bretagne*, par M. Alexis Bigot, 655.
- Esquisses*, par M. Alfred de Courcy, 84-90.
- Esquisses et Récits*, par M. Jules d'Herbauges, 656.
- Fêtes du Couronnement de N.-D. de Guingamp*, par M. S. Ropartz, 656.
- Histoire de la Révolution française*, par M. Michelet, 217-259 et 579-599.
- Histoire des Congrégations religieuses d'origine poitevine*, par M. de Chergé, 47-70.
- Jeanne d'Arc*, poème en douze chants, par M. Duval, 655.
- Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, par M. Fouquet, 657.
- Manuel de théologie, de droit canon et d'administration ecclésiastique*, par M. l'abbé Hamon, 657.
- Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne*, par M. A. de Barthélémy, 215.
- Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord* (t. III, 1<sup>re</sup> livraison), 655-656.

- Millions (les) de Monsieur Jean*, par M. Hippolyte Minier, 657-658.  
*Monastère (le) de Meilleraie ou visite à N.-D. de la Trappe*, par M. Auguste Amaury, 215.  
*Nouvelles Conversations en breton et en français*, 408-442.  
*Portraits bretons*, par M. S. Ropartz, 498-504.  
*Recherches sur Dinan et ses environs*, par M. Odorici, 654-655.  
*Saint-Malo illustré par ses marins*, par M. Ch. Cunat, 653-654.  
*Salon (le) de 1857*, par M. Eugène Loudun, 659.  
*Souvenirs bretons*, par M. Stéphane Halgan, 509-510 et 570-595.  
*Veillées (les) de l'Armor*, par M. du Laurens de la Barre, 504-509.

FIN DU TOME DEUXIÈME.



bizarres au moyen-âge (nouvelles recherches). — DE BRÉHIER  
 lise de N.-D. du Roncier, à Josselin. Le château de Josselin. —  
 Ad.) : Nouvelles vendéennes. — DU CLEZIOU (Hippolyte) : Les  
 Bretagne et les historiens bretons. Une Veillée dans les Mon-  
 tres. — DE COURSON (Aurélien) : La Vieille Ahès, le Loup,  
 oriques bretons. — DELADIGNE-VILLENEUVE (Paul) : Journal de  
 du Papier timbré, en 1675. — DELISLE (Léopold) : L'hôpital  
 à Saint-Jean-d'Acre, chartes du XIII<sup>e</sup> siècle. — DU FOUGEROUX :  
 tous les Carlovingiens. — DE FRANCHVILLE (V<sup>e</sup> Jules) : Critique  
*tion Naturelle*, de M. Jules Simon. — DE GOULAIN (Marguerite  
 e, dame) : Poésies tirées de son album (1590-1600). — DE LA  
 (Eugène) : Les Hardiesses de la Chaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Rome  
 cle. Etudes sur les anciens convents de Nantes. — GRIMAUD  
 leur-de-Lys et Travot, simple récit. Poésies diverses. — DE KE-  
 Charles) : Voyage dans les Montagnes Noires, deuxième partie.  
 ET (l'abbé) : Le Père Mannoir et la rénovation religieuse de la  
 XVII<sup>e</sup> siècle. — DE KERSABIEC (V<sup>e</sup> Edouard) : Vie des Enfants  
 nouvelles historiques. — LACOUR (Louis) : Une fois n'est pas  
 nouvelle parisienne. — LE JOUBIQUX (l'abbé) : Le Chemin de fer  
 e. De la langue et de la poésie bretonnes au diocèse de Vannes.  
 (dom) : Réplique à M. l'abbé de Vertot (2<sup>e</sup> partie). — LOU-  
 e) : Paysages et récits bretons. — MARTINEAU (Joseph) : De la  
 aire en Bretagne. — MAUPIED (abbé) : Etude comparée et  
 as auteurs ecclésiastiques et des auteurs païens, dissertation  
 l'Académie de la Religion Catholique, à Rome, à l'occasion de  
 de l'auteur. — DE LA MONNERAYE (Charles) : Précis de l'occu-  
 ine en Bretagne. — DE NUGENT (V<sup>e</sup> C.) : Philosophie du coin du  
 ERRIÈRE (abbé) : Note sur la bataille de Conflans. — DE RO-  
 ctave) : Etudes artistiques sur quelques châteaux de la Vendée.  
 (S) : Le siège de Guingamp en 1489. Mobilier d'un paysan  
 du XVI<sup>e</sup> siècle. — DE SAINT-PERN (C<sup>e</sup>) : Le Vendéen déserte  
 E SEMAISONS (C<sup>e</sup> Olivier) : Etudes sur l'état actuel de  
 en Bretagne. — DE TINGUY (M<sup>e</sup>) : La Révolution et le Bud-  
 ance, étude historique. — DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore) :  
 le saint Hervé. — DE WISMES (B<sup>es</sup>) : Le Trésor de la rue des  
 ites.  
 verses, par MM. de Champagny (V<sup>e</sup> Paul), Grimaud (Emile),  
 de), Kerhuel (Louis), Minier (Hippolyte), Moreau, de la  
 he), de Saisy (V<sup>e</sup> Louis), Violeau (Hippolyte), etc.



*Documents inédits* sur l'histoire de la Ligue et de la Révolution, sur celle des Etats de la Bretagne, etc.

*Comptes-rendus.* — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été déposé au bureau de la Revue.

---

### CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît du 15 au 20 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8o.

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la Poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

### ON SOUSCRIT CHEZ

A Nantes... Au bureau de la Revue, place du Commerce, 4. J. FOREST AINÉ. MAZEAU. POIRIER-LEGROS.	A Brest... LÉFOURNIER.
A Paris... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Angustins, 13.	A Angers... COSNIER et LACHÈSE.
A Rennes... VERDIER. GANCHE.	A Lorient... CHARLES.
A Vannes... LAFOLYE, suc <sup>r</sup> de Lamarzello. GALLES.	A Fontenay... NAIRIÈRE-FONTAINE. FILLON.
A S <sup>t</sup> -Brieuc... PRUD'HOMME.	A Luçon... BIDEAUX.
A Quimper... JACOB.	A Vitré... BELOUIN.
A Napoléon... PERROT.	A Morlaix... LE LÉDAN.
A Brest... ALLEGUEN.	A Lannion... LE GOFFIC.
	A Dinan... HUART.
	A Redon... DUBOIS.
	A S <sup>t</sup> -Malo... CONI-BEAUCAIRE.
	A Tréguier... LE FLEM.
	A Pontivy... LE GALL.
	A Fougères... BRÉHIER.

Aux bureaux des Messageries, ou directement, en joignant un mandat sur la Poste.